RAPPORT 2017 ANNUEL

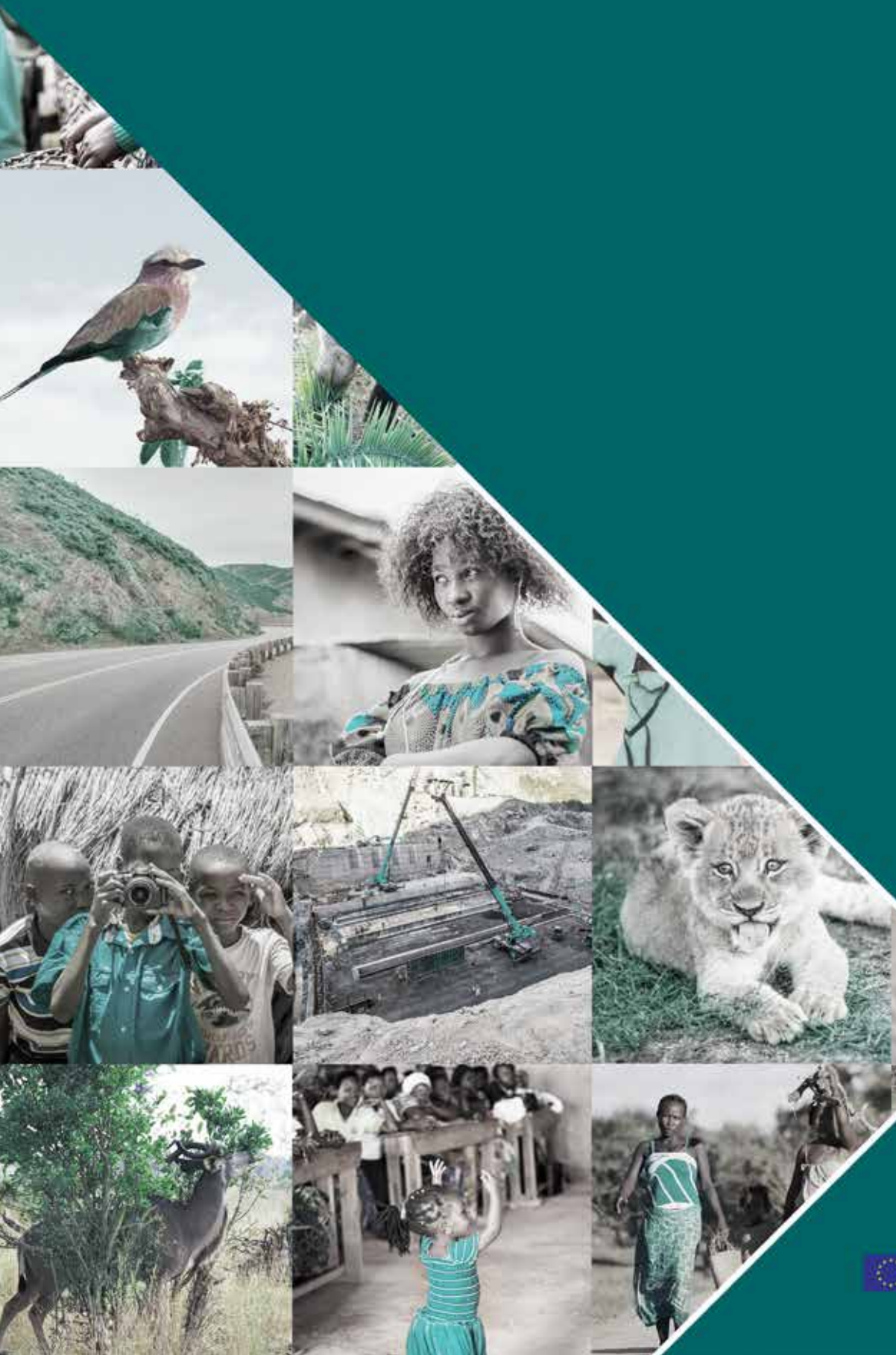

COFED

RAPPORT 2017 ANNUEL

CARTOGRAPHIE

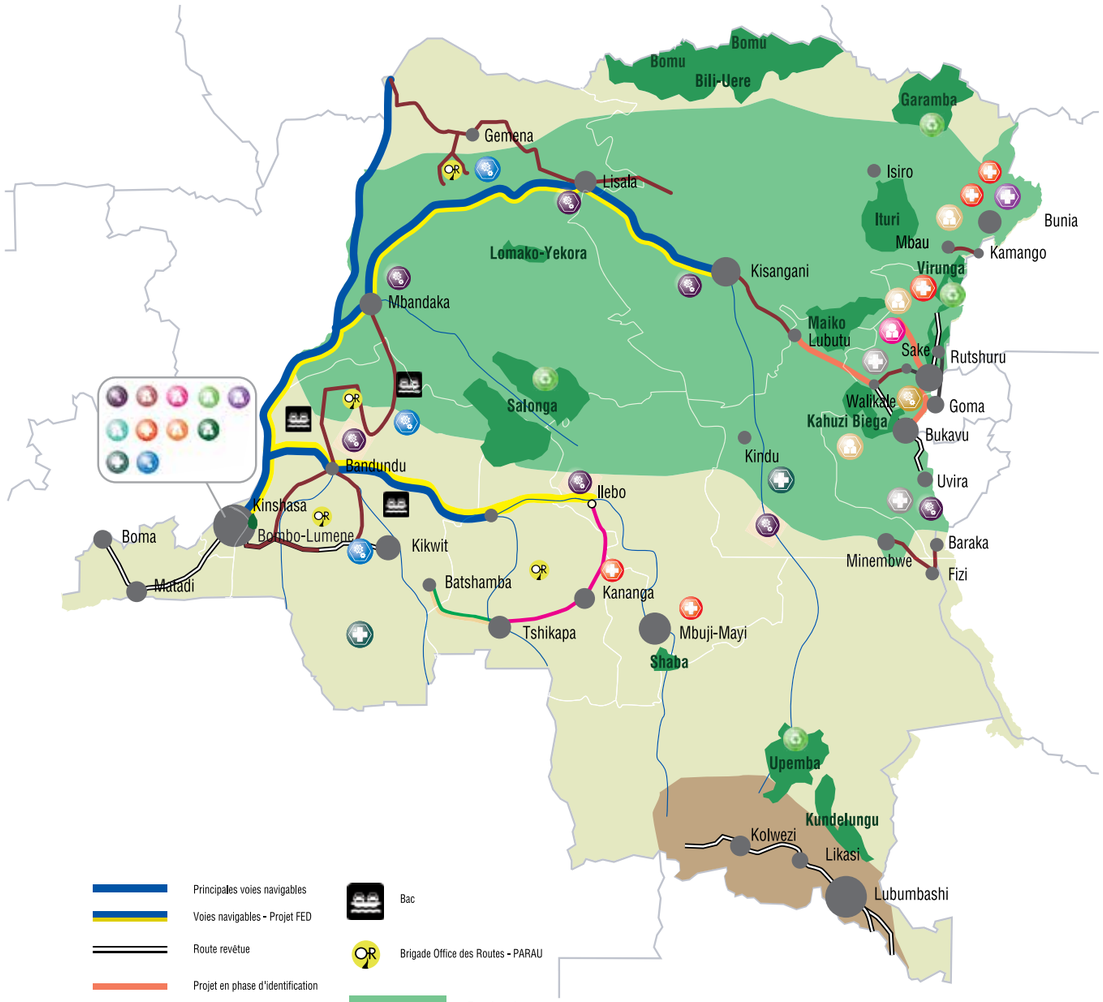

LUTTE V.S. 6 M€
OSC 4 M€
PAZD 15 M€
PAMFIP 10 M€
PROGRESS 25 M€
ENVRIONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE 130 M€
PANAV 60 M €
VOIRIES GOMA 28,5 M€
PARAU-PAREST 100 M€
PARJ 29 M€
PARJE 10 M€
PARP* 5 M€
V.B.G 20 M€
RN1 113,7 M €
STAREC 5,15 M€
SANTÉ (PRO-DS) 155 M€ FED + 5,3 M€ AUTRES

*Présence nationale

ENGAGEMENTS 10e FED

	INTITULES PROJETS | PROGRAMMES | COMPOSANTES | N° COMPTABLE	ALLOCATION EN €
	1IER DOMAINE DE CONCENTRATION : GOUVERNANCE	**124,969,663**
1	Appui aux Parlements | 021-349	**4,685,671**
2	Appui à la réforme de la Police | 021-350	**17,000,000**
3	Appui à la réforme de la Justice (PARJ)| 021-351	**30,227,737**
4	Appui à la modernisation des finances publique (PAMFIP) | 021-352	**10,000,000**
5	Appui à la décentralisation (PA2D) | 021-561	**15,000,000**
6	Appui aux élections |022-855	**41,500,000**
7	Appui à l'Ordonnateur national | 021-425	**6,556,255**
	2IÈME DE CONCENTRATION : SANTÉ	**93,857,442**
8	Appui au plan national de développement sanitaire (PNDS/Santé) | 021-511	**53,857,442**
9	Projet d'accélération de l'atteinte des OMD 4 & 5 en RDC | 023-801	**40,000,000**
	3IÈME DOMAINE DE CONCENTRATION : INFRASTRUCTURES	**311,610,192**
10	Appui à la réhabilitation et assainissement urbain (PARAU) | 021-535	**109,410,192**
11	Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC | 021-536	**60,000,000**
12	Réhabilitation de la voirie de GOMA | 022-738	**28,500,000**
13	Route nationale RN1 | 022-739	**113,700,000**
	DOMAINES HORS CONCENTRATION	**63,811,083**
	ENVIRONNEMENT	**33,360,000**
14	Appui à la politique nationale de conservation et gestion de la forêt et de la biodiversité | 021-032	**33,360,000**
	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS | INITIATIVES DIVERSES	**30,451,083**
15	Programme d'aide au Commerce | 021-348	**16,000,000**
16	Facilité de Coopération Technique — TCF III | 021-694	**2,721,293**
17	Facilité de Coopération Technique — TCF IV | 022-915	**6,551,083**
18	Appui aux Organisations de la société civile | 022-726	**4,000,000**
	ENVELOPPE B	**148,196,076**
19	Projet d'appui au STAREC – Volet santé |022-623	**4,890,000**
20	Appui à la réforme de la Justice à l'est de la RDC (PARJE UHAKI SAFI) | 022-398	**18,435,295**
21	Appui à la stabilisation et reconstruction de l'est de la RDC (PASTAR) | 022-551	**20,620,000**
22	Appui budgétaire à la Stabilisation économique de la RDC | 021-645	**22,620,000**
23	VFLEX — Appui budgétaire pour atténuer les effets de la crise écon. et financière en RDC | 022-389	**50,000,000**
24	Office d'aide humanitaire ECHO | 022-389	**9,975,000**
25	Violences sexuelles| 023-084	**20,000,000**
TOTAL DES ENGAGEMENTS		**739,609,968**

ENGAGEMENTS 11e FED

	INTITULES PROJETS | PROGRAMMES | COMPOSANTES | N° COMPTABLE	ALLOCATION EN €
	1IER DOMAINE DE CONCENTRATION : GOUVERNANCE	**33,000,000**
1	Appui à la réforme de la sécurité - volet Défense | 036-193	25,000,000
2	Appui à l'Ordonnateur national | 034-686	8,000,000
	2IÈME DE CONCENTRATION : SANTÉ	**150,000,000**
3	Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones de la Province orientale| 033-822	5,000,000
4	Programme de renforcement de l'Offre et Dévéloppment de l'accès aux Soins de Santé en RDC "PRODS" | 038-165	145,000,000
	3IÈME DOMAINE DE CONCENTRATION : INFRASTRUCTURES	**150,000,000**
5	Route nationale RN1 (section Tshikapa - Mbuji-Mayi) | 038-614	150,000,000
	4IÈME DOMAINE DE CONCENTRATION : ENVIRONNEMENT	**130,000,000**
6	Environnement et Agriculture durable | 037-685	130,000,000
	DOMAINES HORS CONCENTRATION	**10,000,000**
7	Facilité de Coopération Technique — TCF V | 034-692	10,000,000
	ENVELOPPE B	**0**
TOTAL DES ENGAGEMENTS		**463,000,000**

ENGAGEMENTS SUR LES LIGNES BUDGETAIRES ET DIVERSES FACILITES

	INTITULES PROJETS | PROGRAMMES | COMPOSANTES | N° COMPTABLE	ALLOCATION EN €
	LIGNES BUDGETAIRES	**21,050,000**
1	Programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP)	4,000,000
2	Santé/Actions contre les violences sexuelles (PANZI)	2,350,000
3	Environnement	5,000,000
4	Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme	2,500,000
5	Instrument de stabilité	7,200,000
	ECHO (Service d'aide humanitaire et de protection civile de la commission européenne)	**62,500,000**
6	ECHO	62,500,000
	DIVERS	**1,000,000**
7	Energie	1,000,000
TOTAL DES ENGAGEMENTS		**84,550,000**

L'ORDONNATEUR NATIONAL

Développement durable

« La montée en puissance du secteur de l'agriculture et agrobusiness va permettre à la RDC de : (i) renforcer sa contribution à la croissance économique ; (ii) restaurer la sécurité alimentaire ; (iii) réduire la pauvreté et la précarité dans les milieux ruraux ; (iv) accroître la production des produits vivriers et pérennes. »

Sécurisation des recettes

« Le Gouvernement a la volonté de finaliser le projet de mise en place du réseau informatique performant par la fibre optique capable d'assurer la traçabilité de toutes les opérations de collecte des recettes, de favoriser l'échange de données, d'intensifier les opérations de lutte contre la fraude fiscale et de maximiser les recettes domestiques… Ce réseau d'interconnexion par la fibre optique est une première pierre de l'édifice technique sur lequel se construit la chaîne de la recette. Chaque régie financière pourra et devra dorénavant échanger des données, non seulement, au sein de ses propres services, mais également avec les autres régies financières ainsi que les services connexes à la mobilisation des recettes. »

Finances publiques

« Depuis l'évaluation PEFA 2012, des efforts considérables ont été déployés par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la réforme des finances publiques. Malgré ces avancées, beaucoup de mesures et actions doivent être prises pour apporter des corrections nécessaires.

Conscient des faiblesses caractéristiques de la gestion des dépenses publiques, le Gouvernement portera ses efforts sur : (i) le renforcement de la chaîne de la dépense ; (ii) la maîtrise de la masse salariale ; (iii) le renforcement du système de passation des marchés publics ; (iv) le paiement régulier du service de la dette ; (v) la promotion de la cohérence entre le plan des engagements budgétaire, le plan de trésorerie et le plan de passation de marchés ; (vi) le renforcement du système de conservation des documents de la dépense publique. »

> Depuis l'évaluation PEFA 2012, des efforts considérables ont été déployés par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la réforme des finances publiques.

Partenaires techniques et financiers

« Il convient de relever que depuis 2001, la RDC a nettement exprimé sa volonté d'améliorer le cadre de gouvernance de sa politique macroéconomique en reprenant notamment la coopération avec les institutions multilatérales et en fixant des objectifs de politique économique pour lesquels des efforts ont été déployés en vue de leur atteinte. »

« En ma qualité de responsable du partenariat financier, j'attire l'attention des équipes de mise en œuvre de projets sur la nécessité de respecter les directives en matière de décaissement. »

S.E.M Henri Yav Mulang
Ministre des Finances

LE CHEF DE DELEGATION DE L'UE

En 2017, la mise en œuvre du Programme indicatif national RDC (PIN) du 11e Fonds européen de développement (FED) s'est poursuivie de manière à atteindre un engagement de 84% de l'allocation de 620 millions d'euros pour la période 2014-2020. La coopération dans les quatre secteurs focaux à savoir la santé, l'environnement et l'agriculture durable, les infrastructures, la gouvernance politique et économique ont permis d'atteindre des résultats concrets auprès des populations bénéficiaires.

Près de 3,5 millions de personnes ont eu accès à des soins de qualité à des prix abordables et de manière pérenne. Grâce à l'électricité fournie par les barrages construits et en construction en marge du parc des Virunga et le développement de l'agriculture autour du parc et la sécurité alimentaire, près de 4 millions de personnes accèdent progressivement à la sécurité alimentaire, à l'entrepreneuriat et à des ressources et activités économiques alternatives à celles liées à l'exploitation illégale des faunes et flores exceptionnelles des parcs congolais protégés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans le domaine des infrastructures, la contractualisation complète des 60 millions d'euros du programme d'appui à la navigation à la navigabilité du fleuve Congo et de la rivière Kasaï fait déjà ressentir ses effets grâce à la livraison des grues dans certains ports du pays avec un doublement des marchandises chargées à Kisangani par exemple et un trafic fluvial de nuit à Kalemie. À Goma, la construction de 20 km de la voirie au cœur de la ville se poursuit au grand bonheur tant des passagers des véhicules que des piétons enfin protégés sur des trottoirs. Le chantier de construction de 104 km de la Route nationale n°1 s'est accéléré permettant de libérer un nouveau commerce de flux de marchandises vivrières à moindre prix au bénéfice des 300.000 personnes vivant à Kikwit et de relier Kinshasa au Kasaï, en moins d'une journée de voyage.

Par ailleurs, l'appui à la population par les projets de sécurité alimentaire, à travers l'agroforesterie, et l'appui à la société civile à travers la mise en place des Comités locaux de Développement, les mutuelles de solidarités, les comités de gestion d'eau (forages et puits communautaires), la reforestation et préservation des réserves de biosphères de Luki au Kongo central et Yangambi dans la Tshopo ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, dont le procès «fleuve» de Kavumu, sont autant de succès poursuivis en 2017.

> La revue à mi-parcours du Programme indicatif national RDC 11e FED a confirmé que les grandes orientations restent globalement d'actualité et que les grandes priorités politiques pour la coopération entre l'UE et la RDC demeurent celles prévues et sont en ligne avec les ODD.

L'Union européenne a également assumé son rôle de partenaire majeur de la RDC, aux côtés d'autres partenaires, dans l'accompagnement du processus électoral, en mettant à la disposition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) une expertise de qualité.

La revue à mi-parcours du Programme indicatif national RDC 11e FED a confirmé que les grandes orientations restent globalement d'actualité et que les grandes priorités politiques pour la coopération entre l'UE et la RDC demeurent celles prévues et sont en ligne avec les ODD. C'est dans ce contexte que l'Union européenne a adopté un nouveau programme d'appui au cycle électoral (20 millions d'euros) et un complément au programme d'appui à la santé (10 millions d'euros) pour répondre à la crise humanitaire dans le Kasaï central.

L'Union européenne reste disposée à apporter sa contribution au développement de la RDC, notamment en poursuivant ses trois objectifs stratégiques, à savoir :

- la lutte contre la pauvreté, en favorisant une croissance inclusive et durable bénéficiant à la population et en préservant les ressources naturelles ;
- l'enracinement de la démocratie, de l'État de droit et les droits de l'Homme ;
- la paix et la stabilité dans la région.

S.E.M. l'Ambassadeur Bart Ouvry
Chef de délégation de l'Union européenne

SOMMAIRE

1ère Partie

L'Ordonnateur national du FED 6

Le Chef de délégation de l'UE 8

Coopération UE-RDC 12

La COFED 18

Résumé du rapport annuel 20

Executive summary 22

2ème Partie

Rétrospective 2017 26

Programmes et projets

Gouvernance 32

Infrastructures 54

Santé 68

Environnement 80

3ème Partie

Passation de marchés 84

Bilan financier du programme indicatif national 98

4ème Partie

Glossaire 120

Abréviations 124

Partenaires au développement 128

Légendes et crédits 132

COOPERATION UE-RDC

Cadre général de la Coopération entre l'Union européenne et les pays ACP

Les relations entre l'UE et la RDC s'inscrivent dans le cadre de la coopération entre le groupe des États ACP et l'Union européenne. Cette coopération tire son origine de l'accord de coopération commerciale, la Convention de Lomé, signée le 28 février 1975 entre la Communauté économique européenne (CEE) et 46 pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Cet accord a été renouvelé en 1979 (Lomé 2 avec 57 pays ACP), en 1984 (Lomé 3 avec 66 pays ACP) et en 1990 (Lomé 4 avec 70 pays ACP).

Le 23 juin 2000, la convention de Lomé est remplacée par l'accord de Cotonou afin de favoriser l'adaptation des pays ACP à l'économie de marché. Il est entré en vigueur en avril 2003 et a pour objectif, à court terme, d'éradiquer la pauvreté, de promouvoir et accélérer le développement économique, culturel et social des États ACP, de contribuer à la paix et à la sécurité et de promouvoir un environnement politique stable et démocratique. Les objectifs de ce partenariat entrent en cohérence avec les objectifs du développement durable et d'une intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

Conclu pour vingt ans, révisable tous les cinq ans, cet accord réunit 79 pays ACP et les 28 pays de l'Union européenne ; et arrive à échéance en 2020. Il s'appuie sur le plan d'action relatif à l'efficacité de l'aide (appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats en matière de développement et responsabilité mutuelle) et repose sur les principes fondamentaux suivants :

- L'égalité des partenaires et appropriation des stratégies de développement ;
- Participation (l'État reste partenaire principal, mais l'Accord préconise une ouverture à différents types d'acteurs) ;
- Le rôle central du dialogue et le respect des engagements mutuels ;
- La différenciation et la régionalisation.

L'Accord repose sur cinq piliers qui constituent les principales orientations du partenariat :

- **Une dimension politique globale** favorise le dialogue politique, les politiques de consolidation de la paix, le respect des Droits de l'Homme, la bonne gestion des affaires publiques ;
- **La promotion des approches participatives** intègre les acteurs non étatiques et la société civile dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et programmes de développement ;
- **Des stratégies de développement** et la priorité accordée à l'objectif de réduction de la pauvreté mettent l'accent sur trois domaines prioritaires à savoir : le développement économique, le développement social et humain, l'intégration et la coopération régionale ;
- **La mise sur pied d'un nouveau cadre de coopération économique et commerciale.** Les bases de cette coopération, comme définies dans l'Accord de Cotonou, indiquent que l'Union européenne et les États ACP négocieront et concluront de nouveaux accords commerciaux connus sous le nom d'Accords de partenariat économique (APE), compatibles avec les règles de l'OMC, supprimant progressivement les entraves au commerce entre les deux parties, au cours d'une période intérimaire d'au moins 12 ans, et mettant ainsi fin au système de préférences commerciales non réciproques dont les États ACP bénéficient dans le cadre des accords précédents. Dans ce contexte, les échanges commerciaux seront donc libéralisés entre les deux parties ;
- **La réforme de la coopération financière** qui vise à orienter pour favoriser les subventions et les investissements dans les pays ACP.

Dans le cadre de cette coopération, sont considérés comme acteurs : (i) les organisations sous-régionales, régionales ACP et l'Union africaine ; (ii) les autorités publiques (locales, régionales et nationales), y compris les parlements des États ACP ; (iii) les acteurs non étatiques (le secteur privé, les partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales ; (iv) la société civile sous toutes ses formes selon les caractéristiques nationales.

Les institutions de coordination de l'Accord de Cotonou

L'Accord de Cotonou est mis en œuvre par des institutions paritaires ACP-UE dont le rôle est d'assurer la coordination, la cohérence et la complémentarité, ainsi qu'un flux efficace et réciproque d'informations. Il s'agit du Conseil des ministres, du Comité des ambassadeurs et de l'Assemblée parlementaire paritaire. Il est également prévu des réunions de chefs d'État et de gouvernement pour accompagner et assurer un suivi de cette mission de coordination.
Le Secrétariat du Groupe des États ACP qui a son siège à Bruxelles, est dirigé par un Secrétaire général doté d'un pouvoir exécutif. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique internationale du groupe, de l'animation et de la coordination de la politique de coopération, sous l'autorité des organes politiques ci-dessus mentionnés.

Le traité de Lisbonne et l'action extérieure de l'Union européenne

Le traité de Lisbonne régit actuellement le fonctionnement de l'Union européenne. Adopté en 2009, il adapte en profondeur les règles des anciens traités pour permettre une meilleure coordination à 27 États membres (aujourd'hui 28). Depuis son entrée en vigueur, l'Union est régie par deux traités : le traité sur l'Union européenne (TUE) et le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Ainsi, le traité de Lisbonne rénove l'architecture des institutions, assouplit la prise de décision et renforce la représentation extérieure de l'Union. Il comprend des innovations importantes en donnant à l'Union des moyens de développer la cohérence et l'unité de sa politique extérieure, en créant le poste de Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de Sécurité. Ce dernier porte également le titre d'un des vice-présidents de la Commission européenne.

COOPERATION UE-RDC

Le Service européen pour l'Action extérieure (SEAE) est le service diplomatique de l'UE qui aide le Haut représentant à mener la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne. En RDC, la délégation de l'Union européenne (DUE) contribue à la consolidation du pays, en lui apportant un important soutien au développement politique, économique et commercial, dans le cadre de l'Accord de Cotonou.

Les principales fonctions de la DUE consistent à :

- Représenter l'ensemble des institutions de l'Union européenne en RDC et conduire le dialogue politique avec les autorités congolaises et la société civile. Ce dialogue politique s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Cotonou sur le partenariat ACP-UE et vise à promouvoir les valeurs et les intérêts communs, tels que le respect pour les droits humains et les libertés politiques, l'enracinement de la démocratie et la consolidation d'un état de droit ;
- Assurer la présidence locale de l'Union européenne, jouant un rôle de coordination et d'impulsion et s'exprimant au nom de l'Union européenne et de tous ses États membres, effectuant les démarches communes au nom de l'UE et de ses États membres.

Les instruments financiers de l'Aide au développement

Le Fonds européen de développement (FED) est le principal instrument financier de la coopération entre l'UE et le Groupe ACP et finance de nombreux programmes et de projets de développement dans l'ensemble des pays ayant conclu des accords de partenariat avec l'Union.

Il contribue également au développement de certains pays et territoires d'outre-mer PTOM) liées à l'UE. Depuis sa création en 1957, chaque nouvel accord de partenariat conclu entre l'UE - groupe ACP - PTOM est assorti d'une enveloppe financière globale destinée à financer la mise en œuvre de la coopération pendant une période de 5 ans. Le 11e FED, d'une enveloppe globale de 30,5 milliards d'Euros, couvre la période de 2014-2020. De ce montant, 29 milliards d'euros sont alloués aux États ACP.

Le FED vise principalement à promouvoir : la coopération économique, l'intégration régionale et l'appui institutionnel, la santé, l'éducation et la formation, le développement rural, l'environnement, le transport et infrastructures et, enfin, les politiques horizontales.

L'enveloppe financière du FED destinée aux pays ACP se décompose en trois grandes rubriques :

- Une enveloppe nationale et régionale : la Commission européenne et l'État ACP concerné élaborent, en étroite concertation, un document de stratégie et un programme indicatif national (PIN)/régional (PIR). Chaque stratégie assortie de son programme indicatif est présentée dans un document unique, qui donne lieu à un échange de vues entre les États membres et la Commission dans le cadre du Comité du FED.

La RDC est bénéficiaire des programmes régionaux suivants :

- au niveau du COMESA avec le projet de mise en œuvre de l'intégration régionale pour appuyer l'adoption des normes harmonisées et mettre en œuvre le Régime commercial simplifié du COMESA;
- au niveau de la CEEAC avec une enveloppe globale de 120 millions d'euros de l'Union européenne, (i) dans le cadre de l'exécution de la sixième phase du programme des « Écosystèmes Fragilisés d'Afrique centrale » (ECOFAC VI) ; (ii) pour la mise en œuvre du programme Paix et Sécurité de la CEEAC et ; (iii) la mise en œuvre du programme d'appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales en Afrique (PAGIRN).

- Une Facilité d'Investissement gérée par la Banque européenne d'Investissement (BEI) : la Facilité d'Investissement est entrée en vigueur en 2003. Elle a pour objet de soutenir le développement économique des pays ACP par des investissements réalisés à des conditions de marché dans le secteur privé, ainsi que par le financement d'entreprises du secteur public gérées commercialement, en particulier celles qui sont responsables d'infrastructures économiques essentielles. Elle fournit des capitaux à risque, des prêts ordinaires, des garanties ainsi que des bonifications d'intérêts pour certaines opérations jugées prioritaires. Le Comité de la Facilité, composé des États membres, se prononce sur les orientations et les décisions qui sont validées par le Conseil d'administration de la Banque européenne d'investissement (BEI). Au courant de l'année 2017, la BEI a annoncé l'octroi d'un prêt de 24 millions d'euros à la société Africa Mobile Networks pour un projet de déploiement de 250 tours télécoms solaires dans les zones rurales du Cameroun et 750 autres tours dans les zones rurales de la RDC. Les fonds fournis à Africa Mobile Networks par la BEI proviennent de l'enveloppe « Investissement d'impact » de la Facilité d'Investissement ACP qu'elle gère.

- Une enveloppe dite intra-ACP cogérée par la Commission européenne et le Secrétariat ACP. Les programmes intra-ACP financent des actions thématiques communes à un grand nombre ou à l'ensemble des pays ACP ainsi que des participations à des fonds multilatéraux. La coopération intra-ACP est une coopération de nature géographique et de niveau supra-régional (par opposition aux niveaux national et régional). Au titre de la coopération intra-ACP, des initiatives régionales ont été soutenues, à partir notamment des « facilités » (Eau, Énergie, Paix, Migration), mais également des fonds mondiaux ou organisations internationales (Fonds global Sida, Fast-track Éducation, soutien à l'Union africaine, Fonds PPTE et Fonds fiduciaire Infrastructures dans le cadre du partenariat UE-Afrique sur les Infrastructures).

Des instruments à vocation thématique, ouverts à tous les pays en développement, viennent compléter ces outils. Il s'agit de :

- l'Instrument pour la coopération et le développement (ICD) ;
- l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (EIHDR) ;
- la Facilité alimentaire de l'UE;
- ECHO pour l'aide humanitaire.

L'avenir des relations ACP-UE après 2020

Les prochaines années devraient marquer un tournant dans les relations ACP – UE. En effet, l'Accord qui a été signé pour 20 ans arrive à son terme en 2020. Les différentes parties s'attèlent déjà à réfléchir sur les contours de ces relations.

Dès novembre 2016, le Conseil de l'Europe a commencé à examiner la nature et la structure des relations qu'entretiendront l'UE et les pays ACP, une fois que l'accord de Cotonou aura expiré. Les travaux menés dans ce cadre reposent sur une communication conjointe de la Commission européenne et de la Haute Représentante, adoptée le 22 novembre 2016.

COOPERATION UE-RDC

Cette communication porte plus particulièrement sur les trois principaux aspects des relations futures : la structure, la nature et l'étendue géographique d'un éventuel nouvel accord.

À ce stade, les préparatifs pour les négociations entre l'UE et les pays ACP, pour le renouvellement de l'Accord de Cotonou ont été entamés. L'année 2018 prévoit plusieurs rencontres à ce sujet et devrait déterminer des grandes orientations sur le cadre du nouvel accord.

Le contexte de la coopération entre l'Union européenne et la RDC

Historique
La coopération structurelle entre l'Union européenne et la RDC s'est construite et a évolué en plusieurs étapes.

Il convient de noter qu'elle a été interrompue pendant une dizaine d'années (1992-2002), période durant laquelle des programmes humanitaires ont subsisté et ont été mis en œuvre directement par la Commission européenne, par le biais de son agence humanitaire et d'ONG. Cette coopération a repris en 2003 et, à la même période, un Ordonnateur national (ON) du FED a été désigné, à savoir le ministre des Finances. Cette étape marquait ainsi le rétablissement des modalités d'une coopération cogérée du FED entre l'ON et l'UE telles qu'établies par l'Accord de Cotonou.

Avec la récupération progressive en 2004 des attributions de l'ON, qui a pu bénéficier de l'instauration de services techniques pour l'assister, tous les projets identifiés dans les conventions de financement de programmes, signées depuis 2005 entre l'ON et l'UE, sont mis en œuvre selon les règles communes à tous les États ACP, à savoir : l'Ordonnateur national assure les responsabilités de maître d'ouvrage. Depuis 2006, l'ON lance les appels d'offres, organise l'ouverture des offres et leur évaluation, propose l'attribution des marchés, signe des contrats, en assure la gestion contractuelle et la maîtrise d'ouvrage et, enfin, procède à la liquidation et l'ordonnancement des paiements.

Afin de faciliter l'accompagnement et le traitement des divers dossiers et procédures administratives gérées par l'autorité contractante dans le cadre du FED, l'ON a désigné en septembre 2009 l'Ordonnateur national délégué, en la personne du Coordonnateur de la COFED.

Relations actuelles entre l'UE et la RDC
Au niveau politique, l'UE a participé activement aux efforts de la communauté internationale pour restaurer la paix et la démocratie en RDC, en soutenant financièrement le referendum constitutionnel de 2005 et les processus électoraux de 2006 et de 2011, tout en déployant d'importantes missions d'observation électorale.

Au-delà des aspects politiques et militaires, la contribution de l'UE s'appuie sur un important soutien au développement dans le cadre de l'Accord de Cotonou signé. L'enveloppe pour la période 2014-2020 (11e Fonds européen de développement) est une des plus importantes sur un plan bilatéral avec plus de 620 millions d'euros (i.e. enveloppe A) mobilisés sur quatre axes prioritaires:

- Santé : 150 millions d'euros ;
- Environnement et agriculture durable : 130 millions d'euros ;
- Renforcement de la gouvernance et État de Droit : 160 millions d'euros ;
- Infrastructures : 150 millions d'euros.

À ceci s'ajoutent quelques mesures d'appuis transversaux (appui à la société civile : 12 millions d'euros, et autres mesures : 18 millions d'euros).

Ce partenariat prévoit un dialogue politique soutenu qui permet à l'UE et à la RDC d'échanger régulièrement et ouvertement sur les sujets d'intérêt commun et notamment la préservation de l'espace politique et le respect des Droits humains. L'enveloppe B, destinée à couvrir les imprévus, sera déterminée ultérieurement, selon les mécanismes et procédures spécifiques.

Aide humanitaire
En RDC, des conflits récurrents ont entraîné des déplacements massifs de populations et une crise humanitaire importante. De plus, le pays fait face à de multiples épidémies.

C'est ainsi que la DG-ECHO, le bureau de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne, a apporté une assistance de première nécessité à destination des populations déplacées ou vulnérables par le biais d'une aide humanitaire appropriée et dans le respect des principes humanitaires tels que l'impartialité, la neutralité.

La DG-ECHO finance également des projets de préparation et d'atténuation des risques dans des régions sujettes aux catastrophes naturelles. La DG-ECHO vient aussi en aide aux personnes réfugiées, arrivant sur le territoire de la RDC en provenant de la République Centrafricaine, du Soudan du Sud et du Burundi. Dans les zones où le retour des réfugiés est possible, la DG-ECHO fournit les conditions minimales pour aider à la reconstruction du cadre de vie et à une amélioration des services sociaux de base.

Dans les zones épargnées par les conflits, l'aide humanitaire est principalement axée sur la malnutrition aiguë, l'insécurité alimentaire et les épidémies (rougeole et choléra notamment).

LA COFED

Signé le 23 juin 2000 entre la Communauté européenne et ses états membres, d'une part, et le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), d'autre part, l'Accord de Cotonou, qui fixe le cadre du partenariat politique, économique et commercial entre les parties signataires, a été conclu pour une durée de vingt ans et révisé par deux fois, en 2005 et en 2010.

Ce partenariat est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les Objectifs du développement durable (ODD) et d'une intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale. Il offre un cadre cohérent d'appui aux stratégies de développement définies par chaque État ACP.
C'est dans ce cadre que sont attribuées à l'Ordonnateur national du FED, désigné par les pouvoirs publics de chaque état ACP, des prérogatives dans la supervision, la mise en œuvre et le suivi des programmes et projets financés par l'Union européenne.

Afin d'accomplir au mieux les attributions qui sont les siennes dans le cadre de cet accord, le ministre des Finances, Ordonnateur national du FED en RDC, bénéficie de l'appui d'une structure technique, à l'instar de ses homologues des autres pays ACP.

C'est ainsi qu'a été créée en novembre 2014, par arrêté ministériel, la COFED – Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement – placée sous la supervision d'un Coordonnateur, qui assume également les fonctions d'Ordonnateur national délégué.

Les missions de la COFED, en tant que service technique de l'Ordonnateur national, qui travaille en étroitement avec la délégation de l'Union européenne, sont les suivantes :

- Assister l'Ordonnateur national du FED dans la gestion des ressources octroyées à la RDC par l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ;
- Coordonner, avec les ministères techniques et les organisations de la société civile, les travaux relatifs à la programmation, le suivi régulier, les revues annuelles, à mi-parcours et finales de la mise en œuvre de la coopération UE-RDC ;
- Participer à l'instruction et à l'élaboration des projets et programmes nationaux et régionaux ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, en assurer la publication et soumettre les propositions d'attribution à la DUE ;
- Assurer la liquidation et l'ordonnancement des dépenses dans la limite des ressources disponibles ;
- Apporter un appui institutionnel et juridique aux maîtres d'ouvrage délégués et aux maîtres d'œuvre des différents programmes ;
- Mener, en collaboration avec la DUE, les actions de visibilité des différents projets et programmes financés par cette dernière.

Les différents partenaires nationaux intervenant dans la mise en œuvre des projets et programmes FED sont également accompagnés par la COFED qui met à leur disposition son expertise technique, juridique et financière, outre le renforcement des capacités. A ce titre, il convient de citer, entre autres, l'assistance juridique, l'organisation de formations et de missions régulières de supervision et d'évaluation sur terrain ainsi que d'activités visant à assurer la visibilité et l'information du grand public sur les réalisations enregistrées dans le cadre de la coopération UE-RDC.

Afin de bien réaliser sa mission, la COFED s'est dotée d'un personnel composé de cadres nationaux hautement qualifiés, recrutés par appel à candidatures, et de fonctionnaires ou assimilés, mis à sa disposition par le ministère des Finances. Elle bénéficie d'une assistance technique ad hoc pour des missions spécifiques ainsi que des services d'un personnel d'appui.

Le fonctionnement de la Cellule est assuré par la Convention de financement du projet d'appui à l'Ordonnateur national du FED. Conformément aux principes édictés dans la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'aide au développement, le Gouvernement congolais contribue également à la prise en charge des activités de la structure.

COFED
Hôtel des Impôts
(DGI) Croisement
des avenues des
Marais et Provinces
Orientale - Gombe
Kinshasa - RDC
(+243) 81 555 36 44
cofed@cofed.cd
www.cofed.cd

RESUME DU RAPPORT

Ayant connu plusieurs phases, la coopération entre l'UE et la RDC a été interrompue pendant une dizaine d'années (1992 – 2002), période durant laquelle des programmes humanitaires ont subsisté et ont été mis en œuvre directement par la Commission européenne, par le biais de son agence humanitaire et d'ONG. Le rétablissement des modalités de coopération cogérée du FED entre l'ON et l'UE a marqué l'année 2003. Ce n'est que vers la fin de l'année 2004 que l'ON a entamé la récupération progressive de ses attributions, en bénéficiant de services techniques pouvant l'assister, en l'occurrence la COFED. Il désigne en 2007 un Ordonnateur national délégué en la personne du Coordonnateur de la COFED.

Les fonds de l'Union européenne, octroyés sous la forme de dons (non remboursables), sont mis en œuvre à travers le Programme indicatif national (PIN) et certains programmes régionaux, entièrement financés par le Fonds européen de développement, le budget de l'UE avec ses lignes thématiques ainsi que les interventions humanitaires qui contribuent largement aux actions menées par l'UE en RDC, avec l'agence ECHO.

La contribution de l'UE s'appuie sur un important soutien au développement dans le cadre de l'Accord de Cotonou, dont l'enveloppe relative à la période 2014-2020 (11e FED) est une des plus importantes sur un plan bilatéral, avec plus de 620 millions d'euros correspondant à l'aide programmable, mobilisés sur quatre axes :

- **Santé :** 150 millions d'euros ;
- **Environnement et agriculture durable :** 130 millions d'euros ;
- **Renforcement de la gouvernance et État de Droit :** 160 millions d'euros ;
- **Infrastructures :** 150 millions d'euros.

À ceci s'ajoutent quelques mesures d'appuis transversaux (appui à la société civile : 12 millions d'euros, et autres mesures : 18 millions d'euros).

L'enveloppe non programmable, destinée à couvrir les imprévus, sera déterminée ultérieurement, selon les mécanismes et procédures spécifiques.

Ce partenariat prévoit un dialogue politique soutenu qui permet à l'UE et à la RDC d'échanger régulièrement et ouvertement sur les sujets d'intérêt commun et notamment la préservation de l'espace politique et le respect des Droits humains.

Dans le secteur de la Gouvernance, la période sous revue est marquée par la clôture des prestations d'assistance technique pour l'ensemble des programmes et la prise en mains progressive des leviers de changement par les capacités nationales. Le processus de réformes institutionnelles a été accompagné par un appui-conseil important apporté par les différents programmes et projets.

Dans la gouvernance politique, des efforts concertés ont été déployés à tous les niveaux pour accroître la résilience des institutions concernées face aux défis de modernisation et de redevabilité. Les programmes et projets auront contribué à internaliser, au sein des différentes administrations, ces changements de paradigmes. Ceci concerne entre autres l'appui technique au Secrétariat du groupe thématique Justice et Droits humains, qui s'est attelée douze mois durant à renforcer le cadre stratégique de la réforme sectorielle, par la validation et la mise en œuvre d'une feuille de route pour l'élaboration d'un nouveau document de politique nationale (PNRJ) et par l'amélioration du fonctionnement de la structure (GTJDH).

De même, le programme d'appui au secteur de la sécurité – volet Défense - a financé des prestations d'assistance technique fournies tout au long de l'année sous revue, auprès des structures bénéficiaires, en fonction du plan de travail et du dispositif méthodologique arrêtés de commun accord. Des réponses aux besoins spécifiques ont également été apportées par des missions court terme pour appuyer les experts résidents. Le fil conducteur des activités déployées par le projet demeure l'appui au conseil stratégique et opérationnel pourvu par les experts, dans une approche de synergies entre composantes.

Pour les aspects relatifs à la gouvernance économique, il sied de mentionner les performances de l'administration et des institutions publiques en charge de la transparence dans la gestion des recettes et dépenses publiques ainsi que la modernisation des services clés intervenant dans cet arsenal institutionnel. À titre d'exemple, la mise à disposition du logiciel SAP, contenant toutes les exigences liées aux données et aux processus métiers du bénéficiaire, est complétée par la mobilisation de plusieurs expertises qui ont appuyé le ministère des Finances dans la rédaction des textes et/ou l'organisation de certaines activités, notamment, la rédaction des procédures comptables détaillées des recettes et des dépenses.

La contribution du FED s'inscrit également dans le cadre de la réhabilitation/construction des infrastructures de transports, notamment avec les interventions en matière de route et de voies navigables. En effet, les budgets infrastructures des 10e FED (en cours d'exécution) et 11e FED (récemment signé) ont été destinés à la route nationale n°1, longue de 3 300 km, assurant la liaison entre les localités de Banana (au Kongo Central) et Sakanya (dans l'ex. Katanga) et présentant divers points de jonction avec les autres modes de transport. Le 10e FED assure également les ressources pour l'amélioration de la navigabilité du bief moyen du fleuve Congo (boulevard naturel) et la rivière Kasaï.

Dans le même secteur, l'Union européenne a alloué une part importante des enveloppes des projets et programmes FED à la construction et réhabilitation de bâtiments. Cette approche répond à la volonté nationale de doter les institutions de la République d'infrastructures et constructions modernes, à la hauteur des enjeux de décentralisation. Il s'agit entre autres de la construction et la réhabilitation des tribunaux de commerce (Boma, Kananga, Kolwezi et Butembo) ou encore des travaux de réhabilitation/construction des bâtiments, l'acquisition des matériels et mobiliers de bureau, la poursuite de l'installation des équipements informatiques et réseaux ainsi que la mise en place du progiciel de gestion, dans le cadre de la modernisation de la comptabilité publique.

Quant au secteur de la Santé, le Plan national de développement sanitaire actuel (PNDS) s'insère dans la seconde édition de la Stratégie de renforcement du système de santé (SRSS 2) pour une exécution sur la période 2016-2020. Tout en traduisant la volonté du Gouvernement congolais et de ses partenaires d'apporter des solutions pérennes aux problèmes sanitaires de la population, le PNS poursuit comme objectif spécifique celui d'accroître la couverture et l'utilisation des services et soins de santé de qualité par la population avec équité et protection financière.
Les programmes financés sur le 10e et le 11e FED sont alignés sur les piliers majeurs de la stratégie nationale de renforcement du système de santé : i) en appui au PNDS de façon globale ; ii) en améliorant la qualité des services et soins offerts dans le but de réduire la mortalité maternelle et infanto juvénile (PAP OMD 4&5) et enfin ; iii) par la capitalisation des acquis des programmes précédents, en renforçant l'offre et le développement de l'accès aux soins de santé (PRO DS).

En matière d'Environnement, la protection des aires protégées nécessite un effort concomitant, coordonné et cohérent, de conservation de la nature à l'intérieur des parcs, et d'amélioration du bien-être de la population vivant dans la zone d'attraction, via des retombées économiques et sociales positives.

C'est dans ce cadre que les actions de l'Union européenne viennent en appui à toutes les initiatives que le Gouvernement de la RDC met en action pour faire de la conservation du patrimoine naturel un enjeu majeur de son développement. Pour le PIN 11e FED, une enveloppe de 130 millions d'euros est allouée en faveur des cinq aires protégées de la RDC, à savoir : les parcs nationaux des Virunga, Garamba, Salonga, Upemba (le complexe Upemba-kundelungu), ainsi que la biosphère de Yangambi.

S'agissant des relations ACP-UE, pour lesquelles l'Accord de Partenariat arrive à son terme en 2020, les prochaines années devraient marquer un tournant important. Les différentes parties s'attèlent déjà à réfléchir sur les contours des futures relations et des appuis FED. En attendant, il est à signaler que pour la RDC, les programmes du 10e FED sont clôturés à plus de 70% et que ceux du 11e FED sont en cours de mise en œuvre.

EXECUTIVE SUMMARY

Having experienced several phases, the cooperation between the EU and DRC has been suspended for 10 years (1992-2002), during this period all humanitarian programmes have remained and been administered directly by the European Commission, thus through its humanitarian agency and NGO. The re-establishment of the terms and conditions for the EDF cooperation co-management between the National Authorizing Officer (NAO) and the EU occurred in 2003. It was not until the end of the year 2004 that the gradual recovery of the responsibilities of the NAO has begun, receiving the support from technical services, through the creation of COFED. A NAO deputy in the person of COFED Coordinator is designated in 2007.

Funds granted by the European Union, in the form of non-refundable grants, are being implemented through the National Indicative Programme (NIP) and some regional programmes. The latter are fully funded by the EDF, the EU budget with its major thematic lines as well as humanitarian interventions which contribute largely to the actions taken by the EU in DRC, with the ECHO Agency.

The EU contribution is based on a significant support for development in the framework of the Cotonou Agreement, of which the envelope for the period 2014-2020 (11th EDF) is one of the most significant on a bilateral level, with more than 620 million Euros corresponding to the programmable aid, raised on four axes:

- **Health:** 150 million Euros;
- **Environment and sustainable agriculture:** 130 million Euros;
- **Capacity building in the field of governance and Rule of Law:** 160 million Euros;
- **Infrastructure:** 150 million Euros.

To this are added some cross-cutting support measures (support for civil society: 12 million Euros, and other measures: 18 million Euros).
The non-programmable envelope, intended to cover unforeseen needs, will be determined later, according to the specific procedures and mechanisms.

This partnership provides a sustained political dialogue which allows the EU and DRC to share openly and regularly on topics of common interest and especially the preservation of political space and respect for Human Rights.

In the Governance sector, the period under review is marked by the closing of the provision of technical assistance for all programmes and the gradual control of the levers of change through national capacities. The process of institutional reforms has been accompanied by an important advisory support provided by the various programmes and projects.

In the field of political governance, joint efforts have been made at all levels to increase the resilience of concerned institutions in the face of the challenges of modernisation and accountability. Programmes and projects have contributed to internalise these paradigm shifts within the different administrations.
This concerns among other a technical support to the Secretariat of the Justice and Human Rights thematic group, which took 12 months to strengthen the strategic framework of sectoral reform, via the validation and implementation of a road map for the draft national policy new document (PNRJ) and the improvement of the structure management (GTJDH).

Similarly, the support programme to the security sector – Defense component - has financed technical assistance services that were provided throughout the year under review, to beneficiary structures, thus based on the work plan and the methodological mechanism adopted by mutual agreement. Responses to specific needs have also been met by short-term missions to support the resident experts. The main idea of the activities carried out by the project remains the support for the strategic and operational advice provided by experts, in a convergent approach between components.

For aspects related to economic governance, it should include the performance of the administration and public institutions in charge of the transparency in the management of public revenue and expenditure as well as the modernisation of key services involved in this institutional structure. For instance, the provision of the SAP software, with the required data and business processes of the beneficiary, is supplemented by the mobilisation of several experts who supported the Ministry of Finance in drafting texts and/or organising certain activities, including the drafting of detailed accounting procedures of revenue and expenditure.

The contribution of the EDF also comprises the rehabilitation/construction of transport infrastructure, including road and waterways interventions. Indeed, infrastructure budgets of the 10th EDF (in progress) and the 11th EDF (recently signed) were intended for the national road No. 1, long of 3 300 km, linking the towns of Banana (in the Kongo Central) and Sakanya (in the former. Katanga) and is presenting various points of junction with other means of transportation.

The 10th EDF also provides resources for the improvement of the navigability of the middle forebay of the Congo River (a natural boulevard) and the Kasai River.

In the same sector, the European Union has allocated a significant part of the envelopes of EDF programmes and projects to the construction and rehabilitation of buildings. This approach meets the national willingness to provide the institutions of the country with modern infrastructure and buildings, to meet the challenges of decentralisation. It is among others the construction and rehabilitation of trade courts (Boma, Kananga, Kolwezi and Butembo) or rehabilitation/construction works of buildings, acquisition of equipment and furniture of office, the pursuit of installation of computer and networking equipment, as well as the implementation of management software package, in the framework of the public sector accounting modernisation.

As for the health sector, the current National Health Development Plan (PNDS) supports the second edition of the strategy for strengthening the health system (SRSS 2) for the 2016-2020 period. While reflecting the willingness of the Congolese government and its partners to provide sustainable solutions to the population health problems, the PNDS pursues a specific objective to increase the coverage and the use of quality health care services by the population with equity and financial safeguard.

Programmes funded under the 10th and the 11th EDF are aligned with the major pillars of the national strategy for strengthening the health system: i) in support of the PNDS in a comprehensive manner; (ii) improving the quality of services and care in order to reduce maternal and child mortality (PAP MDGs 4 & 5) and finally; (iii) by the capitalisation of the achievements of previous programmes, increasing the supply and development of access to health care (PRO DS).

In the environment sector, the protection of protected areas requires a simultaneous, coordinated and coherent effort, for nature preservation in parks, and the improvement of the well-being of the people living nearby surrounding area, via economic and social positive returns.

It is in this framework that the actions of the European Union come to support all the initiatives that the Government of DRC has carried out to make the conservation of the natural heritage a major stake of its development. For the 11th EDF NIP, 120 million Euros are allocated for the five protected areas in DRC, namely: the national parks of Virunga, Garamba, Salonga, Upemba (the Upemba-kundelungu complex), as well as the biosphere of Yangambi.

With regard to ACP - EU relations, for which the Partnership Agreement comes to an end in 2020, the coming years, should mark an important turning point. The different parties have already started to think ahead on the shapes of future relations and EDF supports. In the meantime, it should be noted that for DRC, the 10th EDF programmes are closed at more than 70% and those of the 11th EDF are currently being implemented.

105e session du Conseil des ministres ACP et 42e session du Conseil des ministres ACP-UE, Bruxelles, mai 2017

L'ouverture de cette session a été marquée par les allocutions du Secrétaire général du Groupe ACP, Dr Patrick I. Gomes, du Président de la 71e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, monsieur Peter Thomson et du ministre des Finances et de la Coopération économiques de l'Éthiopie, monsieur Abraham Tekeste.

La délégation congolaise a été menée par le vice-ministre des Finances, Monsieur Tharcisse Loseke Nembalemba, accompagné par l'Ordonnateur national délégué du FED, Monsieur Alexis Thambwe Mwamba.

Ce Conseil des ministres s'est principalement focalisé sur les questions mondiales qui affectent le groupe ACP, et notamment le rôle du Groupe ACP en matière de coopération transcontinentale. Le débat politique entamé lors de la 104e session de novembre 2016 a été poursuivi et les propositions faites par le Groupe des Éminentes Personnes (GEP), relatives aux perspectives d'avenir du Groupe ACP, ont été étudiées.

Le Comité des ambassadeurs a entrepris, par la même occasion, d'établir une feuille de route dans la perspective des négociations avec l'UE qui seront formellement lancées en août 2018, en vue d'un nouvel accord pour l'après 2020, et d'engager à cette fin les actions requises pour mettre au point les dossiers de négociation et les principes fondamentaux devant guider les négociations.

Réunion des Ordonnateurs nationaux et régionaux d'Afrique centrale, Yaoundé, mai 2017

C'est en collaboration avec le Secrétariat du Groupe des Etats ACP et avec la participation du Congo, de la RDC et de la République Centre Africaine, que le gouvernement camerounais a organisé cette réunion des Ordonnateurs nationaux et régionaux du FED en Afrique centrale, à Yaoundé. Les communautés économiques régionales (CER), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) y étaient également conviées.

La RDC a été représentée par l'Ordonnateur national délégué du FED, la Gestionnaire de projet attaché à la Coordination de la COFED, un représentant de la Fédération des entreprises du Congo et un représentant de la société civile (réseau REPONGAC).

Les participants à cette réunion ont d'abord échangé sur les questions majeures relatives au financement du développement, dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Ensuite, ils se sont entretenus avec le Service européen d'Action extérieure (SEAE) de la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les succès et les difficultés rencontrées, notamment dans le choix des secteurs de concentration ont été mis en évidence, de même que le niveau d'absorption des ressources et les modalités et procédures de mise en œuvre.

20e session du Conseil ministériel du Commerce et 15e réunion du Comité ministériel commercial mixte ACP-Union européenne, Bruxelles, octobre 2017

Les questions reprises à l'ordre du jour ont notamment concerné les relations commerciales ACP-UE après 2020, l'état des lieux et les perspectives d'avenir des Accords de partenariat économique, les questions relatives à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que la préparation de la 11e Conférence ministérielle de l'OMC.

À l'approche de l'expiration de l'Accord de partenariat signé à Cotonou, les différentes parties ont entamé une réflexion sur le cadre qui régira les relations ACP-UE après 2020. Le groupe ACP a identifié trois piliers sur lesquels reposera son futur mandat :

- Le commerce, l'investissement, l'industrialisation et les services ;
- La coopération au développement, la technologie, la science, l'innovation et la recherche ;
- Le dialogue politique et le plaidoyer.

En parallèle, une table ronde de haut niveau a été organisée afin d'échanger sur les possibilités des différents instruments, notamment les Accords de partenariat économique (APE) et le Plan d'investissement extérieur européen (PIE), qui peuvent offrir un bénéfice aux acteurs ACP en termes d'industrialisation, de création d'emplois et d'établissements des liens avec les chaines de valeur.

Atelier sur l'autonomisation des jeunes organisé par le réseau des jeunes parlementaires, Kinshasa, octobre 2017

« Investir dans la jeunesse pour un développement durable » est le thème de la rencontre organisée par le Réseau des jeunes parlementaires afin de recueillir les perceptions des jeunes dans le cadre de la préparation du Sommet des États de l'Union africaine et de l'Union européenne, de novembre 2017, en Côte d'Ivoire. Cet atelier se révèle important pour la RDC, qui contient un réservoir de jeunes aspirant à développer leurs talents, en contribuant ainsi à l'essor de l'Afrique. La situation de ces jeunes a donc été évoquée et des pistes de réflexion ont été proposées.

Créé en 2016, ce réseau œuvrant au-delà des clivages politiques est constitué de quelques membres du Parlement de la RDC. Il permet aux jeunes d'avoir un cadre d'échanges au sein du Parlement sur différents thèmes, tels l'éducation, l'emploi, la santé, mais aussi la participation à la citoyenneté. Ces jeunes députés ou sénateurs sont engagés à travers l'action parlementaire dans la promotion et la protection des droits de la jeunesse congolaise.

Faire entendre la voix des jeunes lors des échanges à haut niveau organisés de par le monde est l'objectif spécifique du réseau.

Formation des agents de la DGRAD en vue de la mise en œuvre de la réforme des Finances publiques, Kinshasa, octobre 2017

Un atelier de formation pour les agents de la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales (DGRAD) a été organisé par le projet d'appui à la modernisation des finances publiques (PAMFIP) en vue de la mise en œuvre de la réforme des Finances publiques. Financé par le 10e FED, le PAMFIP comprend plusieurs volets, dont la modernisation de la comptabilité publique (volet 2) et la sécurisation des recettes administratives et domaniales (volet 3). C'est dans le cadre de ces volets que le projet a apporté un appui à la DGRAD avec cette formation de formateurs. Exécutée sur 10 jours, la formation a été constituée d'un module portant principalement sur le cadre légal de la réforme des Finances publiques et de deux modules concernant les métiers de la DGRAD.
Les 35 agents participant à cet atelier ont reçu les capacités nécessaires à la formation des agents de cette régie financière, à la fois, aux niveaux central et provincial.

Réunion des Cellules d'appui aux Ordonnateurs nationaux et régionaux du FED de la région Afrique centrale, Douala, octobre 2017

C'est à l'occasion d'une invitation du ministre de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Ordonnateur national du FED du Cameroun, que se sont réunis à Douala, les coordonnateurs des Cellules d'appui aux Ordonnateurs nationaux et régionaux d'Afrique centrale.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre spécifique des relations de coopération au développement entre l'Afrique centrale et l'Union européenne. L'objectif principal de la réunion était, d'une part, d'assurer le même niveau d'information à tous les acteurs concernés par les mutations importantes liées aux relations avec l'Union européenne et, d'autre part, de formuler des actions visant à améliorer le partenariat UE - ACP.

Les Coordonnateurs nationaux et régionaux ont formulé des recommandations visant à apporter des solutions à ces problématiques. Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ces recommandations, ils ont prévu de mettre en place des points focaux afin de faciliter l'échange d'expériences et d'informations entre cellules et de contribuer au renforcement des capacités de celles-ci.

Sommet Union africaine – Union européenne, Abidjan, novembre 2017

Le cinquième Sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne (UA-UE) a eu lieu les 29 et 30 novembre 2017 en Côte d'Ivoire. Ce fut le premier sommet en Afrique subsaharienne. Cette importante rencontre a réuni 5302 participants, dont 83 Chefs d'État et de gouvernement, représentant 55 pays d'Afrique et 28 pays d'Europe, ainsi que des délégations de pays amis, de la Commission de l'UA, de la Commission de l'UE, des organisations internationales, régionales et sous-régionales.

Durant cette rencontre, quatre priorités communes ont été identifiées : les perspectives économiques pour les jeunes, la paix et sécurité, la mobilité et migration, et la coopération sur la gouvernance. L'accent a particulièrement été mis sur l'investissement dans la jeunesse, considérée comme une des priorités absolues pour l'Afrique comme pour l'Union européenne. Il a aussi été question définir à partir plan d'action 2014-2017 adopté lors du précédent Sommet de Bruxelles la voie à suivre afin de définir la stratégie commune UA – UE, au regard des nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les deux continents.

En parallèle du Sommet, l'UE a proposé de mettre en place un groupe de travail en matière de migration entre l'Union africaine et les Nations unies, qui aura pour objectif de : (1) sauver et protéger la vie des migrants et des réfugiés, en particulier en Libye ; (2) accélérer les retours volontaires assistés vers les pays d'origine et ; (3) accélérer la réinstallation des personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Réunion ACP, Buenos Aires, décembre 2017

Les responsables des organisations mondiales du Commerce se sont mobilisés pour la 11e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organisée en Argentine, du 11 au 13 décembre 2017. Ces trois jours de négociations commerciales de haut niveau ont permis de rappeler que le développement doit être au centre des travaux de l'OMC. Il s'agissait notamment de rééquilibrer le système commercial multilatéral et de le rendre plus inclusif, en donnant aux pays en développement les moyens de profiter des avantages d'un accroissement des échanges. Il a été relevé que malgré ses 79 États membres, la part du Groupe ACP dans le commerce mondial n'est que de 1 à 2%.

L'objectif est donc d'accroître cette part, tout en permettant au milliard de personnes vivant dans ces pays de profiter des retombées du commerce mondial. Le Coordonnateur du groupe ACP à l'OMC a souligné que les ACP sont résolument en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), adoptés par les Nations Unies, à l'horizon 2030, et de la reconnaissance du commerce comme un moyen efficace d'assurer la prise en compte des dimensions sociale, économique et environnementale des ODD.

106e session du Conseil des ministres ACP à Bruxelles, décembre 2017

Selon le système de rotation en vigueur au sein du Bureau ministériel, la présidence de la 106e session du Conseil des ministres ACP revient au Sénégal pour le compte de l'Afrique de l'Ouest. C'est à ce titre, que Monsieur Alioune SARR, ministre sénégalais du Commerce, a conduit les travaux de cette session. La délégation congolaise a été conduite par Monsieur Jean-François Mukuna, vice-ministre des Finances.

Le Secrétaire général du Groupe ACP a communiqué son rapport au Conseil afin d'informer les participants des différentes initiatives et tâches accomplies par le Secrétariat depuis la dernière session ordinaire.

Le Conseil des ministres a adopté le budget du Secrétariat ACP pour l'exercice 2018, qui s'élève à environ 15,7 millions d'euros. Il a également approuvé un barème révisé des contributions des États membres ACP qui entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Plusieurs recommandations ont été retenues dont la préparation par le Comité des ambassadeurs des prochaines négociations avec l'UE sur un accord de partenariat ACP-UE renouvelé et la création d'un portail d'informations destiné aux ressortissants et aux entreprises ACP.
Il convient de mentionner également que le Conseil des ministres a condamné à l'unanimité le trafic d'êtres humains en Libye, relayée par les médias internationaux.

GOUVERNANCE

S’interroger sur la Gouvernance nécessite d’en fixer en premier lieu le cadre d’intervention. La notion de Gouvernance, dans l’ensemble des documents de stratégies, est souvent présentée comme un défi, comme une solution qui permettrait d’améliorer l’impact des politiques publiques et de développement des pays du Sud dont les institutions constituent de véritables leviers de changement. La plupart des acteurs institutionnels et non gouvernementaux engagés dans ce secteur placent cette problématique au centre de leurs interventions.

GOUVERNANCE

En RDC, il ne fait aucun doute que la réforme du secteur public, ou même sa refonte, sur des principes sains de bonne gouvernance ou de transparence sont des aspects prioritaires pour le développement du pays. C’est dans ce cadre que s’inscrivent les actions de l’Union européenne qui font de l’année 2017 une année charnière en matière de gouvernance. Cette période a notamment permis de faire coïncider la clôture des prestations d’assistance technique pour l’ensemble des programmes gouvernance et, de manière consubstantielle, la prise en main progressive par les capacités nationales des leviers de changement ; ceci, dans une approche de concrétisation des compétences acquises et une gestion optimisée alignées sur les stratégies sectorielles appropriées mises en place.

Il convient de relever que les appuis portés par les programmes et projets, en l’occurrence l’accompagnement en appui-conseil, ont été indéniablement utiles dans le processus des réformes institutionnelles. La volonté des bénéficiaires, parties prenantes, a constitué des atouts sur lesquels s’est appuyée la mise en œuvre de ces programmes. Cet engagement constant et renouvelé des ministères sectoriels s’est traduit par le pilotage des programmes, en raison des orientations conséquentes qui s’en sont dégagées, dans le sens d’une amélioration de la mise en œuvre.

Dans le domaine de la gouvernance politique, les programmes et projets auront contribué à internaliser, au sein des différentes administrations, les changements de paradigmes, notamment par des efforts concertés, déployés à tous les niveaux pour accroître la résilience de ces institutions face aux défis de modernisation et de redevabilité.

Pour les aspects relatifs à la gouvernance économique, il sied de mentionner les performances de l’administration et des institutions publiques en charge de la transparence dans la gestion des recettes et dépenses publiques ainsi que la modernisation des services clés intervenant dans cet arsenal institutionnel.

Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ)

Montant	Date de signature	Date limite de signature des contrats et DP	Maître d'ouvrage
30.230.000 €	29/04/2010	29/04/2016	Ordonnateur national

Maître d'œuvre	Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Ministère de la Justice et droits humains	Partiellement décentralisée	29/04/2018

Date limite d'exécution	Objectif global
29/04/2020	Contribuer à la réforme de la justice en améliorant la gouvernance de l'appareil judiciaire.

Le programme d'appui à la réforme de la Justice s'achemine progressivement, depuis le départ de la mission d'assistance technique, le semestre dernier, vers la fin de sa période de mise en œuvre opérationnelle dont l'échéance est fixée au 29 avril 2018. La programmation des activités prévues dans le cadre du 11e FED, censée débuter au premier trimestre de l'année, est reportée. Afin de sauvegarder les dynamiques positives allant dans le sens de l'amélioration du cadre de la réforme, une expertise de haut niveau pour l'appui institutionnel du ministère technique ainsi que du Conseil supérieur de la magistrature a été mobilisée.

Au courant de l'année sous revue, les activités se sont regroupées sous la forme d'un appui au fonctionnement institutionnel du maître d'œuvre et d'un renforcement des capacités matérielles du secteur de la Justice.

Le mois de janvier a été caractérisé par l'arrivée à terme de la mission d'appui technique au secrétariat du groupe thématique Justice et Droits humains, qui s'est attelée douze mois durant à renforcer le cadre stratégique de la réforme sectorielle, par la validation et la mise en œuvre d'une feuille de route pour l'élaboration d'un nouveau document de politique nationale (PNRJ) et par l'amélioration du fonctionnement de la structure (GTJDH). La rédaction du rapport final remis au mois d'avril montre en effet une progression appréciable du niveau d'appropriation du cadre général de la réforme, aligné sur les recommandations principales des États généraux de la Justice.

Les efforts sont actuellement orientés vers l'élaboration du document de politique nationale de réforme de la Justice (PNRJ) pour lequel une seconde mission d'appui est à pied d'œuvre auprès du groupe thématique. L'objectif poursuivi étant de permettre au maître d'œuvre, le ministère bénéficiaire, de préparer une loi programmatique de Justice sous-jacente à sa nouvelle politique. Cette mission de transition a contribué à la finalisation et la validation, en atelier, du document de politique nationale (PNRJ), plan d'actions prioritaires, ainsi que du cadre des dépenses à moyen terme reliées à cette politique.

Dans le cadre du volet infrastructure, les travaux de construction de l'Institut national de formation judiciaire (INFJ) répondent au besoin de mise en place d'un cadre de formation continue du personnel judiciaire. Il s'agit d'un immeuble de trois niveaux (rez-de-chaussée + 2 étages) et d'une superficie d'environ 1 816m^2 pour lequel les travaux se sont achevés et le bâtiment fut remis à l'administration bénéficiaire durant l'exercice sous revue. L'INFJ a fait l'objet d'une réception provisoire en février 2017.

Dans le cadre du renforcement de l'accès à la justice et de son rapprochement auprès des justiciables, le programme a consacré une partie de ses ressources à la construction de 2 bâtiments judiciaires et à la réhabilitation d'un centre pénitencier, à savoir :

- de Grande Instance à Kananga au Kasaï Central et à Tshikapa au Kasaï ;
- La prison de Luzumu au Kongo Central.

En termes d'avancement, le tribunal de grande instance de Kananga a été réceptionné et remis au ministère.

L'inauguration officielle de ce bâtiment par les autorités centrales et provinciales a eu lieu à l'occasion de l'ouverture de la Conférence pour la Paix dans le Kasaï, tenue à Kananga en septembre 2017.

En ce qui concerne l'ouvrage de Tshikapa, les travaux de gros œuvre sont terminés, non sans difficultés, et les activités de finition et des menuiseries (métalliques et bois) sont actuellement en cours. En effet, les travaux ont enregistré un retard important qui a impacté sur les délais du contrat de suivi et contrôle. Afin de parachever ces réalisations, un avenant à la convention de financement est envisagé dès le premier trimestre de l'année prochaine pour permettre la prise en charge de toutes les interventions. Il s'agira d'étendre d'une année, les périodes de mises en œuvre opérationnelles et d'exécution.

Quant aux travaux de réhabilitation de la prison de Luzumu, quelques aménagements techniques, notamment liés à la sécurisation (par la construction d'une clôture) et l'approvisionnement en eau potable (captage de l'eau de surface) des pensionnaires, pourraient justifier le besoin d'une période additionnelle des opérations actuellement très avancées.

Il est à mentionner également que les travaux de rénovation des façades ainsi que de la remise en état de l'étanchéité du ministère de la Justice ont abouti à la satisfaction du maître d'œuvre.

Programme d'appui à la réforme de la Police nationale congolaise - PARP

Montant	Date de signature	Mode de gestion	Date limite d'exécution
16.000.000 €	12/08/2010	Partiellement décentralisée	12/08/2021

Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère de l'Intérieur	Ordonnateur national

Date limite de signature des contrats et DP	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
12/08/2016	12/08/2019

Objectif global

Contribuer à la réforme de la Police nationale congolaise (PNC).

La construction d'une Académie de Police matérialise la stratégie de réforme de la PNC, dans ses composantes RH et Formation. Pour cette dernière, à travers la Direction générale des écoles de formation de la PNC (DGEF), le PARP a appuyé la mise en place d'un schéma directeur, des curricula de formation et renforcé le processus de son institutionnalisation, dans l'optique d'une Police professionnelle.

La mise en œuvre du projet de construction de la première phase de l'Académie de Police se poursuit. Les travaux y relatifs ont pu démarrer, au deuxième trimestre 2017, au terme de la mobilisation des acteurs impliqués, dont l'entreprise des travaux et le bureau de surveillance et de contrôle. Il est utile de relever que des tâches préparatoires ont été rendues nécessaires.

Il s'agit de (i) la révision des dossiers techniques, de manière à garantir que les travaux restent conformes au programme architectural initial et, (ii) la régularisation administrative portant sur le titre foncier couvrant le site du projet.

À l'exception de la toiture, pour laquelle les études de dimensionnement de la charpente sont en cours d'analyse, la quasi-totalité des travaux de gros œuvre est achevée.

Il convient de noter la contribution de l'administration publique en termes de viabilisation du site, notamment par l'aménagement de la route d'accès, l'amenée de l'électricité et l'installation d'un dispositif d'adduction d'eau constitué d'un forage, du matériel de pompage et d'un réservoir aérien.

Le montant global initial des travaux pourrait évoluer dans les limites des ressources disponibles, notamment avec l'aménagement souhaité du terrain et la mise en place envisagée des ouvrages de liaison entre divers bâtiments pour les rendre interdépendants et fonctionnels.

Une assistance technique en appui à la maîtrise d'ouvrage a été également mobilisée et se trouve pleinement à pied d'œuvre pour aider le pouvoir adjudicateur à mieux piloter les travaux et la mission de contrôle. Cette expertise s'assure également de la nécessaire interaction entre parties prenantes au projet, dont le bénéficiaire est la Police nationale congolaise (PNC).

Le service de gestion et d'entretien d'infrastructures (SGEI) de la Police nationale participe aux réunions de chantiers et contribue, de manière étroite, aux échanges et options relatifs au projet. Ces mécanismes sont destinés à favoriser l'appropriation.

L'achèvement des travaux prévus pour l'année 2018 augure d'heureuses perspectives pour la réforme qui, avec une académie de police opérationnelle, s'en trouverait raffermie.

Programme d'appui au démarrage de la décentralisation (PA2D)

Montant	Date de signature
15.000.000 €	20/04/2010
Maître d'œuvre	**Maître d'ouvrage**
Ministère de la Décentralisation	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et DP	**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**
20/05/2016	20/05/2018
Mode de gestion	**Date limite d'exécution**
Décentralisée, régie indirecte privée	20/05/2020

Objectif global

Soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation en RDC

Démarré le 16 mars 2011, l'objectif du projet était de soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation en RDC, avec pour finalité de rendre le processus de décentralisation plus opérationnelle, mieux partagée, et ainsi contribuer à l'amélioration des conditions de vie et réduire en perspective la pauvreté des populations provinciales.

Sur le plan national, le projet visait à rendre plus opérationnel le dispositif de pilotage, de coordination et de suivi du processus de décentralisation aux côtés des autres partenaires techniques et financiers.

Sur le plan provincial, le renforcement des capacités de l'administration de la ville de Kinshasa et de la province du Nord-Kivu, et aussi des administrations transversales, telles que la Fonction publique, les Finances et le Budget ainsi que les administrations sectorielles en charge des services de base, en particulier dans les secteurs à compétence provinciale exclusive, fut un des objectifs majeurs du projet. Depuis le premier semestre de l'année 2015 , l'assistance technique a clôturé sa mission de gestion et plus particulièrement des appuis institutionnels, en renforcement des capacités aux organes publics cibles, tant au niveau central que provincial (Kinshasa et Nord-Kivu).

C'est ainsi que le volet « réhabilitation et construction » des édifices publics est poursuivi par la COFED.

Les travaux de construction de deux bâtiments de Kinshasa, à savoir, l'Assemblée provinciale de Kinshasa et le bâtiment devant abriter le ministère de la Décentralisation ont été réceptionnés et les bâtiments remis aux bénéficiaires.

Les marchés de construction de la province du Nord-Kivu, à ce jour au niveau des élévations en maçonnerie, ont rencontré des difficultés portant sur les défaillances des opérateurs en charge des activités de construction. Au vu des retards importants enregistrés, les travaux ont été arrêtés.

Les dispositions et modalités nouvelles ont été pour une meilleure prise en charge des chantiers par des entreprises dotées de capacités techniques et professionnelles suffisantes. Les mesures correctives devraient permettre la reprise des travaux au courant du premier trimestre 2018.

Il sied également de noter que les fournitures (mobilier et matériel informatique) destinées à équiper ces édifices ont été réceptionnées et installées pour les bâtiments de Kinshasa.

Programme d'appui à la réforme de la justice à l'Est - PARJE UHAKI SAFI

Montant	Date de signature
18.786.766 €	27/07/2012

Maître d'œuvre

MJDH

Date limite de signature des contrats et DP	Maître d'ouvrage
26/07/2017	Ordonnateur national

Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Partiellement décentralisée	26/07/2018

Date limite d'exécution

26/07/2020

Objectif global

Contribuer à la consolidation de l'État de droit en luttant contre l'impunité ordinaire et de guerre dans le Nord et Sud-Kivu et le district de l'Ituri, qui sont encore des régions troublées.

La stratégie du programme a principalement consisté, dans sa phase d'atterrissage, à poser les jalons de la pérennisation et de l'appropriation des acquis du programme à travers le renforcement du rôle des divisions provinciales de la Justice, comme service étatique représentant le maître d'œuvre. Des activités de renforcement des capacités des ressources humaines judiciaires ont été mises en œuvre avec le concours de l'École de formation et de recyclage du personnel judiciaire (EFRPJ) et de l'ONG locale nommée Groupe d'appui et d'accompagnement pour un développement durable (GAAD/ASBL). Dans cette même approche, il sied de relever qu'à l'exception des travaux de construction du Palais de Justice de Goma, toutes les activités opérationnelles ont été clôturées.

En appui à la dynamique de développement de la gouvernance judiciaire dans cette partie du pays, le programme a remis aux autorités judiciaires et divisions provinciales des ressorts du programme un lot de véhicules 4x4, trois camions pénitentiaires ainsi que du mobilier et du matériel informatique. Dans cette même perspective de renforcement des capacités d'accueil et de travail du personnel judiciaire, il est à noter la signature du contrat relatif aux travaux de construction du Palais de Justice de Goma. L'ordre de service de démarrage de ces travaux est intervenu au cours du mois de février 2017. Ce léger décalage a été causé par la réticence de certains marchands qui occupaient le site. L'intervention des autorités administratives provinciales a cependant permis de mettre à l'entière disposition du programme le site indiqué. Un processus de sélection a également été lancé au cours de la période, lequel a abouti à la signature d'un contrat de fourniture de meubles pour le Palais de Justice de Goma.

Le comité de pilotage tenu à Kinshasa le 20 juillet 2017, à l'occasion de la clôture des activités opérationnelles et du contrat de service de l'UGP, sous la conduite du ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des Sceaux, a été l'occasion de passer en revue différents jalons de la mise en œuvre du programme. Les ONG bénéficiaires de subvention, Avocats sans frontières et RCN Justice et Démocratie, ont, tour à tour, par leurs représentants, exposé les leçons apprises tout au long de la période d'exécution.

Au cours de la période indiquée, les activités ont notamment consisté à appuyer la tenue et le fonctionnement des réunions du Groupe thématique Justice et droits humains (GTJDH) ainsi que celles de la composante du programme « lutte contre l'impunité des violences sexuelles ».

L'UGP a ainsi maintenu sa participation à l'installation des GTJDH provinciaux, à travers l'organisation de réunions des cadres de concertation justice et droits humains, sous la conduite des Divisions provinciales de la Justice, appelées à assurer le secrétariat technique des GTJDH en province.

Le programme a également entrepris un exercice d'évaluation et de capitalisation des résultats acquis, en vue de les valoriser auprès des parties prenantes.

Programme d'appui à la réforme du secteur de la sécurité (PROGRESS) - volet défense

Montant	Date de signature
16.000.000 €	30/04/2015

Maître d'œuvre

Ministère de la Défense nationale, anciens combattants, et réinsertion

Date limite de signature des contrats et DP	Maître d'ouvrage
30/04/2018	Ordonnateur national

Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Gestion indirecte	31/05/2021

Date limite d'exécution

31/05/2023

Objectif global

Assister les autorités civiles et militaires congolaises dans la conception et la conduite du processus de réforme de la sécurité (volet défense), notamment en matière d'administration et de gestion, afin de renforcer la gouvernance et l'État de droit, de lutter contre l'impunité et de promouvoir une paix juste et durable en RDC.

L'évaluation à mi-parcours du programme a été un fait marquant, en raison notamment des objectifs assignés, dont celui de fournir aux parties prenantes une analyse générale et indépendante des performances du programme, les résultats intermédiaires, en comparaison avec les objectifs de la convention de financement.

Les prestations d'assistance technique ont été fournies tout au long de l'année sous revue auprès des structures bénéficiaires, en fonction du plan de travail et du dispositif méthodologique arrêtés de commun accord. Des réponses aux besoins spécifiques ont également été apportées par des missions court terme pour appuyer les experts résidents.

Le transfert de compétences et la prise en mains progressive par les bénéficiaires constituent les éléments clés de la stratégie de mise œuvre, soit une logique d'intervention adossée sur les résultats. Les axes d'interventions, en vigueur durant la même période, s'inscrivent dans cette logique.

En effet, le fil conducteur des activités déployées demeure l'appui au conseil stratégique et opérationnel pourvu par les experts, dans une approche de synergies entre composantes.

Des contraintes ont quelque peu limité la bonne marche de certaines composantes, du fait que les structures formelles désignées pour assurer le suivi de la réforme sont, à ce jour, non opérationnelles. De ce fait, ces structures ne peuvent être prévues pour fournir un appui. L'alternative suggérée est celle de se réorienter vers des administrations pérennes du MDNAC-R des Forces armées. Cette approche permettrait d'en consolider la structuration et favoriser une application aisée de leurs attributions.

Il convient d'épingler la non-tenue du comité de pilotage, instance statutaire prévue par la convention de financement et censée porter les orientations stratégiques de la mise en œuvre du programme, en dépit de l'intérêt partagé par les parties prenantes sur sa pertinence et son opportunité.

Une séance du comité technique tenue au premier semestre 2017 aura néanmoins permis de faire le point sur les activités réalisées ainsi que la programmation.

Dans le cadre de l'appui au maître d'œuvre et du renforcement du dialogue institutionnel, il est à noter également le travail de sensibilisation et d'information sur les éléments essentiels des procédures FED en direction des différents points focaux, effectué par les services de l'Ordonnateur national du FED (COFED), et dont l'objectif est de permettre une implication efficace des points focaux et acteurs institutionnels dans la mise en œuvre des projets. Ces échanges devront se poursuivre au cours de l'année 2018.

Les activités déployées, par composantes, ont été une opportunité pour les bénéficiaires de se renforcer sur le plan technique, en vue d'exercer leurs fonctions respectives. Des acquisitions en fournitures, engagées par la régie, sont destinées à renforcer, qualitativement, le travail des institutions bénéficiaires. À titre d'exemple, le processus de passation de marchés en vue de l'achat de trois véhicules automobiles pour la Direction des ressources humaines (DRHU), l'Inspectorat général des FARDC (IG) et la Direction informatique (DINFOR) a été achevé. Ce charroi facilitera l'itinérance nécessaire à l'accomplissement des attributions de services, en lien avec les indicateurs du cadre logique de la convention de financement.

Le processus de contractualisation de la subvention avec le réseau pour la Réforme du secteur de Sécurité et de Justice (RSSJ) a abouti au deuxième semestre 2017, et les tâches préparatoires (études, mobilisation des experts) ont pu être amorcées, au cours de la même période. Il s'agit, à titre de rappel, d'une modalité alternative de mise en œuvre prévue par la convention de financement, en complément de l'assistance technique.

Considérant les profils institutionnels, les synergies entre la subvention et l'assistance technique devraient s'élever, au premier semestre 2018, avec la mise en place d'une feuille de route conjointe de mise en œuvre, déterminant les périmètres des actions de chaque acteur (RSSJ/AT), la déclinaison opérationnelle de leurs interventions, etc.

En effet, dans le but de prévenir les duplications, s'assurer de l'efficience des appuis envisagés, les interactions à développer devraient prendre en compte les spécificités de chaque environnement dans lequel pourront se déployer les activités. Ici, l'ancrage des membres du réseau RSSJ représente des atouts qu'il convient de capitaliser.

La réalisation du volet infrastructures reprise par la première composante du programme vise, au bénéfice du MDNAC-R, des conditions de travail améliorées par la réhabilitation du siège du MDNAC-R et l'extension de son siège (nouvelle construction). Le processus y relatif a connu une progression vers le résultat. En effet, le bureau d'études chargé des produire les dossiers techniques a été recruté et, pour le volet réhabilitation, les livrables (APS et APD) produits et soumis à l'analyse du comité infrastructures, mis en place par le maître d'œuvre, conformément aux termes de référence du contrat, ont été reçus. Au titre des perspectives, l'élaboration du dossier d'appel d'offres, sa validation et la phase du marché des travaux constituent les prochaines étapes, pour le premier semestre 2018.

Programme d'aide au Commerce (AIDCOM)

Montant
16.000.000 €

Date de signature
29/04/2010

Mode de gestion
Décentralisée, régie indirecte privée

Date limite d'exécution
29/04/2018

Maître d'œuvre
Min. du Commerce extérieur

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Objectif global
Appuyer le Gouvernement de la RDC dans ses efforts pour rendre l'économie plus compétitive sur le plan du marché intérieur, régional et international et pour préparer son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE).

Date limite de signature des contrats et DP
29/04/2016

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
29/04/2017

Compte tenu de la clôture du programme en juin 2015, le maître d'ouvrage a poursuivi le monitorage des activités résiduelles, notamment les contrats individuels encore actifs. Il s'agit principalement de la fourniture des matériels et mobiliers de bureau aux tribunaux de commerce ainsi que de la réhabilitation et de la construction des bureaux des douanes et tribunaux de commerce.

Amélioration du climat des affaires

Le volet infrastructure de cette composante du programme a prévu principalement la construction et la réhabilitation des tribunaux de commerce (Boma, Kananga, Kolwezi et Butembo). À ce jour, le bâtiment du tribunal de commerce de Kananga a été réceptionné (2014). Les travaux sur les sites de Butembo ont été réceptionnés au courant de l'exercice sous revue. Quant aux tribunaux de commerce de Kolwezi et de Boma, les contrats de construction ont été interrompus en 2016, pour respectivement : défaillance de l'entrepreneur et difficultés administratives, en raison de la désaffectation du terrain initialement destiné à la construction du tribunal.

Le projet de décompte définitif de ces contrats, élaboré par le bureau de contrôle, a été transmis à la COFED en vue de leur clôture.

Appui à la qualité et au développement des exportations

Cette composante du programme a permis à l'Office congolais de contrôle (OCC) de bénéficier d'un lot important de matériel de lutte contre la distribution de médicaments contrefaits. La réception définitive de ces équipements a eu lieu au courant de cette année.

Programme d'appui à la réforme des Finances publiques - PAMFIP

Montant
10.000.000 €

Date de signature
20/05/2010

Maître d'œuvre
Ministère des Finances

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Date limite de signature des contrats et DP
20/05/2016

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
20/05/2017

Mode de gestion
Décentralisée, régie directe

Date limite d'exécution
20/05/2018

Objectif global
Appuyer le Gouvernement de la RDC dans la mise en œuvre de son plan d'action de réforme des Finances publiques et contribuer ainsi à améliorer la gouvernance en RDC

La prolongation de la période de mise en œuvre intervenue en 2016 a permis de renforcer les acquis du projet en termes de dotation des services du ministère des Finances (DCP et DGRAD) en bâtiments et outils de gestion (fourniture de matériels et mobiliers, progiciel de gestion).

Modernisation de la comptabilité publique

Les activités de ce volet ont porté essentiellement sur la poursuite des travaux de réhabilitation/construction des bâtiments, l'acquisition des matériels et mobiliers de bureau, la poursuite de l'installation des équipements informatiques et réseaux ainsi que la mise en place du progiciel de gestion.

Pour ce qui est des infrastructures, il était prévu la construction/réhabilitation des bâtiments de la Direction de la Comptabilité nationale et de certaines divisions provinciales des Finances (Mbandaka, Kisangani, Lubumbashi, Matadi et Kananga).

La COFED a procédé à la réception provisoire du bâtiment de la division provinciale des Finances à Lubumbashi et définitive des bâtiments de la division contrôle à Kinshasa et de la division provinciale des Finances à Matadi.

La réception des travaux du site de Kisangani est prévue au premier trimestre 2018. Les travaux de Mbandaka quant à eux ont connu un léger retard suite à une modification des plans initiaux. Au regard de la nature du sol, les études géotechniques recommandées par le bureau de contrôle ont conclu à un redimensionnement des fondations et de la structure.

En outre, les travaux de paramétrage du progiciel de gestion, destinés à informatiser les procédures de comptabilisation des recettes et dépenses de l'État, se sont poursuivis. Il y a lieu toutefois de mentionner que la mise en œuvre de ces travaux a enregistré un retard important.

Toutefois, à ce jour, on peut relever des avancées ci-après :

- Préparation : Travaux préliminaires de la phase 1 - organisation et installation du progiciel SAP.
- Conception : Elaboration du document de conception générale (conforme à la méthode SAP).
- Réalisation : Mise à disposition dans le logiciel SAP de toutes les exigences liées aux données et aux processus métiers du bénéficiaire. Cette dernière étape et d'autres devraient se poursuivre en 2018.

Ce dispositif est complété par la mobilisation de plusieurs expertises qui ont appuyé le ministère des Finances dans la rédaction des textes et/ou l'organisation de certaines activités, notamment, la rédaction des procédures comptables détaillées des recettes et des dépenses.

Sécurisation des recettes de la DGRAD

Au cours de l'année sous revue, cette composante du programme met en avant la poursuite des missions d'expertise débutées au cours des années précédentes ainsi que du processus d'acquisition des équipements et de réhabilitation des bâtiments de la DGRAD à Kisangani, Mbandaka et Lubumbashi.

Les travaux de paramétrage du progiciel de gestion, évoqués plus haut, concernent également la DGRAD. Il en est de même des expertises mobilisées pour l'élaboration des manuels de procédures.

Projet d'appui aux Organisations de la société civile

Montant	Date de signature	Mode de gestion	Date limite d'exécution
4.000.000 €	07/11/2013	Décentralisée, subvention	07/11/2020

Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Min. du Commerce extérieur	Ordonnateur national

Date limite de signature des contrats et DP	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
NA	07/11/2018

Objectif global

Promouvoir la gouvernance en concertation avec les organisations de la société civile.

Financé par les ressources du 10e FED, le programme en cours est mis en œuvre par trois ONG internationales dont les activités, au courant de l'exercice, ont porté sur le renforcement des capacités des OSC congolaises en matière (i) de dialogue et de concertation ; (ii) d'analyse, suivi, contrôle et plaidoyer dans le cadre des politiques publiques et ; (iii) d'information et communication.

Consolidation du dialogue entre les OSC et amélioration de la gouvernance interne en RDC

Pour renforcer le dialogue entre les différentes organisations de la société civile et améliorer leur gouvernance interne, diverses activités ont été menées. Un code de déontologie et d'éthique ainsi qu'une charte des principes fondamentaux de gouvernance ont été élaborés.

Par ailleurs, une étude sur le diagnostic organisationnel des cadres de concertation provinciaux a été menée, à l'issue de laquelle un plan de leur redressement a été élaboré.

Au travers d'une approche holistique et intégrée, 11 comités de pilotage provinciaux, composés des cellules provinciales ont été mis en place, à raison d'un comité de pilotage par chef-lieu de province.

Après formation et dotation en équipement, ces comités sont opérationnels, fonctionnels et autonomes. Les membres ont également reçu des formations sur les procédures administratives, financières et logistiques.

Le code de déontologie et la charte de principes fondamentaux de gouvernance ont été présentés aux différents comités de pilotage provinciaux, qui les ont adoptés.

Renforcement des OSC pour une intervention efficace en faveur du Peuple congolais

Les activités ont essentiellement porté sur :

- L'élaboration de la cartographie des acteurs politico-administratifs et des politiques publiques de certaines provinces (villes) concernées par le projet (Goma, Bukavu, Kananga, kolwezi et Mbuji Mayi) ;
- La prise de contact avec quelques élus et autorités locales. Ces derniers ont été sensibilisés sur le projet afin d'apporter leur soutien ;
- La vulgarisation des activités du projet, par la distribution du matériel de visibilité, notamment les dépliants, les bandes dessinées et les émissions radio interactives ;
- La tenue de réunions participatives d'analyses sociales, de réunions de restructuration en réseaux et de consultation avec les autorités ;
- L'élaboration des cahiers de charges reprenant au moins cinq (5) problèmes prioritaires en préparation des actions de plaidoyer ;
- La tenue de Tribunes d'expression populaire dans les villes de Kolwezi, Bandundu, Mbandaka et Mbuji-Mayi ;
- La production de dix (10) émissions radiodiffusées dans les villes de Kisangani, Bukavu, Boma, Matadi, Kolwezi et Bandundu ville.

Réseau décentralisé de communication citoyen

- **Identification du réseau de production-diffusion**
  Après identification et sélection des radios et OSC, 11 radios rurales, 11 radios urbaines, 11 OSC rurales et 11 groupements d'OSC urbaines ont été identifiés. Le travail de sensibilisation au projet (thématiques abordées, durée et calendrier de l'action, compétences pré-requises, etc.) a été réalisé auprès des responsables des radios et OSC afin d'obtenir leur adhésion au projet. Les protocoles d'accord ont été rédigés, en concertation avec les partenaires du projet.

- **Conception d'une plateforme multimédia d'échange d'informations et de programmes**
  Le développement de la plateforme numérique du réseau (PNR) a été entamé afin que les tests aient lieu début 2018. Il s'agit d'un espace d'information, d'échanges, d'accompagnement éditorial et pédagogique, de production et de partage de l'activité du Réseau. La plateforme numérique est aussi un élément de communication du Projet RD2C et des projets FED vis-à-vis de la population.

- **Installation et mise à disposition d'unités autonomes de production audiovisuelle aux partenaires radio et OSC**
  Une mise en concurrence des fournisseurs de matériel radiophonique et informatique a été lancée. Il s'agira d'équiper les 11 radios rurales, 11 radios urbaines, 11 OSC rurales et 11 groupements d'OSC urbaines en fonction des activités qu'elles seront amenées à mettre en œuvre durant le projet.

Projet de mise en œuvre de l'intégration régionale / Facilités d'ajustement COMESA

Montant	Date de signature
1.372.168 €	01/12/2014
Maître d'œuvre	**Maître d'ouvrage**
Ministère du Commerce et Office congolais de contrôle (OCC)	Ministère des Finances
Date limite de signature des contrats et DP	**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**
NA	01/12/2016
Mode de gestion	**Date limite d'exécution**
Décentralisée, régie directe	01/12/2016

Objectif global

Soutenir l'intégration économique de la RDC dans le COMESA grâce à l'accroissement de la facilitation du commerce et l'amélioration de la stratégie commerciale.

Démarré en 2015 pour une période de 24 mois, le contrat de subvention signé entre le Secrétaire général du COMESA (Common Market of Eastern and SouthernAfrica) et le ministre des Finances de la RDC, pour un montant de 1.372.168 euros, est arrivé à échéance le 31 mai 2017. Il prévoyait l'Appui à la domestication des normes harmonisées du COMESA et l'amélioration des infrastructures de qualité ainsi que la mise en œuvre du Régime de commerce simplifié du COMESA aux frontières entre la RDC et les pays voisins.

Le Projet d'appui à l'intégration régionale a permis à la République démocratique du Congo de réaliser certains indicateurs de performance fixés par le COMESA. Ces indicateurs constituent des critères de convergence, nécessaires à la mise en place de la Zone de Libre Échange (ZLE) du COMESA.

Ainsi, 153 normes harmonisées du COMESA ont été adoptées, le Régime commercial simplifié (RECOS) a été mis en place, des bureaux d'information commerciale à différents postes frontaliers ont été construits et équipés et quatre (4) laboratoires de l'Office congolais de contrôle (OCC) ont été réhabilités et équipés.

Facilité de coopération technique - TCF V

Montant	Date de signature
10.000.000 €	30/04/2015
Maître d'œuvre	**Maître d'ouvrage**
Ordonnateur national	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et DP	**Date limite d'exécution**
29/04/2018	29/04/2021
Mode de gestion	**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**
Décentralisée, régie directe	29/04/2019

Objectif global

Poursuivre l'appui apporté à l'exécution de la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes de développement pertinents financés par le FED ainsi qu'une meilleure maîtrise des questions de développement par les acteurs en RDC.

La Facilité de coopération technique est un instrument de financement développé par l'UE en vue d'appuyer, entre autres, la programmation, l'identification et la mise en œuvre des ressources du Fonds européen de développement (FED) dans les pays bénéficiaires.

Cette Facilité a pour objectif global de garantir la mise en œuvre du processus de programmation et de formulation du programme indicatif national (PIN) 11e FED.

Hormis les formations qu'elle finance, la Facilité de Coopération technique prend en charge l'organisation des conférences et séminaires.

Elle assure dans la mesure du possible les évaluations et audits qui s'avèrent nécessaires pour d'autres projets et dont le financement ne peut pas être assuré par ces mêmes projets.

Au cours de l'année 2017, la Facilité de coopération technique a pris notamment en charge les activités suivantes :

- Mission de collecte des données et actualisation de l'étude pour la réhabilitation de la RN1sur le tronçon KANANGA – KAMUESHI ;
- Organisation de la 4e édition du Festival AMANI ;
- Atelier de formation sur la migration des logiciels TOMATE (TOMFED et TOMON) en TOMPORTAIL ;
- Mission de sélection des zones de santé bénéficiaires du PRODS (11e FED) ;
- Participation de la délégation de la RDC à la 61e session de la Commission de la condition de la Femme au siège des Nations unies à New York – USA
- Participation à la réunion des Ordonnateurs nationaux et Régionaux ACP de la région Afrique Centrale à Yaoundé, au Cameroun ;

- Mission de clôture des contrats de subventions des EUP FASS Pool Est + capitalisation des recommandations des missions précédentes ;
- Participation dans le cadre du PMIR/COMESA à l'atelier régional sur l'appui aux projets des pays concernés par le mécanisme d'appui à l'intégration régionale à Lusaka en Zambie ;
- Organisation du Festival de théâtre écologique (CAREC) : sensibilisation des élèves de Boma sur l'environnement ;
- Atelier de formation sur les procédures FED ;
- Appui à l'organisation des activités artistiques et culturelles de KINACT dans 4 communes de la ville de Kinshasa.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, un avenant au devis-programme n°1 ainsi qu'une réallocation budgétaire de la convention de financement a été nécessaire en vue de prendre en charge les activités jusqu'à la fin de la période opérationnelle du devis-programme.

Projet d'appui à l'Ordonnateur national du FED (PAON)

Montant	Date de signature
8.000.000 €	13/02/2015

Maître d'œuvre
Ministère des Finances

Date limite de signature des contrats et DP	Maître d'ouvrage
12/02/2018	Ordonnateur national

Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Décentralisée, régie directe	12/02/2019

Date limite d'exécution
12/02/2021

Objectif global
Renforcer l'efficacité de la coopération entre l'UE et la RDC en mettant un accent sur les principes qui régissent la Déclaration de Paris, à savoir : l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement, les résultats et la responsabilité mutuelle.

L'année 2017 a été marquée par la clôture opérationnelle, au mois de septembre, du deuxième devis-programme (DP – Instrument de financement) du projet d'appui à l'Ordonnateur national, d'une durée de 18 mois, et dont le taux d'exécution a atteint 99,58 %, ainsi que par le début de la mise en œuvre du troisième et dernier DP de la convention de financement du même nom. Financés sur les fonds du 11e FED, ces instruments de financement s'inscrivent dans la continuité des actions déjà entamées par le budget du 10e FED.

L'objectif spécifique du projet est de permettre à la RD Congo, à travers l'Ordonnateur national du FED, d'assurer pleinement le rôle qui lui est imparti dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou en matière de programmation, identification, formulation et mise en œuvre des programmes et des projets financés par le FED.

Au cours de la période sous revue, les activités mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats attendus du projet, à savoir :

- Les acquis du projet d'appui à l'ON du FED sous le 10e FED sont consolidés (renforcement de capacités) ;
- Les responsabilités du dispositif de l'ON, en qualité de maître d'ouvrage (notamment au travers de la COFED) dans le pilotage et la gestion de l'aide communautaire et l'exercice de ses responsabilités, conjointement avec la Délégation de l'UE, sont renforcées ;
- Un appui approprié est dispensé aux ministères techniques, aux acteurs de la société civile et aux maîtres d'œuvre.

Ainsi, la COFED a poursuivi son processus de redynamisation en rapport avec les différentes fonctions d'appui à l'ON du FED en procédant, entre autres, au renforcement des capacités de son personnel dans la maîtrise des procédures FED pour tout le cycle des projets (programmation, identification, formulation et mise en œuvre).

Un accent particulier a été mis sur l'amélioration des activités de communication et de visibilité des actions de la coopération UE-RDC, pour lesquelles une enveloppe a été réservée et a permis le recrutement d'une ressource supplémentaire dans ce domaine.

Il convient de signaler la fin officielle du programme «Jeunes professionnels» du gouvernement, dont la COFED a été bénéficiaire durant cinq ans, avec l'octroi de quatre agents (trois gestionnaires de projets et un gestionnaire financier). Deux des anciens jeunes professionnels ont été réadmis, après leur détachement de la Fonction publique, afin de renforcer l'équipe du personnel contractuel de la COFED.

Au courant de cette année, un appui des services opérationnels et financiers de l'ON, à travers la COFED, a également été apporté aux ministères techniques et aux maîtres d'œuvre notamment, dans la préparation et l'élaboration des devis-programmes et autres documents contractuels, en fournissant des instructions, des clarifications sur les procédures, des appuis techniques (incluant des interventions) en rapport avec les domaines fiscal et douanier.

Les gestionnaires des régies directes ont, par ailleurs, bénéficié d'un accompagnement à travers l'organisation de missions de terrain notamment.

La migration et l'installation des logiciels de gestion financière et comptable utilisés par la COFED et les régies directes et indirectes, précédées par une formation de perfectionnement sur l'utilisation de ces nouveaux outils, ont permis la modernisation et l'accroissement de la performance des services administratifs et financiers de l'ON ainsi que d'autres structures concernées.

Différentes réunions de pilotage des projets et programmes mis en œuvre dans le cadre de la coopération RDC/UE ont également été organisées tout au long de l'année, avec l'implication de toutes les parties concernées, afin d'assurer le suivi de leurs exécutions et de formuler si besoin, d'éventuelles recommandations.

Dans le cadre de la coopération UE-ACP, outre les réunions régulières entre la DUE et la COFED, les services de l'Ordonnateur national du FED ont participé à différentes thématiques, organisées au courant de l'année sous revue.

INFRASTRUCTURES

INFRASTRUCTURES

Le renforcement de l'unité territoriale du pays passe notamment par des infrastructures viables et un système de transport stratégiquement cohérent et complémentaire.

Cette approche, dans un contexte de mondialisation sous-tendue par une mutualisation des énergies, exige une orientation vers l'intégration régionale afin de faciliter les échanges aussi bien au niveau culturel, commercial que financier.

La RDC, avec son positionnement stratégique au centre de l'Afrique, sa démographie dynamique et ses innombrables ressources naturelles et minérales, constitue ainsi une plate-forme incontournable qui trouve toute sa place dans les différents groupements sous-régionaux.

Dans ce contexte, il convient de concrétiser, non seulement la fluidité physique intérieure, mais également, l'interconnexion avec ses divers voisins, par la mise en place des infrastructures de base de qualité.

Aussi, dans sa stratégie de développement, d'une manière générale, les infrastructures de base et celles des transports en particulier ont été retenues comme pilier n°2 en raison de leurs effets multiplicateurs.

À cet effet, le gouvernement de la République démocratique du Congo avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a mobilisé des ressources pour la réhabilitation/construction des infrastructures des transports (aérien, ferroviaire, routier, fluvial et maritime).

La contribution du FED s'inscrit dans ce cadre notamment avec les interventions suivantes :

- Au niveau routier, les 10e FED (en cours d'exécution) et 11e FED (récemment signé) ont porté leurs actions sur la route nationale n°1, longue de 3 300 km, assurant la liaison entre les localités de Banana (au Kongo Central) et Sakanya (dans l'ex. Katanga) et présentant divers points de jonction avec les autres modes des transports.
- Au niveau des voies navigables, le 10e FED assure actuellement les ressources pour l'amélioration de la navigabilité du bief moyen du fleuve (boulevard naturel) et la rivière Kasaï.

Dans le même ordre, l'Union européenne a alloué une part importante des enveloppes des projets et programmes FED à la construction et réhabilitation de bâtiments. Cette approche répond à la volonté nationale de doter les institutions de la République d'infrastructures et constructions modernes, à la hauteur des enjeux de décentralisation.

Réhabilitation de la route nationale n°1 entre Batshamba et Tshikapa et études nécessaires pour la réhabilitation de l'axe Goma–Walikale-Lubutu-Kisangani

Montant
113 700 000 €

Date de signature
13/03/2012

Maître d'œuvre
Office des routes

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Date limite de signature des contrats et DP
13/03/2015

Mode de gestion
Partiellement décentralisé

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
13/03/2020

Date limite d'exécution
13/03/2022

Objectif global
Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socioéconomique et à l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs.

Démarrés en décembre 2013, les travaux de bitumage de la route nationale n°1 sont exécutés sur une période de 4 ans et s'achèvent progressivement. Les 114 Km de bitumage, initialement prévus, ont été ramenés à 104 Km pour faire face aux contraintes rencontrées sur le terrain et l'enveloppe disponible.

Les activités ont débuté en 2014 par les travaux de nettoyage après une première mobilisation des ressources humaines et matérielles par l'entreprise. Cette première année et une part majeure de l'année 2015 ont été consacrées aux travaux de terrassement qui ont permis la mise en forme et le réglage de l'assise de la chaussée et de ses servitudes.

Les terrassements ont concerné également le redressement des talus dans les zones de Gondo (PK41), Kitombe (PK71), Kilembe Mission (PK75) et partiellement l'accès sur la rive gauche du pont Loange.

La pose de la couche structurante dénommée couche de base en matériaux rocheux de concassage est intervenue à partir du dernier trimestre de l'année 2015. Quant au bitumage de l'axe principal, sa mise en place a été exécutée dès le début de l'année dernière et atteint actuellement sa phase finale. Ayant terminé les grands travaux d'asphalte, l'entreprise a pu se consacrer pleinement aux travaux d'assainissement, d'aménagement des aires de parking et amorces ainsi qu'à la pose des enduits monocouches sur les accotements.

Face au risque grandissant de détérioration de certains tronçons, la programmation des ouvrages d'assainissement supplémentaires s'est révélée nécessaire pour protéger la route des ruissellements d'eaux de pluie et de surface. Ainsi, le linéaire concerné par le projet a subi une réduction jusqu'au PK 104, ce qui a permis le dégagement des ressources permettant la réalisation de ces ouvrages.

Les travaux d'assainissement additionnels ont influé sur le planning général des travaux ainsi que sur les délais des prestations de la mission de contrôle et de l'entreprise. La date de fin des travaux a donc été reportée au 15 mars 2018.

À cela s'ajoute le retard enregistré dans la mise en œuvre de la signalisation routière, en raison de la validation tardive des plans d'exécution. Néanmoins, les travaux de pose de la signalisation verticale et horizontale ont pu débuter durant le dernier trimestre de l'année sous revue.

En ce qui concerne l'aménagement des ouvrages de servitude de la chaussée, en d'autres mots, le système de drainage des eaux pluviales, la mise en œuvre des ouvrages sous chaussée, des accotements, des aires de parking ainsi que des divers équipements a été progressive.

Le drainage de la route a été renforcé par rapport aux prévisions initiales en vue d'améliorer son efficacité et de sécuriser la chaussée contre toute dégradation précoce liée aussi bien aux ravinements qu'aux inondations.

Un peu plus d'une centaine d'ouvrages sous chaussée composés de dalots simples et/ou multiples de diverses dimensions ont été construits sur l'ensemble du linéaire du projet. Parmi ces ponts-cadres en béton armé, les principaux sont ceux à trois (3) pertuis transitant respectivement les rivières Gondo (PK41), Kinyo (PK60 dans le village de Mukedi) et Loandji (PK75, derrière la mission Kilembe).

Un pont mixte acier-béton a été lancé sur la rivière Lubue en substitution de l'ouvrage de fortune (provisoire) mis en place lors de la construction de la ligne électrique Inga/Shaba, il y a plus de 40 ans. Ce nouveau pont assurera la liaison entre les deux villages Inga localisés sur les deux rives dans des conditions sécurisées, par la séparation du trafic mécanique avec les fréquentations piétonnes.

Dans le cadre de la sécurisation et du repérage des usagers, il est prévu l'installation d'un certain nombre d'équipements et une signalisation verticale et horizontale dont notamment les balises, les glissières de sécurité, les panneaux, les ralentisseurs de vitesse (dos d'âne) et les marquages au sol.
Les balises seront implantées dans les courbes jugées dangereuses et serviront au signalement durant la conduite de nuit, étant donné que la chaussée traverse complètement des zones en rase campagne non éclairées.

Dans le même sens, les glissières métalliques de sécurité sont pourvues dans les courbes dangereuses et dans les zones de remblais importants comme système de rétention ou d'atténuation d'impact en cas de dérapage éventuel.

La pose de l'enduit superficiel monocouche sur les accotements continue, comme prévu. Lesdits accotements serviront de trottoirs aux piétons ; et le traitement mécanique de la structure de ces espaces tient compte de l'éventualité de stationnement, sans entraver la circulation.

En vue de la prochaine inauguration de l'ouvrage, les dernières vérifications techniques effectuées ont été suivies de la réception provisoire partielle du premier linéaire de 20km, réception organisée en marge du sixième comité de pilotage qui s'est tenu à Batshamba en octobre 2017.

Tributaire des travaux de construction du dalot sur la rivière Loandji, le tronçon d'une centaine de mètres entre le PK 74+800 et le PK 75+00 a été le dernier à recevoir de l'asphalte.

Le placement des panneaux de signalisation, le marquage au sol, l'aménagement des dos d'ânes aux entrées et sorties de villages et cités ainsi que les travaux confortatifs et de stabilisation des ravins constituent la dernière phase avant l'inauguration et la remise provisoire de la route à l'administration publique.

La construction de cet ouvrage, qui aujourd'hui est totalement ouvert à la circulation des véhicules privés, a permis une amélioration du confort des passagers, une réduction du temps de voyage vers les régions du Kasaï en provenance de Kikwit (et vice versa) et une facilitation remarquable des échanges commerciaux entre les communautés desservies par la route. Il revient à noter que, durant le second semestre de l'année, la route Kikwit-Tshikapa a été empruntée par des véhicules de tout genre y compris des voitures basses.

Plus généralement, il convient également de mentionner l'apparition de nouveaux villages sur les abords de la route, conséquence de l'attrait de cette dernière en tant qu'axe de circulation, mais aussi en tant qu'opportunité économique pour les populations avoisinantes. Toutefois, ces mouvements de populations ont une incidence sur la route du fait de la construction de nouvelles habitations (déforestation des abords de la route), mais aussi d'une exposition plus accrue aux eaux de ruissellement suite à la destruction de la végétation (désherbage).

Au regard de ces phénomènes ayant une implication à moyen terme sur la durabilité et l'exploitation de la route, des actions visant à assurer un accompagnement des populations impactées par la route devraient être mises en œuvre pour le début de l'année 2018.

Quant à l'actualisation des études pour la réhabilitation (bitumage) de l'axe Tshikapa – Mbuji-Mayi, sur le tronçon entre Kamuesha – Kananga, le processus de recrutement du bureau a abouti. La contractualisation devrait être effective durant le premier trimestre de l'année 2018.

Réhabilitation des voiries à Goma

Montant	Date de signature
28 500 000 €	13/03/2012

Maître d'œuvre

Ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme, Habitat, Travaux publics et Reconstruction (Cellule infrastructures)

Date limite de signature des contrats et DP	Maître d'ouvrage
13/03/2015	Ordonnateur national

Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Partiellement décentralisé	13/03/2018

Date limite d'exécution

13/03/2020

Objectif global

Lutter contre la pauvreté d'une partie de la population congolaise en contribuant au rétablissement des infrastructures de transports nécessaires à la relance socioéconomique et garantissant l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs.

La réhabilitation des voiries de Goma initiée en 2010 couvrait initialement 38 km des voiries et un tronçon de la RN2 entre Goma et Sake, localisées en rase campagne. Il prévoit également une tranche conditionnelle.
La pose de la première pierre qui a marqué le démarrage effectif des travaux a eu lieu en février 2014 pour une période initiale d'exécution de 24 mois.

Au démarrage des travaux, un tronçon de l'avenue Kibarabara d'une longueur de 1,674 km, un de l'avenue du Lac de 72 m (comme embranchements lors de la réhabilitation de la RN2 pour les deux deniers axes), et un autre de 120 m de l'avenue des Grands ronds-points étaient mises en œuvre avec l'appui d'autres ressources à l'initiative des autorités provinciales.

À la fin de la période sous revue, à l'exception des travaux de pose des panneaux de signalisation et de marquage au sol, toutes les autres opérations composées des travaux routiers, du dispositif de drainage et de l'aménagement des trottoirs ont été achevées sur les avenues du Lac (7510 m), Kibarabara (3141 m), Katoyi (2750 m), Géomètres (442 m) et des Grands ronds-points (1200 m). Ceci représente la totalité du linéaire des axes de la voirie urbaine prévue dans la première tranche dite ferme, soit 15 km.

En ce qui concerne l'aménagement de l'axe Goma-Sake (14,8 km), à la fin de la période, la couche de roulement a été posée sur 10,3 km et sur une voie (moitié chaussée) entre cette section et le point kilométrique 11 km (76%). Quant aux 4,5 km restants de la RN2, les travaux routiers ont été entamés et sont, soit au niveau de la couche de fondation soit au niveau de la couche de base.

Cette situation correspond à une longueur totale de routes (voirie + axe interurbain) complètement reconstruites de 25,3 km soit 80% du linéaire total de 31,4 km de la tranche ferme.

De plus, au niveau de l'assainissement, il convient de constater respectivement la construction d'émissaires à travers des propriétés privées vers l'exécutoire (le lac Kivu) et la réalisation d'un ouvrage plus important sur le cours d'eau de Chabiringa, à Sake. Le pont initialement en place ayant été emporté par les crues importantes de l'année précédente.

Après un état des lieux sur la consommation budgétaire, l'avenue Résidence a été la seule retenue sur les trois tronçons de la tranche conditionnelle, afin de répondre à l'enveloppe encore disponible. Les travaux de terrassements, ceux relatifs à l'aménagement du drainage et au bétonnage de trottoirs sont terminés. En matière de route sur cet axe, l'entreprise a également achevé la pose de la couche de fondation, en attendant la mise en place de la couche de base et de l'enrobé dense.

Programme d'appui à l'amélioration de la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC - PANAV

Montant	Date de signature	Date limite d'exécution
60.000.000 €	01/12/2010	01/12/2020

Maître d'œuvre	Objectif global
Min. de Transport et Voies de Communications	Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaise en contribuant au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs.

Date limite de signature des contrats et DP	Maître d'ouvrage	
01/12/2017	Ordonnateur national	

Mode de gestion	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
Centralisée, régie directe	01/12/2018

L'amélioration de la navigabilité d'une partie des voies fluviales et lacustres en RDC est l'objet de ce programme qui rentre dans sa 6ième année. Après une première prolongation, l'année dernière, le PANAV, dont la clôture des activités était prévue initialement en novembre 2017, a bénéficié d'une seconde prolongation d'une année, jusqu'en novembre 2019. Charnière entre les deux grandes phases du programme, l'année sous revue a été décisive pour le programme qui s'est attelé, d'une part, à mettre en place les moyens et les ressources humaines associées indispensables et contributives à l'atteinte des objectifs et, d'autre part, à employer lesdits moyens et ressources pour la réussite effective du programme par la réalisation des objectifs ultimes, tels que l'aménagement des routes de navigation ainsi que la production des cartes de navigation.

Un nombre important de livraisons de diverses acquisitions et de remises des matériels et équipements (réception provisoire) ont marqué l'année sous revue. Il s'agit des marchés suivants :

- Marché de fournitures pour l'environnement logiciel du standard ECDIS fluvial ;
- Marché pour les systèmes autonomes de mesures automatiques de niveau d'eau (limnigraphe) ;
- Marché des balises flottantes ;
- Marché pour la conception, fabrication et livraison des 13 canots ;
- Marché de réhabilitation des baliseurs Lomela et Kauka ;
- Marché d'équipements pour les opérations de chargement des ports et fourniture de groupes électrogènes ;
- Marché d'acquisition et post traitement d'image aérienne et LIDAR ;
- Marché des balisages lumineux aux ports de Kalémie et de Kalundu ;
- Marché de fourniture, livraison et service après-vente des signaux de balisage fixe de rive.

INFRASTRUCTURES

Outre les investissements précités, 27 nouveaux contrats ont été conclus et sont ainsi classés par nature comme suit :

- Quinze (15) marchés de travaux pour les ports de Kalundu, Mbandaka, Kisangani rive gauche, Kisangani rive droite et le chantier naval de la Régie des voies fluviales (RVF) ;
- Quatre marchés de services couvrant l'étude de modélisation hydraulique 1D et 3D, la deuxième campagne d'acquisition d'images aériennes LIDAR, et l'assistance technique opérationnelle du Centre technique de traitement des données ;
- Huit marchés de fournitures relatifs à la conception, la fabrication, la fourniture et la livraison de deux bateaux multifonctions modulaires, la fourniture d'une vedette hydrographique pour la RVF, la fourniture d'une grue et d'un élévateur complémentaires, la fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la RVF et la fourniture des équipements et machines du « Slipway » de la RVF et l'installation des stations et échelles limnimétriques ainsi que des signaux de balisage fixe de rive.

Fort de la mise à disposition les moyens et les ressources humaines indispensables pour l'atteinte des objectifs, les campagnes de balisage et les prélèvements des données bathymétriques sur le fleuve Congo et la rivière Kasaï ont pu démarrer. De même, le traitement desdites données, avec l'appui de l'assistance technique du Centre de traitement des données (CTD), a pu débuter et sera naturellement suivi de la production des premières cartes de navigation dans les prochains mois.

Volet 1 : hydrographie et l'hydrologie

La relance du processus de contractualisation du marché concernant l'installation des échelles limnimétriques a abouti par à la signature d'un contrat de service. Le prestataire ainsi mobilisé assurera la mise en place de ces équipements dont le rôle est de faciliter la surveillance de la variation du niveau des plans d'eau, en vue de définir la hauteur des tirants d'eau nécessaires et garantir une navigation sécurisée pour les usagers. À ce jour, l'opérateur a installé deux stations d'enregistrement limnimétriques respectivement au port public de la SCTP et au port privé de l'entreprise TFCE.

Il en est de même pour le marché relatif à l'installation des signaux des balises fixes de rive dans les passes critiques du fleuve Congo et de la rivière Kasaï. La prestation devrait permettre la localisation des seuils rocheux susceptibles de présenter des dangers aux usagers des voies d'eau intérieures précitées à l'aide des balises fixes. Concernant le contrat des prises de vues aériennes, optiques et Lidar, la première tranche des travaux réalisés en 2016 correspond à environ 30% de la couverture totale, soit la photographie aérienne d'une zone de 4572 km2 sur les 17 700 km2 prévus par le projet. En effet, les tronçons entre Maluku-Kwamouth-Mbandaka, en ce qui concerne le fleuve Congo, et Kwamouth-Ville de Bandundu, pour la rivière Kasaï, constituent l'essentiel du travail de levées susmentionnées.

Une seconde compagne d'acquisition de photographies a été réalisée d'août à novembre 2017. On notera qu'à cette occasion, la zone du pool n'a pu être couverte, faute d'autorisations de survol de la partie congolaise (Brazzaville). Ces images serviront de fond de cartes lors de l'intégration des données hydrographiques et hydrologiques pour la définition des routes de navigation et la production des albums de navigation à mettre à disposition des armateurs.

Un prestataire a été recruté pour assurer l'assistance technique opérationnelle, à la Régie des voies fluviales, en bathymétrie et en cartographie, dans le cadre de la mise en place du Centre de traitement des données (CTD). Après la mobilisation de la firme à la fin septembre, le dernier trimestre de l'année 2017 a permis de faciliter l'intégration des experts dans la cellule et la prise en mains de ce volet du programme, orienté vers les attentes majeures des bénéficiaires. De plus, le centre a démarré avec la numérisation et l'analyse des données historiques pour les 78 stations limnimitriques dont 13 sur le fleuve Congo et 14 sur la rivière Kasaï.

Volet 2 : Aménagement et entretien des voies navigables

À travers un contrat de fourniture en produits pétroliers, le programme assure l'approvisionnement régulier du matériel naviguant en gasoil et lubrifiant nécessaires. Il sied de noter qu'il inscrit également au projet l'acquisition prochaine des pièces de rechange et la remise en capacité des ateliers RVF.

À partir de fin avril 2017, ont été lancées les campagnes de balisage traditionnel et de surveillance des diverses bouées produites par la RVF. Le placement des bouées était associé d'une part, à des seuils fixes de passes rocheuses entre Kinshasa et Tshumbiri et, d'autre part, à des levées du niveau du fond du fleuve Congo à partir de Tshumbiri (PK255) et de la rivière Kasaï en des sections transversales situées tous les kilomètres.

Dans le cadre de la restauration du balisage fixe, en avril 2017, la collaboration avec le fournisseur, la cellule de gestion de projet et la RVF a permis de placer, après repérage, des zones de largage, cinq grosses bouées lumineuses en lieu et place des anciennes assises maçonnées non utilisables et la pose de trois balises avec tourelles lumineuses sur des sites maçonnés encore utilisables, dans la rade de Kinshasa. Ce travail de déploiement de balises fixes a été exécuté entre Kinshasa et Kwamouth.

Il en est de même pour le marché relatif à l'installation des signaux de balise fixe de rive dans les passes critiques du fleuve Congo et de la rivière Kasaï. Le placement de ceux-ci sur les seuils rocheux indiquera les zones susceptibles de présenter des dangers pour les armateurs. À ce niveau, le prestataire a démarré le placement des panneaux kilométriques. Des dispositifs spécifiques de protection de ces équipements contre le vandalisme ont été adoptés et seront intégrés.

L'aboutissement du processus de validation des avant-projets sommaires (APS) et des avant-projets détaillés (APD), en phase avec la conception des conteneurs d'habitation et des bureaux ainsi que les deux baliseurs pousseurs, amorce ainsi l'étape cruciale dans la construction et livraison des bateaux multifonctions. Une planification précise de cette seconde phase est en cours de finalisation.

Volet 3 : Infrastructures portuaires

Au niveau du matériel portuaire, outre les six grues remises aux bénéficiaires, l'ensemble des matériels des barges a été fourni aux ports de Kinshasa, Lisala, Kisangani Rive gauche, Kalundu et Ilebo. Une dernière grue sur le premier lot a été livrée à KALEMIE en début d'année. Après une période d'observation d'une année, le premier lot de matériel susmentionné, les élévateurs associés et une partie du matériel de production d'énergie ont été définitivement réceptionnés. Seules les réceptions provisoires de la grue de Kalundu et des quatre groupes électrogènes ont été décalées pour des raisons de commodités techniques.

Le matériel supplémentaire, composé d'une grue de 60 tonnes pour le port de Kisangani (rive gauche), d'un élévateur de 6 tonnes et deux groupes électrogènes, est en instance de livraison pour le premier et les autres sont assujettis à une modalité administrative en voie d'être solutionnée.

Les 15 marchés relatifs aux travaux portuaires ont été attribués et la procédure de mobilisation d'un bureau de contrôle est à relancer, la première tentative étant déclarée infructueuse.

Volet 4 : formation et l'appui institutionnel

Le plan de formation confié à CICOS a été lancé à l'occasion d'un atelier tenu le 7 mars 2017.

L'ensemble des formations, à l'exception de celles relatives à la cartographie, a été dispensé par le dispositif de la CICOS pour les sites de Kinshasa et de Kalemie.

Le plan comprend quatre activités, à savoir :

- Formations, ateliers et conférences en hydrologie, hydrographie ;
- Formations, ateliers et conférences en aménagement, entretien des voies navigables et balisage ;
- Formations, ateliers et conférences en management et gestion portuaire ;
- Formations des formateurs.

En complément à cette série de formation, différents fournisseurs d'équipements et de services associés accompagnent les bénéficiaires dans l'apprentissage de leur utilisation ou de leur manipulation.

Les personnels cibles sont ceux de la RVF, de la SNCC et de la SCTP, principalement. L'activité CICOS vise à former au moins 720 agents.

Projet d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa - PARAU

Montant 110.000.000 €	**Date de signature** 16/06/2010
Maître d'œuvre Cellule de gestion du projet	**Maître d'ouvrage** Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et DP 16/06/2013	**Date limite de mise en œuvre opérationnelle** 16/11/2015
Mode de gestion Centralisée, régie directe publique	**Date limite d'exécution** 16/11/2017

Objectif global

Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaises en contribuant, d'une part, à améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables des quartiers de la ville de Kinshasa et, d'autre part, au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration du pays.

Le programme a été exécuté durant cinq années entre le premier trimestre 2011 et juin 2016. Les deux composantes du projet - le secteur Eau et assainissement urbain et le secteur Routes - ciblaient respectivement une partie de la ville de Kinshasa pour le premier volet et les ex. provinces de Bandundu, Équateur et Kasaï Occidental.

La fin de la mise en œuvre des principales activités a été caractérisée par la remise définitive du matériel acquis dans le cadre du projet, aux administrations bénéficiaires des ouvrages que sont l'Office des routes (OR) et la Régie d'assainissement et des travaux publics de Kinshasa (RATPK).

Toutefois, certaines activités résiduelles sont en cours d'exécution. Cela concerne l'achèvement des travaux d'aménagement d'un tronçon du canal de la rivière Gombe, par revêtement des berges et bétonnage du lit.

Volet assainissement urbain et eau potable

Assainissement pluvial

L'aménagement d'un tronçon de la rivière Gombe, la principale activité non achevée, a été relancé par la signature d'un contrat de travaux et un contrat de service en vue d'assurer le contrôle et la surveillance. Initialement prévues durant la saison sèche 2017, les opérations restantes n'ont pu démarrer qu'au courant du dernier trimestre par les activités principales suivantes :

- Le levé topographique afin d'établir un état des lieux général de la situation des travaux ;
- Le nettoyage des abords et le début de curage mécanique du fond de la Gombe et des ouvrages adjacents ;
- L'aménagement des tranchées drainantes autour de deux fosses septiques ;
- Le démarrage de la mise en place des remblais dans certaines sections du canal, etc.

Programme indicatif régional Afrique centrale 10e FED : Axes transfrontaliers et volet énergie de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)

Travaux des axes transfrontaliers Goma-Gisenyi, Bukavu-Cyangugu (petite et grande barrière) et Uvira-Bujumbura.

Le montage institutionnel du projet relatif aux travaux de construction des routes de connexion entre les trois pays de la CEPGL (RDC, Rwanda et Burundi) prévoyait une cogestion des activités par les trois États et la Commission européenne, à travers la délégation de l'Union européenne (DUE) de Kigali.

Suite à certaines défaillances constatées dans la mise en œuvre du contrat initial, ce dernier a été résilié. Un réaménagement de la convention de financement a été rendu nécessaire afin de confier la gestion de chaque composante aux États concernés, ce qui permet de juguler les difficultés liées à l'éloignement entre les parties prenantes.

Le processus de reprise des travaux a démarré par la pré-identification des structures capables de parachever les ouvrages. Dans le même temps, les parties prenantes ont réfléchi sur les modalités de mise en œuvre, en vue d'un allotissement qui tienne compte de l'éloignement (distance respectivement entre les villes de Goma, Bukavu et Uvira) des sites des travaux et de la spécificité économico-financière des entreprises présentes dans la sous-région.

Un nouveau dossier de consultation des entreprises est en cours de montage et sa finalisation est assujettie à une mission conjointe de terrain, afin d'identifier les axes ou les tronçons encore disponibles. Des options sont prises pour les axes couverts par les travaux à l'initiative des autorités provinciales, avec l'appui d'autres sources de financement.

Travaux d'aménagement de la route d'accès aux sites du barrage et de la centrale Ruzizi III

Des difficultés d'ordre technique et professionnelles ont conduit à l'arrêt des travaux. Cette situation qui retarde l'accès au site du barrage aura une incidence sur le développement du projet Energie Ruzizi III.

Toutefois, la reprise des activités dans le cadre d'une route d'accès au niveau bitumé pourrait intégrer le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la Ruzizi 3. Une concertation avec la Commission européenne a été initiée dans le sens d'une réallocation de la convention de financement, en vue de transférer le reliquat de ce marché au renforcement des ressources allouées aux axes transfrontaliers.

Le processus de clôture opérationnelle et financière est en cours.

SANTE

SANTE

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, nul doute que l'accès à des services de santé et des médicaments sûrs et efficaces demeure un défi pour la plupart des pays en développement.

Vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge devrait être le leitmotiv des actions au travers d'une approche globale multi secteurs dans la santé.

En RDC, la qualité des soins de santé dont bénéficie la population demeure faible et les indicateurs sanitaires inquiétants, y compris au regard de ceux des pays voisins de niveau de développement comparable. De surcroît, pays fragile selon l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), la RDC demeure l'un des pays dont l'Indice de développement humain du programme des Nations unies pour le développement est le plus bas.

C'est ainsi que l'actuel Plan national de développement sanitaire (PNDS) s'insère dans la seconde édition de la Stratégie de renforcement du système de santé (SRSS 2) qu'il entend opérationnaliser sur la période 2016-2020. Tout en traduisant la volonté du gouvernement congolais et de ses partenaires d'apporter des solutions pérennes aux problèmes sanitaires de la population, il poursuit comme objectif spécifique d'accroître la couverture et l'utilisation des services et soins de santé de qualité par la population avec équité et protection financière.

En République démocratique du Congo, dans le secteur de la santé, les programmes financés sur le 10e et le 11e FED sont alignés sur les piliers majeurs de la stratégie nationale de renforcement du système de santé : i) en appui à la PNDS de façon globale (PAPNDS) ; ii) en améliorant la qualité des services et soins offerts dans le but de réduire la mortalité maternelle et juvéno-infantile d'autre part (PAP OMD 4&5) et, enfin ; iii) par la capitalisation des acquis des programmes précédents, en renforçant l'offre et le développement de l'accès aux soins de santé (PRO DS).

Projet d'Appui au Plan national de Développement sanitaire - PA PNDS

Montant	Date de signature
51.000.000 € + 2.857.442 €	09/07/2010

Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère de la Santé	Ordonnateur national

Maître d'œuvre délégué
Cellule d'appui à la gestion (CAG)

Date limite de signature des contrats et DP (D+6)	Date limite de mise en œuvre opérationnelle
08/07/2016	09/07/2018

Mode de gestion	Date limite d'exécution
Décentralisée, régie directe publique	09/07/2020

Objectif global
Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté

Dans sa phase de clôture, le programme s'est focalisé essentiellement sur le suivi des dernières activités en cours.

Celles-ci ont entraîné une implication de la Cellule d'appui à la gestion du ministère de la Santé publique dont les réunions techniques, tenues conjointement avec le maître d'ouvrage et le bailleur, ont permis la progression des aspects suivants du programme : i) la clôture et l'audit des activités de coordination au niveau central ; ii) le suivi des infrastructures, y compris l'adoption du plan directeur de l'hôpital général de Ngandajika ; iii) la clôture des livraisons relatives au marché de fournitures des équipements biomédicaux et non médicaux aux formations sanitaires.

À cela s'est ajoutée la prolongation de la mission d'assistance technique en appui au programme de trois mois, jusqu'à fin décembre 2017, qui a contribué à l'appui du maître d'œuvre dans la mise en œuvre d'activités résiduelles du projet d'appui au plan national de développement sanitaire (PAPNDS) et du projet d'accélération des progrès vers les objectifs du millénaire pour le développement 4&5 (PAP OMD) et au démarrage progressif du programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé (PRO DS), tandis que le processus de sélection de la nouvelle assistance technique était mis en place au niveau du maître d'ouvrage.

Concernant le volet infrastructure, les activités du bureau de surveillance et contrôle mobilisé à cet effet se sont orientées vers les projets suivants :

- La Division provinciale de la Santé / Mbuji-Mayi : Les travaux de finition des deux bâtiments existants, de la bibliothèque et de la galerie (crépissage intérieur et extérieur y compris la peinture) ont été réalisés.
- L'Hôpital général de Tshilenge : Les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les services de laboratoires et celui de consultation sont en cours, et ceux du bâtiment administratif ont démarré.
- La Centrale d'achat et distribution des médicaments de Kabinda : Les travaux exécutés durant la période ont concerné le gros œuvre.
- L'Hôpital général de Mikalayi : Les travaux relatifs à cet hôpital sont exécutés conformément au planning. À la fin du dernier trimestre (lequel – donner dates), l'entreprise avait réalisé les travaux de finition dans le bloc administratif, l'élévation des murs du bloc opératoire et le bétonnage de colonnes.

À cela s'ajoutent les marchés de fourniture d'équipements biomédicaux et autres, mis en œuvre par le programme au courant de l'année 2017 qui se présente comme suit :

	MARCHÉS	PROVINCES	SITES
1	Fourniture, livraison, déchargement, montage, mise en service, et service après-vente, par le contractant, des équipements informatiques, de reprographie et de matériels divers de bureautique pour onze (11) Hôpitaux généraux de Référence (HGR) et une (1) Centrale de distribution régionale de médicaments (CDR) et une Division provinciale de la Santé (DPS), 19 items en R.D. Congo. Lot 1 (pool -Ouest).	**Kasaï Central**	Les HGR de Tshibala, Masuika, Bunkonde, Mikalayi, Tshikula et le CDR de CADIMEK à Kananga
		Kasaï Oriental	Les HGR de Thsilenge, Miabi, Kansasa, et la DPS de Mbuji-Mayi
2	Fourniture, livraison, déchargement, montage, mise en service, et service après-vente, par le contractant, des équipements informatiques, de reprographie et de matériels divers de bureautique pour onze (11) Hôpitaux généraux de référence (HGR) et une (1) Centrale de distribution régionale de médicaments (CDR) , 19 items en R.D. Congo., lot 2 (pool -Est).	**Ituri**	Les HGR de Mambasa, Mandimba, Bunia, Komanda, Nyakunde et le CDR de CADIMEK Bunia
		Nord-Kivu	Les HGR de Musienene, Kyondo, Vohovi, Biena, Manguredjipa, Masereka
3	Fournitures, livraison, installation, mise en service, formation des bénéficiaires et service après-vente, par le contractant, de groupe électrogène pour vingt-et-un (21) Hôpitaux généraux de référence (HGR), deux (2) Centrales de distribution régionale de médicaments (CDR), une (1) Division provinciale de la Santé (DPS) et deux (2) Établissements d'utilité publique (EUP FASS) situés dans les provinces du Kasaï central, de la Lomami, du Kasaï Oriental, de l'Ituri et du Nord Kivu en R.D.Congo. Lot 1 (pool - Est et pool -Ouest)	**Kasaï Central**	EUP FASS de Kananga
		Kasaï Oriental	EUP FASS de Mbuyi-Mayi
		Ituri	CDR de Bunia
4	Fournitures, livraison, installation, mise en service, formation des bénéficiaires et service après-vente, par le contractant, de groupe électrogène pour vingt-et-un (21) Hôpitaux généraux de référence (HGR), deux (2) Centrales de distribution régionale de médicaments (CDR), une (1) Division provinciale de la Santé (DPS) et deux (2) Établissements d'utilité publique (EUP FASS) situés dans les provinces du Kasaï central, de la Lomami, du Kasaï Oriental, de l'Ituri et du Nord Kivu en R.D.Congo. Lot 2 (pool - Est et pool -Ouest)	**Kasaï central**	Les HGR de Bunkonde, Masuika, Tshibala, Mikalayi,
		Lomami	HGR de Makota
		Kasaï Oriental	HGR de Miabi et Tshilenge
		Nord-Kivu	HGR de Biena, Vuhovi, Manguredjipa, Misenene, Masereka,
		Ituri	HGR de Komanda
5	Fourniture, livraison, installation, mise en service, formation des bénéficiaires et service après-vente, par le contractant, de douze (12) kits solaires complets pour quatre (4) Hôpitaux Généraux de référence (HGR) et une (1) Centrale de distribution régionale de médicaments (CDR) situés dans les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu en R.D.Congo. Un seul lot (pool - Est et pool -Ouest), 5 kits solaires de 5000 W pour HGR Musienene et Kyondo y compris 2 Kits solaires de 5000 W pour HGR Masereka	**Nord-Kivu**	Les HGR de Musienene, Kyondo, Masereka

	MARCHÉS	PROVINCES	SITES
6	Fourniture, livraison, installation, mise en service, formation des bénéficiaires et service après-vente, par le contractant, de mobiliers et d'équipements pour quatre (4) Hôpitaux généraux de référence (HGR) dans les provinces du Kasaï Central, de la Lomami, du Kasaï Oriental et de l'Ituri en R.D.Congo (Lots 1). Le marché (pool - Est et pool -Ouest) comporte : 11 items pour HGR Mikalayi ,14 items pour HGR Kabinda ,15 HGR Tshilenge, et 17 HGR Mambasa.	**Kasaï Central**	HGR de Mikalayi
		Lomami	HGR de Kabinda
		Kasaï Oriental	HGR de Tshilenge
		Ituri	HGR de Mambasa
7	Fourniture, livraison, installation, mise en service, formation des bénéficiaires et service après-vente, par le contractant, de mobiliers deux CDR et une DPS dans les provinces du Kasaï Central, de la Lomami, du Kasaï Oriental et de l'Ituri en R.D.Congo (Lots 2, Pool - Est et pool -Ouest). 14 items pour chaque bénéficiaire.	**Kasaï Central**	CDR de Kananga (Cadimek)
		Ituri	CDR de Bunia (Cadimebu)
		Kasaï Oriental	DPS de Mbuji-Mayi
8	Fourniture, livraison, installation , mise en service d'équipements biomédicaux et formateurs des utilisateurs dans neuf (9) Hôpitaux Généraux de Référence (HGR) dans les provinces de la Lomami, du Kasaï Oriental, du Kasaï Central, du Nord-Kivu et de l'Ituri en R.D.Congo (Lot 1), (pool -Ouest). Ce marché comporte : 38 items pour HGR Kabinda, 31 items pour HGR Tshilenge, 37 items pour HGR Mikalayi, 32 pour HGR Tshibala et 36 pour HGR Masuika	**Lomami**	HGR de Kabinda
		Kasaï Oriental	HGR de Tshilenge
		Kasaï Central	Les HGR de Mikalayi, Tshibala et Masuika
9	Fourniture, livraison, installation, mise en service d'équipements biomédicaux et formateurs des utilisateurs dans neuf (9) Hôpitaux Généraux de Référence (HGR) dans les provinces de la Lomami, du Kasaï Oriental, du Kasaï Central, du Nord-Kivu et de l'Ituri en R.D.Congo (Lot 2), (pool -Ouest). Ce marché comporte : 35 items pour HGR Kyondo, 39 items pour HGR Musienene, 37 items pour HGR Masereka, et 37 items pour HGR Mambasa.	**Nord-Kivu**	Les HGR de Kyondo, Musienene, Masereka
		Ituri	HGR de Masamba
10	Fourniture, livraison, installation, mise en service d'équipements biomédicaux et formateurs des utilisateurs dans neuf (9) Hôpitaux Généraux de Référence (HGR) dans les provinces de la Lomami, du Kasaï Oriental, du Kasaï Central, du Nord-Kivu et de l'Ituri en R.D.Congo (Lot 3), (pool - Est et pool -Ouest). Ce marché comporte 57 items	**Nord-Kivu**	HGR de Kyondo, Musienene
		Ituri	HGR de Mambasa
		Lomami	HGR de Kabinda
		Kasaï Oriental	HGR de Tshilenge
		Kasaï Central	HGR de Komanda Les HGR de Mikalayi, Tshibala, Masuika

Projet d'accélération des progrès vers les objectifs 4 et 5 du millénaire pour le développement - PAP-OMD 4&5

Montant
40.000.000 €

Date de signature
23/05/2013

Maître d'œuvre
Ministère de la Santé

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Maître d'œuvre délégué
Cellule d'appui à la gestion (CAG)

Date limite de signature des contrats et DP
22/05/2016

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
22/05/2018

Mode de gestion
Partiellement décentralisée et gestion conjointe avec Unicef

Date limite d'exécution
22/05/2020

Objectifs globaux

Contribuer à réduire la mortalité maternelle de 549 à 322 décès maternels pour 1.000 naissances vivantes d'ici 2015 ;

Contribuer à réduire la mortalité infanto-juvénile de 148 à 60 décès pour 1.000 naissances d'ici 2015

* Etablissements d'utilité publique
** Fonds d'achats des services de santé

La convention de financement PAP OMD 4&5 a permis d'une part d'octroyer des subventions à 4 EUP* FASS** pour une gestion décentralisée du financement permettant le subventionnement des soins par un système de tiers payant basé sur une tarification forfaitaire ; le renforcement de la qualité des soins et l'appui au développement du niveau intermédiaire et, d'autre part, de financer le fonctionnement de la DEP et de la coordination du projet.
Au courant de l'année 2017, les efforts se sont focalisés sur la consolidation de l'appui à la gestion hospitalière, mais également sur l'amélioration de la gouvernance et de l'organisation des EUP ainsi que leur accompagnement en termes administratifs et financiers. Tenant compte des besoins exprimés par les EUP, les expertises techniques ont été réorientées pour se focaliser notamment sur le renforcement des capacités des gestionnaires de la subvention de manière générale et, plus précisément, dans la clôture des subventions du PAP-OMD ; l'engagement et l'exécution des dépenses conformément aux procédures du FED et la production d'un manuel de procédures commun. Cet appui technique, qui a bénéficié d'une prolongation de 6 mois, s'est achevé au mois de novembre.

Dans le volet infrastructures, il convient de mentionner les éléments suivants :

- Le démarrage des travaux de l'hôpital général de référence (HGR) de Tshilenge, la centrale de distribution régionale (CDR) CADIMEK, ainsi que le bâtiment administratif de la division provinciale de santé (DPS) de Mbuji-Mayi ;
- Le démarrage des travaux des HGR Masuika et Tshibala ;
- La fin des travaux de l'HGR KABINDA qui sera marquée par la réception provisoire début 2018 ;
- La préparation du dossier de consultation des travaux de l'HGR de Masereka.

Programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé

Montant
145.000.000 €

Date de signature
26/09/2016

Maître d'œuvre
Ministère de la Santé

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Maître d'œuvre délégué
Cellule d'appui à la gestion (CAG)

Date limite de signature des contrats et DP (D+3)
26/09/2019

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
26/09/2022

Mode de gestion
Décentralisée, régie directe publique

Date limite d'exécution
26/09/2024

Objectif global

Contribuer, dans le cadre du plan de développement sanitaire (PNDS) et dans le contexte de lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de la santé de la population de la RDC

En continuité du PAP OMD 4&5, la formulation du PRO DS s'inscrit dans le cadre du 11e FED. Ce programme entend capitaliser les acquis originaux du 10e FED et s'articule sur trois objectifs spécifiques : i) pérenniser l'accessibilité à des soins de santé de qualité, en particulier pour les populations vulnérables, y compris les femmes et les enfants (OMD 4&5) ; ii) intégrer les zones de santé couvertes par des interventions humanitaires et verticales dans les provinces cibles ; iii) améliorer la capacité institutionnelle du ministère de la Santé publique aux niveaux central et provincial.

Signée le 26 septembre 2016, la convention de financement met à la disposition de l'action programmée un montant total de 150,3 millions d'euros dont 145 sont issus du FED et 5,3 sont apportés par les bénéficiaires de subventions potentielles. Elle bénéficie également du financement conjoint du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) à hauteur de 450 000 euros.
La logique d'intervention du programme, alignée sur le PNDS, est systémique. Elle vise, d'une part, l'achat des soins de santé en termes de prestations, médicaments et autres intrants auprès des hôpitaux et centres de santé, et l'achat de services en termes de supervision et d'encadrement. Elle concerne, d'autre part, le renforcement de la qualité de l'offre de soins et l'appui institutionnel.
Enfin, dans la mesure où l'accessibilité à des soins de qualité passe également par l'aménagement de locaux appropriés, le programme projette l'amélioration des infrastructures, la fourniture d'équipements et de matériel biomédical.

Plus généralement, l'année 2017 a permis de dresser la toile de fond de la mise en œuvre du programme avec, comme jalons principaux, le lancement officiel du programme à Kinshasa ; le démarrage quasi concomitant des EUP-FASS avec les ONG désignées par la convention de financement ; l'échéance des premières subventions attribuées directement aux EUP FASS octroyées en fin d'année. Cette période a également été marquée par les retombées sanitaires et sociales de la crise qui a prévalu dans le Kasaï Central et qui a entraîné d'importants déplacements de population, l'abandon des cultures, le pillage des zones et aires de santé. Les personnes les plus affectées étant les femmes et les enfants dénutris.

Le ministère technique s'est ainsi attelé, avec le soutien des services de l'Ordonnateur national et de l'assistance technique, mobilisée sous le PAP OMD 4&5, à favoriser le démarrage des activités du programme dans les provinces cibles du Kongo Central, des Kasaï Oriental et Central, de la Lomami, du Nord-Kivu, de l'Ituri, du Haut-Uélé, et de l'Ituri.

Les premières subventions ont été signées avec les EUP-FASS du Kasaï Oriental et Lomami, du Nord-Kivu, de la Province Orientale et du Haut-Uélé, en partenariat avec l'ONG MALTESER ; du Kasaï Occidental, en partenariat avec l'ONG ULB coopération ; de l'Ituri et du Kongo Central, en partenariat avec l'ONG MEMISA.

Ainsi, il est à relever que l'ONG ULB Coopération avec le PADDIS (Projet d'appui au développement intégré du système de santé au Nord-Kivu) a agi au courant de la période sur les différents éléments clés du système de santé du Nord-Kivu, en garantissant la durabilité, la qualité, la cohérence et la rationalité des interventions.

MALTESER a, pour sa part, mis l'accent sur (i) le subventionnement des médicaments ; (ii) les activités dans le cadre de PERQS des hôpitaux ; (iii) l'évaluation de la performance des Fosa ; (iv) l'encadrement et l'appui de proximité ; (v) la construction et équipement, et ; (vi) l'appui institutionnel. Concernant MEMISA, les activités se sont concentrées en ITURI sur le démarrage de l'appui prévu à l'EUP FASS PO, la DP et l'ECZ.

Au Kongo Central, par contre, l'évaluation de la mutuelle de santé pré-identifiée pour jouer le rôle de fiduciaire devrait, au terme de l'évaluation de ses capacités par les parties prenantes et le ministère technique, bénéficier d'un accompagnement de proximité par une expertise technique, en vue de lui permettre de démarrer dans des conditions optimales. Enfin, s'agissant de la subvention octroyée à l'ONG Save The Children, le lancement officiel de l'action est prévu à Kabinda au courant du mois de mars 2018, après achèvement de la phase de contractualisation en fin d'année 2017.

Il est également prévu la signature d'un contrat de subvention avec l'Unicef pour la mise en œuvre de certaines activités spécifiques, à savoir : les intrants nutritionnels, la chaîne de froid et les équipements (matériel roulant et petits équipements médicaux). Ce volet démarrera effectivement au cours du premier trimestre 2018, avec la mise en place de l'équipe technique et l'identification des besoins des structures sanitaires.

À cela, il convient de mentionner le processus d'attribution de subventions à l'établissement d'utilité publique du Fonds de développement des services de santé (EUP FDSS) et la Fédération des centrales pour l'achat des médicaments (FEDECAME). Ces derniers bénéficieront, en attribution directe, des subventions pour un total d'environ 10 millions d'euros.

Le processus de recrutement de l'assistance technique pour un appui à la mise en œuvre du programme, quant à lui, a été lancé. Dans le cadre de ses missions, le contractant sélectionné est appelé à renforcer la capacité institutionnelle du ministère de la Santé publique aux niveaux national et provincial (Divisions provinciales de la Santé) ainsi qu'au niveau périphérique (Zones de Santé) afin de contribuer à la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020, en tenant compte du Plan stratégique national multisectoriel en nutrition (PSNMN) 2016-2020 et de ses actions relatives à la santé.

Au niveau du Kasaï Central, l'insécurité prévalant dans la zone d'intervention du PRO DS depuis le mois d'août 2016 a conduit, à un deuxième avenant au contrat de subvention dont l'échéance est fixée à novembre 2017. Afin de permettre de réaliser (i) les activités de renforcement des capacités du personnel des HGR ; (ii) les missions des spécialistes ainsi que les vérifications ; (iii) la dotation des mini kits solaires aux 5 HGR, pour le fonctionnement du logiciel comptable et des matériels informatiques nouvellement acquis.

Par ailleurs, une enveloppe additionnelle de 10 millions d'euros sera allouée au PRO DS, en vue de couvrir certaines actions visant à atténuer la crise que traverse cette partie du pays. Pour ce faire, une expertise technique a été mobilisée, sur requête du maître d'œuvre, pour la réalisation d'une analyse et une identification des besoins préalables au démarrage de l'appui.

Projet d'appui au STAREC (programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés) - Composante Santé

Montant	Date de signature
5.155.000 € (composante santé)	10/03/2011
Maître d'œuvre	**Maître d'ouvrage**
Ministère de la Santé publique	Ordonnateur national
Date limite de signature des contrats et DP	**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**
09/03/2014	09/03/2015
Mode de gestion	**Date limite d'exécution**
Décentralisée, régie indirecte privée	09/03/2017

Objectif global

Contribuer à assurer des soins de santé de qualité à toute la population, en particulier aux groupes vulnérables, en vue de combattre les grandes endémies et les maladies non transmissibles

L'objectif spécifique poursuivi est l'amélioration de l'accessibilité et la qualité de l'offre des services curatifs, préventifs, promotionnels dans les 13 zones de santé ciblées du district sanitaire d'Aru, dans la Province Orientale. L'insécurité qui règne dans le nord du territoire d'Aru (Ingbokolo, Abba, Adi, …) constitue la difficulté majeure rencontrée dans la mise en œuvre de ce projet. Elle ralentit sensiblement la réalisation des activités et cause de nombreux déplacements, et particulièrement celui de la mutuelle de santé d'Adi, qui comptait déjà 125 ménages, soit 512 membres.

Programme de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) en RDC : Femmes et Hommes, progressons ensemble !

Montant	Date de signature	Mode de gestion	Date limite d'exécution
20.000.000 €	07/11/2013	Centralisée	07/11/2019

Maître d'œuvre	Maître d'ouvrage
Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant	Délégation de l'UE

Maître d'œuvre délégué	Objectif global
Min. du Genre, de la Famille et de l'Enfant	Appuyer le Gouvernement congolais et les populations locales à adopter une nouvelle approche des relations hommes / femmes visant à une société congolaise plus harmonieuse et prospère afin de lutter efficacement contre les violences basées sur le genre (VBG).
Date limite de signature des contrats	**Date limite de mise en œuvre opérationnelle**
07/11/2016	07/11/2017

Pour rappel, quatre (4) composantes constituent la base du projet :

- Composante 1 : contribuer au changement des normes sociales, comportements individuels et collectifs pour favoriser une nouvelle perception de la masculinité et de la féminité ;
- Composante 2 : contribuer à une meilleure répartition du pouvoir économique et du rôle social des hommes et des femmes ;
- Composante 3 : renforcer les acteurs actifs (État et société civile) dans la lutte contre les violences basées sur le genre et les structures de coordination ;
- Composante 4 : appuyer les secteurs sécuritaires (police) et judiciaires afin d'offrir un cadre protecteur amélioré pour les victimes de violences basées sur le genre, femmes, hommes et enfants.

Les travaux du dernier comité de pilotage ont été tenus au mois d'avril 2017. Les deux agences ont axé leurs présentations sur les acquis du projet. Les échanges se sont poursuivis pour voir dans quelle mesure un contrat-cadre pourrait être mobilisé pour une évaluation finale du programme.

ENVIRONNEMENT

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles de la planète, vitale pour l'existence de l'humanité est considérée comme un des préalables à tout développement durable, implique d'autres modes de production et de consommation à l'échelle mondiale.

Pourtant, sur ce terrain, il y a non seulement peu de progrès, mais, a contrario, une dégradation générale et continue, caractérisée par une diminution de la biodiversité, une raréfaction des ressources et un réchauffement climatique au niveau mondial.

Si le dernier Sommet de la Terre n'a pas permis de conclure d'accords internationaux en la matière, il a toutefois fixé, d'ici à quelques années, des objectifs de développement durable (ODD) fermes. Cette initiative, qui cadre avec la réorganisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en ODD, soutient que le développement humain doit revêtir trois dimensions : économique, sociale et environnementale. En effet, il est admis que le développement socio-économique de la communauté mondiale ne saurait être « non durable », conformément à la conclusion du premier Sommet de la Terre en 1992. Ainsi, il est à craindre que poursuivre le « développement », fût-il plus équitable, sans préserver l'environnement nous conduise à une impasse.

Quant à la RDC, la protection de ses aires protégées nécessite un effort concomitant, coordonné et cohérent, de conservation de la nature à l'intérieur des parcs et d'amélioration du bien-être de la population vivant dans la zone d'attraction via des retombées économiques et sociales positives.

C'est dans ce cadre que les actions de l'Union européenne viennent en appui à toutes les initiatives que le gouvernement de la RDC met en action pour faire de la conservation du patrimoine naturel un enjeu majeur de son développement.

Pour le PIN 11e FED, une enveloppe de 120 millions d'euros est allouée en faveur des cinq aires protégées de la RDC, à savoir : les parcs nationaux des Virunga, Garamba, Salonga, Upemba (le complexe Upemba-kundelungu), ainsi que la biosphère de Yangambi.

Projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion de la forêt et de la biodiversité

Montant
33.360.000 €

Date de signature
30/03/2009

Maître d'œuvre
Ministère de l'Environnement

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Date limite de signature des contrats et DP
29/03/2012

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
30/09/2016

Mode de gestion
Partiellement décentralisée, volet formation : ONG internationales /convention de contribution ; volet conservation : ONG et volet

Date limite d'exécution
30/09/2018

Objectif global
Contribuer à l'amélioration de bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées ; et la préservation de la biodiversité de la RDC

L'objectif global de la Convention est l'amélioration de la bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées, et la préservation de la biodiversité de la RDC.

La mise en œuvre opérationnelle du projet est arrivée à terme au dernier trimestre 2016. La quasi-totalité des contrats de subvention liés au 10e FED a été clôturée. Ces activités se poursuivent dans le cadre du 11e FED. Les sites retenus pour la mise en œuvre du programme Environnement et agriculture durable sont les mêmes.

Dans sa mise en œuvre, la Convention a bénéficié des fonds de la Belgique, avec un appui spécifique à la Fondation Virunga d'environ 3,5 millions d'euros, pour le projet d'électrification rurale en territoire de Lubero, et en particulier le déploiement du réseau de distribution électrique qui s'inscrit dans le cadre de l'Alliance Virunga.

En effet, un des objectifs du programme du parc national des Virunga est d'assurer sa conservation, de diminuer la pauvreté de la population vivant autour et d'améliorer la situation sécuritaire de la région. L'électrification rurale se révèle un tremplin pour le développement de l'activité économique, la création d'emplois, le renforcement des services à la population (hôpitaux, écoles, etc.) et l'amélioration de la sécurité. Ces éléments contribuent à l'objectif de conservation de la biodiversité exceptionnelle du parc. Les activités proposées sont la distribution d'électricité de la centrale hydro-électrique vers les consommateurs, à savoir les ménages, les entreprises (PME et industriels), les éclairages publics et les services à la population.

Environnement et agriculture durable pour la sauvegarde des sites biologiques prioritaires de la RDC

Montant
120.000.000 €

Date de signature
31/05/2016

Date limite de mise en œuvre opérationnelle
31/05/2022

Mode de gestion
Partiellement décentralisée

Maître d'œuvre
Ministère de l'Environnement et Développement durable ; le ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage, ministère du Développement rural, le ministère du Tourisme et l'ICCN

Maître d'ouvrage
Ordonnateur national

Date limite de signature des contrats et DP
31/05/2019

Date limite d'exécution
31/05/2024

Objectif global
Contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnement unique de la RDC en augmentant les retombées économiques positives pour les populations environnantes.

Signé en mai 2016, le Programme « Environnement et agriculture durable pour la sauvegarde des sites biologiques prioritaires de la République démocratique du Congo » est doté de crédits budgétaires de plus de 120 millions d'euros.
Ce programme s'inspire des leçons apprises lors de la mise en œuvre d'actions sectorielles antérieures ainsi que des recommandations formulées par plusieurs missions de suivi-évaluation de projets d'appui ou de programmes concernant la gestion des aires protégées, la conservation de la nature, l'exploitation forestière, la relance agricole, le développement rural et la lutte contre le changement climatique.

Le programme Environnement et agriculture durable concerne cinq aires protégées, dont trois sont inscrites sur la liste des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO. (Virunga, Garamba, Salonga).

Avec une approche qui inclut des actions en périphérie des sites, le programme vise à la mise en œuvre d'interventions en faveur des populations riveraines par (i) un développement économique local et une réduction de la pauvreté ; (ii) un meilleur partage des bénéfices et avantages économiques découlant de l'existence du site ; (iii) une adhésion aux principes généraux de la conservation des communautés vivant en périphérie du Parc.

Après signature, fin 2016, de tous les contrats issus de la Convention de Financement, le démarrage des activités a permis au courant de l'année 2017 de procéder au recrutement du personnel et d'asseoir les structures en charge de la mise en œuvre des activités prévues dans la description des actions.

Un comité de pilotage de la convention de financement est attendu au courant du premier trimestre 2018, dès la mise en place de la cellule de coordination.

Programme agricole rural de conservation du parc national de la Salonga (PARCCS)

Le parc national de la Salonga (PNS) est situé au cœur du bassin central du fleuve Congo. Avec une superficie de 33 346 km2, ce parc représente l'une des plus grandes réserves de forêts denses humides du monde. Il est subdivisé en deux grands blocs séparés par une zone d'environ 40 km de large.

Le PNS est dominé par une forêt dense humide et des zones marécageuses qui favorisent la présence de plusieurs espèces animales. Cette faune est néanmoins menacée par la surexploitation à des fins commerciales, l'exploitation forestière, l'agriculture itinérante sur brulis et la pêche illégale, situation qui affecte l'équilibre écologique.

Au cours de la période sous revue, il convient de mentionner la réalisation des activités ci-après :

- Orientation stratégique, planification et suivi-évaluation,
- Un plan de surveillance du parc a été adopté pour les cinq prochaines années
- Trois écogardes, dont une femme, ont obtenu des bourses de formation à l'École de la Faune de Groua et au Kitabi College of conservation and environmental management. Ces bourses, attribuées pour la première fois avec l'appui de WWF, permettront de renforcer les capacités des bénéficiaires en gestion de la faune.
- Recherche scientifique et biomonitoring,
- Le suivi des grands mammifères a été réalisé via la collecte des données dans le bloc sud du parc. Ces inventaires fourniront des informations sur l'abondance et la distribution des espèces, tels que les éléphants et les bonobos.
- Une mission d'identification des communautés et une enquête « faune » ont été conduites par l'équipe de l'UGPNS. Elle a consisté en (i) une préparation des communautés et autorités politico-administratives à la création du couloir écologique ; (ii) une compréhension de la perception par les communautés sur les questions de protection des espèces dans le parc et les zones périphériques.

Il convient de souligner également la deuxième session du comité de pilotage, tenue en septembre 2017, avec la participation des institutions gestionnaires du parc, des institutions partenaires travaillant à l'intérieur du parc et des partenaires financiers. Elle a été l'occasion de constater l'état d'avancement des activités du programme sur le terrain et de donner des orientations pour la suite des interventions.

ENVIRONNEMENT

Conservation des ressources naturelles et développement durable du Complexe des aires protégées de la Garamba

Le parc national de la Garamba est situé dans le nord-est de la RDC, à la frontière avec le Soudan du Sud. Il forme, avec les trois domaines qui l'entourent, un complexe qui s'étend sur 12.420 km2. Créé en 1938, ce parc a été déclaré site du Patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985 et a été intégré à la liste des patrimoines en péril en 1996, compte tenu du taux élevé de braconnage qui engendre continuellement une réduction sensible des espèces endémiques du parc.

C'est à ce titre que l'Union européenne s'est engagée au travers de ce projet sur deux axes, à savoir, (i) contribuer à la conservation et la valorisation de la biodiversité du Complexe Garamba, par la préservation de son intégrité et une amélioration de la gestion et (ii) encourager et valoriser durablement la production agricole et forestière et les services écosystémiques au bénéfice du développement socio-économique des populations riveraines du parc, dans un contexte de sécurité améliorée.

Le projet est mis en œuvre dans un contexte sécuritaire fragile en raison des incidents dus à des groupes armés dans la région Nord-ouest.

Pendant la période sous revue, la priorité a été donnée aux ressources humaines. Il s'agit notamment du recrutement :

- du directeur administration et finances et de son équipe ;
- du responsable du département de lutte anti-braconnage ;
- du directeur du développement durable et de la responsable de suivi-évaluation.

La prise de poste du responsable de liaison basé à Kinshasa est à mentionner également, car elle marque une étape importante afin d'assurer un dialogue régulier avec les institutions partenaires du parc à Kinshasa.

Restauration des écosystèmes du parc national des Virunga et valorisation durable de ses ressources naturelles

Créé en 1925, le parc national des Virunga est le plus vieux de la RDC et possède un potentiel touristique considérable. Ce parc de 800.000 ha est situé à l'est de la RDC, dans le Nord-Kivu, tout au long des frontières avec le Rwanda et l'Ouganda. La présence des zones volcaniques, des forêts de montagnes, des savanes mixtes et du lac Edouard offre une faune et une flore exceptionnelles. Les gorilles de montagne, les chimpanzés et le volcan actif sont autant d'opportunités pour le développement des activités touristiques. Toutefois, le parc est confronté à la présence de plusieurs groupes armés qui freinent les activités et favorisent le braconnage. À cela s'ajoute les pressions pour l'exploitation minière et pétrolière ainsi que la recherche de bois de chauffe, de bois d'œuvre et de terres fertiles par les populations environnantes.

Au courant de l'année 2017, plusieurs actions visant à sécuriser le parc ont été initiées. Cela a concerné notamment :

- L'organisation des opérations contre les groupes armés avec le soutien des FARDC et l'appui de la MONUSCO ;
- La poursuite de la construction d'une clôture électrique autour de Rumangabo ;
- L'organisation des séances de formation des gardes, avec pour objectif d'atteindre l'effectif de 700 gardes par an.

Projet d'électrification rurale en territoire de Lubero

Doté d'une allocation de 20 705 822 euros (dont 12 millions d'euros du FED), ce projet contribue à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique de la RDC, en augmentant les retombées économiques positives pour les populations environnantes.

Il s'agit, d'une part, de renforcer la contribution des ressources naturelles renouvelables des aires protégées au développement socio-économique local des populations et, d'autre part, de contribuer au renforcement des filières d'agriculture durable performantes, à l'augmentation des échanges et des revenus des plus pauvres ainsi qu'à une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus vulnérables aux changements climatiques.

Pour ce faire, le projet prévoit la construction d'un barrage de 12.18 mégawatts, réponse à la demande importante en énergie de la part du secteur de la transformation agricole, mais aussi des ménages et des infrastructures sociales, dans le territoire de Lubero. Le projet, encore à sa phase de démarrage, est exécuté sur une période de 30 mois par la Fondation Virunga.

Projet Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo

Le projet de Formation, Recherche, Environnement dans la Tshopo (FORETS) est une action qui se définit comme une contribution substantielle de développement intégré du paysage, notamment la réserve de biosphère de Yangambi, en RDC. Dotée d'une allocation de 27 120 000 euros (dont 24,4 millions d'euros du FED), la mise en œuvre des activités s'étend sur une période de 60 mois (de décembre 2016 à novembre 2021).

Exécutées par le CIFOR (Center for International Forestry Research - Centre de Recherche forestière international), les activités se développent sur l'axe Yangambi-Kisangani, dans la province de la Tshopo.

Au cours de l'année 2017, après l'atelier de lancement qui s'est tenu à Yangambi au début du mois de mars, les activités spécifiques suivantes ont été réalisées : (i) les différents partenaires prévus dans le document du projet ont signé des protocoles tant pour les interventions académiques que de développement ; (ii) au niveau infrastructures, la sélection des sites prioritaires pour ériger la base vie ainsi que l'analyse des priorités avec l'INERA pour l'électrification urgente des infrastructures existantes ont été actées ; (iii) les études sur les filières sylvicoles, bois-énergie et bois d'œuvre sont lancées, tandis que les discussions sont avancées sur la foresterie communautaire et l'analyse des filières agricoles.

La première promotion en Master a été sélectionnée et le cursus a débuté selon le programme de l'UNIKIS.

Projet agriculture et développement économique en périphérie du parc national des Virunga

L'annexe technique de la Convention de Financement Environnement et Agriculture durable prévoit comme modalité de mise en œuvre, pour la périphérie du parc national des Virunga, des devis-programmes gérés par une Unité de Gestion.

Au regard des enjeux actuels, il est envisagé d'adapter les modalités de mise en œuvre de la partie « développement agricole » afin de garantir une meilleure efficacité de l'action.

Après échanges, l'instrument de subvention a été retenu pour la gestion du volet Développement agricole. L'action sera portée par la Fondation Virunga, qui met déjà en œuvre les actions du volet Environnement de la même convention. Elle participe également à la gestion directe des programmes de développement agricole et rural avec les financements « Agriculture », celle des microprojets financés avec les revenus du tourisme et de la vente d'électricité ainsi qu'à celle des micro-crédits accordés aux entrepreneurs.
Des échanges avec les parties prenantes se sont poursuivis et un contrat de subvention avec la Fondation Virunga sera prêt pour début 2018.

Au cours des deux dernières années, le parc a renforcé sa structure et ses effectifs de gardes avec l'appui de l'ICCN qui a également mis en place un système efficace pour sécuriser les activités en dehors du parc.

Parc national de l'Upemba (complexe Upemba-Kundelungu)

L'année 2017 a été marquée par la fusion des parcs nationaux de l'Upemba et de Kundelungu en une seule unité écologique nommée Complexe des parcs nationaux de l'Upemba et Kundelungu. Dans sa configuration actuelle, le complexe compte 1 960 000 ha de zone intégrale, sans compter ses zones annexes. L'objectif de cette fusion est d'améliorer la gestion de ces parcs nationaux.

Le complexe Upemba-Kundelungu fait face aux différentes pressions qui causent la dégradation de sa biodiversité. Il s'agit du braconnage sous toutes ses formes, de la pêche illicite dans les lacs et rivières, de la pollution des eaux par les exploitants miniers, de la violation des limites du parc, etc. Ces problèmes évoqués plus haut constituent des défis qui doivent être relevés en mettant en place une bonne politique opérationnelle afin d'atténuer les effets néfastes sur les ressources du Complexe.

Des efforts considérables ont été notés cette année en dépit des difficultés financières, du faible effectif des écogardes sur le terrain, de manque de matériel de travail et autres. Ceux-ci portent sur : (i) la redynamisation des départements au travers le recrutement des personnels qualifiés; (ii) la remise à niveau par les formations et évaluations des agents ; (iii) les réunions avec les autorités coutumières et territoriales en vue de requérir leur soutien et ceux de leur communauté pour une gestion durable des ressources du complexe et; (iv) les patrouilles organisées.

Dans le cadre du programme de Conservation de la Biodiversité et de la Gestion Durable des forêts, la Banque allemande de développement (KFW) a octroyé un financement au complexe pour soutenir les efforts de conservation. Cet appui financier a joué un rôle important dans la protection de la faune et de la flore des parcs.

Concernant les activités financées par le 11e FED, une expertise sera mobilisée en vue (i) de déterminer l'ancrage institutionnel le plus pertinent pour l'intervention de l'UE parmi les initiatives en présence; (ii) d'identifier et de fournir un appui à certaines interventions urgentes au sein du parc; (iii) d'identifier et de fournir le domaine d'appui au développement et les modalités les plus pertinentes en sa périphérie.

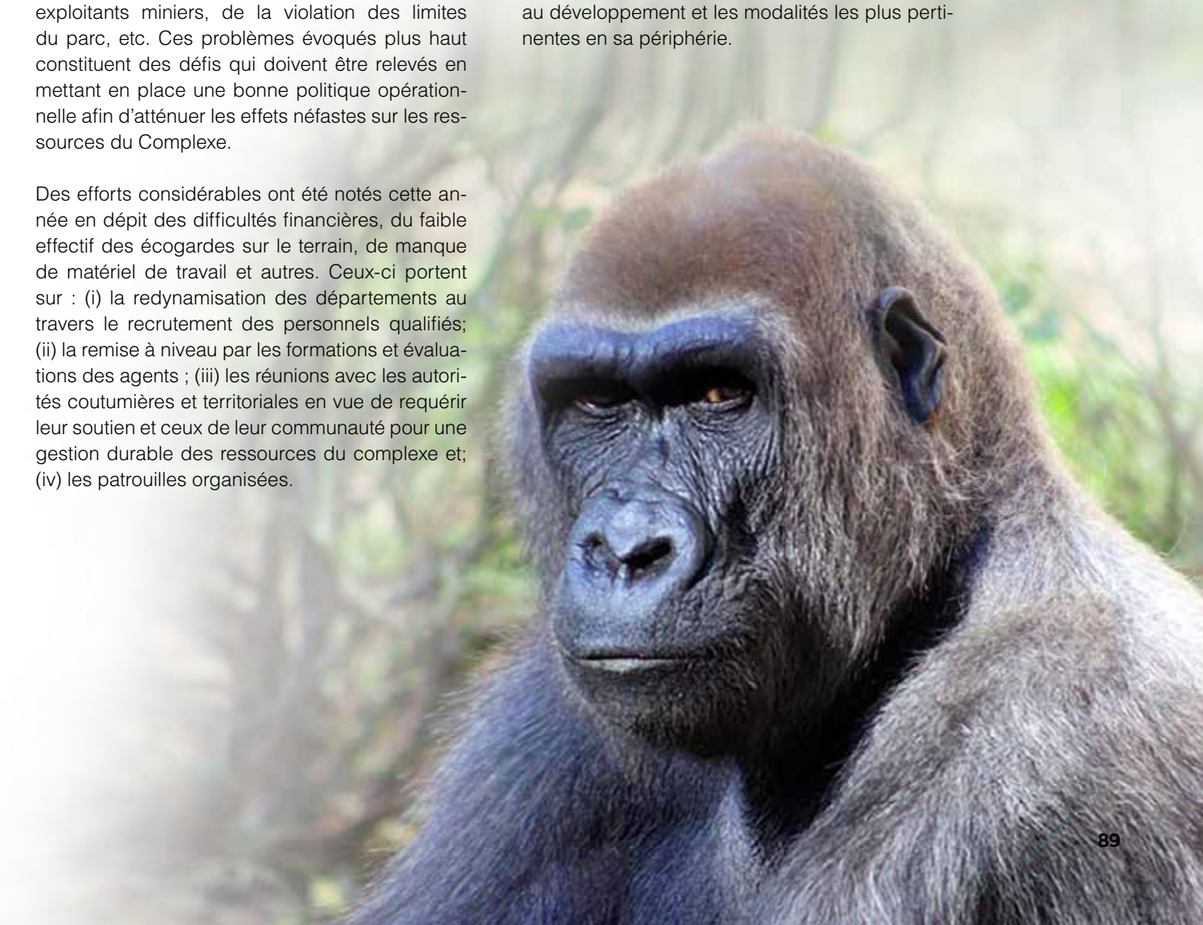

Cellule de coordination des actions du 11e FED

La cellule de coordination du programme Environnement et Agriculture durable, prévue dans le cadre d'une assistance technique, est appelée à appuyer l'Ordonnateur national du FED dans la gestion des activités programmées par la convention de financement Environnement et Agriculture durable (E-AD) pour la sauvegarde des sites biologiques prioritaires de la RDC.

Un des enjeux de la mise en place de cette cellule est le renforcement de l'appropriation des ministères et institutions nationales concernés dans la gouvernance du PIN 11e FED E-AD en RDC.

La cellule sera également appelée à apporter un appui spécifique au comité de pilotage en ce qui concerne (i) l'analyse et le suivi des plans d'action, des rapports techniques et financiers des opérateurs ; (ii) l'organisation des missions d'appui, de monitoring et d'évaluation ; (iii) la mise en place de passerelles et synergies entre administrations concernées ; (iv) la coordination technique de l'action ; (v) l'établissement des leçons apprises pour la prise en compte dans les politiques nationales ; (vi) l'analyse des « baselines » conformément au système Planification-Suivi-Evaluation (PSE) et ; (vii) la définition d'une stratégie globale de communication et le suivi de sa mise en œuvre.

Le processus de recrutement du bureau a été finalisé et la mobilisation du bureau devrait intervenir début 2018.

Programme indicatif régional Afrique centrale (2014-2020)

L'enveloppe régionale du 11e FED pour l'Afrique centrale prévoit une enveloppe globale d'un montant initial de 350 millions d'euros qui sera consacrée à 3 domaines prioritaires :

- L'intégration politique et la coopération en matière de sécurité et de paix ;
- L'intégration économique et commerciale ;
- La gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.

À ce stade, les différentes allocations n'ont pas encore été déterminées.

Dans le domaine de l'environnement, la politique générale en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles de la CEEAC, avec ses douze axes d'orientation stratégique, permettra d'aborder les problèmes de l'environnement sous un angle régional par une mise en cohérence des initiatives nationales de planification sectorielle.

Des progrès sont attendus dans le domaine de la gestion des ressources forestières, y compris par la signature d'accords volontaires de partenariat (AVP) du « Forest Law Enforcement, Govenance and Trade » (FLEGT).

À ce titre, un document d'action portant sur le programme d'appui à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragilisés phase 6 - ECOFAC VI a été validé au mois d'octobre, à Bruxelles, par les instances compétentes de l'Union européenne.

PASSATION DE MARCHÉS

PASSATION DE MARCHES

> Parmi les services de l'Ordonnateur national, la passation de marchés constitue un pilier majeur dans les procédures d'attribution des marchés publics financés par l'Union européenne.

L'année 2017 a été principalement marquée par des interventions dans deux secteurs : il s'agit du secteur de la santé et celui de l'appui à la navigabilité des voies fluviales avec, d'une part, un contrat attribué pour une assistance technique au Programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé en RDC et, d'autres parts, sept marchés qui ont donné lieu à dix-sept contrats conclus pour les travaux portuaires.

Cette présentation s'inscrit dans le cadre des principes généraux de transparence, de proportionnalité, d'égalité de traitement et de non-discrimination qui sous-tendent tous les marchés publics financés totalement ou partiellement par le budget de l'Union européenne.

Ce graphique concerne les engagements spécifiques à savoir ceux directement gérés par la COFED et met en exergue la répartition des contrats par types de marché.

Répartitions des contrats attribués par types des marchés

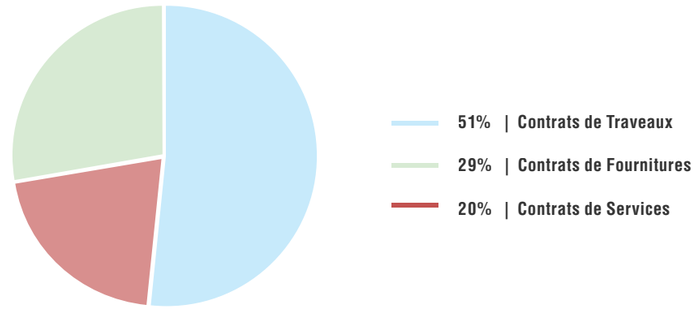

Données statistiques des marchés attribués par province - Année 2017

	PROGRAMMES												TYPE DE CONTRATS			TOTAL MARCHÉS ATTRIBUÉS
	P-AON	EAD	PARAU	RN3	RN2	RN1	PROGRESS	PRODS	PARJE	PANAV	PAPNDS	PAP OMD	TRAVAUX	FOURNITURES	SERVICES	
KINSHASA	1		1		1		2			9			3	2	9	**14**
EQUATEUR										1			1			**1**
NORD-KIVU									1					1		**1**
SUD-KIVU										5			5			**5**
TSHOPO										7			6	1		**7**
KASAI ORIENTAL											2		2			**2**
KASAI CENTRAL											1	2	3			**3**
DIVERS PROVINCE							2	1		3			1	2	3	**6**
													21	**6**	**12**	**39 CONTRATS ATTRIBUÉS**

État récapitulatif des marchés en engagements spécifiques - année 2017

	PROJET	SECTEUR	BÉNÉFI-CIAIRE	INTITULÉ DU MARCHÉ	PROVINCES BÉNÉFICIAIRES	TYPE	NOMBRE DE CONTRATS ATTENDUS (ALLOTISSE-MENT)	NIVEAU DU PROCESSUS AU 31-12-2017	MONTANT DU CONTRAT (EN EURO)
1	**RN3**	Route	Ministère des Transports	Études nécessaires à la réhabilitation de l'axe GOMA-Walikale-Lubutu	Nord Kivu	Services	1	En cours	**-**
2	**RN1**	Route	Ministère des Transports	Études nécessaires à la réhabilitation de la route nationale tronçon Kananga –Kamuesha	Kasaï Central Kasaï	Services	1	En cours	**-**
3	**PARAU**	Assainisse-ment pluvial	Ministère de l'urbanisme et habitat	Recrutement d'une mission pour la surveillance et le contrôle des travaux de la rivière Gombe	Kinshasa	Services	1	Attribué	**52 650**
4	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Recrutement d'une AT opérationnelle au centre de traitement des données de la RVF	Kinshasa	Services	1	Attribué	**1 967 820**
5	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Fourniture de matériels et équipements pour les ateliers RVF	Kinshasa	Fournitures	0	Marché annulé	**-**
6	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Fourniture de matériel et équipements Slipway RVF	Kinshasa	Fournitures	1	Attribué	**383 670**
7	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes au port de Kisangani-Rive droite	Tshopo	Travaux	3	Attribué	**441 668,39**
8	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes au port de Kisangani-Rive gauche		Travaux	3	Attribué	**659 545,64**
9	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation du Chantier naval de la RVF	Kinshasa	Travaux	3	Attribué	**632 740,65**
10	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Étude hydraulique monodimensionnelle du fleuve Congo et de la rivière Kasaï	Kinshasa Mai Ndombe Tshuapa Tshopo	Services	1	Attribué	**199 000**
11	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Modélisation hydraulique 3D et trajectographie de la passe rocheuse de KANDOLO et expertise de la passe de GUNDJI	Kinshasa Congo Central	Services	1	Attribué	**290 000**
12	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Travaux de pose des échelles limnimé-triques et d'installation des signaux de balisage fixe de rive dans les passes critiques du fleuve Congo et de la rivière Kasaï en RDC	Toutes	Travaux	1 pour les 2 lots	Attribué	**4 976 645**
13	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Fourniture d'une vedette hydrographique pour la RVF en R.D Congo	Kinshasa	Fournitures	2	Marché annulé	**-**
14	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la Régie des Voies Fluviales-RVF	Kinshasa	Fournitures	1	Marché annulé	**-**
15	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Conception, fabrication, fourniture et livraison de bateaux multifonctions modulaires à la Régie des voies fluviales en RDC.	Kinshasa	Services	3	2 Attribués	**4 361 388,82**
16	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes, démolition d'une grue vétuste au port de KALUNDU	Sud Kivu	Travaux	5	Attribué	**485 721,72**
17	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Travaux de réhabilitation d'entrepôts vétustes au port de MBANDAKA	Équateur	Travaux	1	Attribué	**489 026,61**
18	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Fourniture de pièces de rechange, petits matériels et consommables pour les bateaux de la Régie des Voies Fluviales-RVF	Kinshasa	Fournitures	1	Attribué	**675 190,66**
19	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Fourniture installation et mise en service de Fournitures installations et mise à jour groupes électrogènes pour le port de Kisangani rive gauche	Tshopo	Fournitures	1	Attribué	**170 880**

PASSATION DE MARCHES

	PROJET	SECTEUR	BÉNÉFI-CIAIRE	INTITULÉ DU MARCHÉ	PROVINCES BÉNÉFICIAIRES	TYPE	NOMBRE DE CONTRATS ATTENDUS (ALLOTISSE-MENT)	NIVEAU DU PROCESSUS AU 31-12-2017	MONTANT DU CONTRAT (EN EURO)
20	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Mission d'Assistance technique pour le contrôle et la surveillance des travaux dans les ports de Mbandaka, de Kalundu, Kisangani rive gauche et droite, et Chantier naval de la RVF à Kinshasa/ RD Congo	Kinshasa Équateur Sud Kivu Province orientale	Services	5 lots	Passé en Régie PANAV (DP4)	-
21	**PARJE**	Justice	Ministère de la Justice	Fourniture de mobiliers au profit du Palais de Justice de Goma)	Nord Kivu	Fournitures	1	Attribué	**135 318**
22	**PROGRESS**	Défense	Ministère de la Défense	Études techniques, architecturales et supervision des travaux d'extension du MDNAC-R	Kinshasa	Services	1	Attribué	**295 200**
23	**PROGRESS**	Défense	Ministère de la Défense	Études techniques, architecturales et supervision des travaux de rénovation du siège de MDNAC-R	Kinshasa	Services	1	Attribué	**77 400**
24	**PROGRESS**	Défense	Ministère de la Défense	Fourniture d'équipements et logiciels informatiques, des kits biométriques, des matériels de télécommunication et accessoires pour les différents services du MDNAC – R et des FARDC de la R.D Congo	Kinshasa Ituri	Fournitures	4	2 Attribués	**537 871,80**
25	**PA PNDS**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et réhabilitation de la Division provinciale de la santé à Mbuji-Mayi (relance)	Kasaï Oriental	Travaux	1	Attribué	**338 765,96**
26	**PA PNDS**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et réhabilitation de l'hôpital général de référence de TSHILENGE (relance)	Kasaï Oriental	Travaux	1	Attribué	**505 186,56**
27	**PA PNDS**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et réhabilitation de la CADIMEK/Kananga (relance)	Kasaï Central	Travaux	1	Attribué	**955 260,68**
28	**PAP OMD**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et aménagement de l'hôpital général de référence de Tshibala	Kasaï Central	Travaux	1	Attribué	**2 061 132**
29	**PAP OMD**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et aménagement de l'hôpital général de référence de Masuika dans le Kasaï Central	Kasaï Central	Travaux	1	Attribué	**2 186 485**
30	**PAP OMD**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et d'aménage-ment de l'HGR de Masereka dans la Province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo	Nord Kivu	Travaux	1	Marché annulé	-
31	**PAP OMD**	Santé	Ministère de la Santé	Travaux de construction et d'aménage-ment des HGR de MAKOTA dans la province de la LOMAMI (lot 1) en République démocratique du Congo et KANSANSA (LUKABALA) dans la Province de Kasaï oriental en République Démocratique du Congo	Lomani et Kasaï oriental	Travaux	1	En cours	-
32	**PRODS**	Santé	Ministère de la Santé	Assistance technique au Programme de renforcement de l'Offre et Développement de l'accès aux Soins de Santé en Répub-lique démocratique du Congo (PRO DS)	Nord Kivu Kasaï orientale Lomami	Services	1	Attribué	**9 176 750**
33	**EAD**	Environne-ment et agriculture	Ministère de l'Environne-ment et Agriculture	Mission de la mise en place de la cellule de coordination des interventions prévues dans la convention de finance-ment CD/FED/037-685, Environnement et agriculture durable pour la sauvegarde des sites prioritaires de la RDC	Province Orientale Nord-Kivu Sud Kivu	Services	1	En cours	-
34	**P-AON**	-	COFED	Recrutement d'une mission d'assistance technique à la COFED	Kinshasa	Services	1	Attribué	**437 508,75**
35	**PANAV**	Transport fluvial	Ministère des Transports	Recrutement d'une mission d'assistance technique de coordination de la cellule de gestions du projet/CGP-PANAV en RDC	Kinshasa	Services	1	Attribué	**227 000**
36	**RN2**	Route	Ministère des Transports	Surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation de la voirie de Goma et de la RN2 entre Goma et Saké	Nord Kivu	Services	1	Attribué	**164 754**
37	**EAD**	Environne-ment et agriculture	Ministère de l'Environne-ment et Agriculture	Projet d'électrification rurale de Lubero en périphérie du parc national des Virunga au Nord-Kivu, en faveur des communautés locales en contrepartie de la conservation de la nature	Nord-Kivu	Travaux	1	En cours	-
38	**EAD**	Environne-ment et agriculture	Ministère de l'Environne-ment et Agriculture	Assistance technique pour la Cellule de Coordination du programme Est RD Congo (UCPEC)	Nord Kivu Sud Kivu	Services	1	En cours	-

BILAN FINANCIER DU PROGRAMME INDICATIF NATIONAL

BILAN FINANCIER

> L'exercice 2017 est marqué par les dernières opérations liées à la contractualisation et aux paiements relatifs aux programmes du 10e FED, ainsi qu'à la poursuite de la mise en œuvre effective du 11e FED, dont le PIN a été signé en juin 2014 pour un montant de 620 M€.

PIN 9e FED au 31/12/2017

Aucun décaissement n'a été effectué au courant de l'exercice 2017, en ce qui concerne le PIN 9e FED définitivement clôturé. Ainsi, il totalise des décaissements cumulés de 643,52 M€, au 31 décembre 2017, soit 94,58% sur une enveloppe prévisionnelle de 680,44 M€, comme au 31 décembre 2016.

PIN 10e et 11e FED au 31/12/2017

Au courant de l'exercice 2017, les données financières enregistrées présentent une réalisation globale de 98,09 M€, au titre des paiements annuels des deux PIN, dont 58,33 M€ pour le 10e FED et 39,76 M€ pour le 11e FED. De ce fait, les décaissements cumulés passent à 703,92 M€, sur une enveloppe totale allouée de 1 202,61 M€, soit un taux d'exécution de 58,53 % en 2017, contre 50,38 % en 2016. La progression totale de 8,15 % s'explique par la signature de plusieurs contrats relatifs aux conventions de financement « Environnement et agriculture durable » et « Programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé en RDC » financés par le 11e FED.

Situation des dépenses jugées inéligibles au FED

Les dépenses encourues dans le cadre de la partie régie du budget de l'ensemble des devis-programmes financés par les ressources du Fonds européen de développement (FED) sont régulièrement soumises à la vérification d'un auditeur externe.

L'exercice 2017 affiche des paiements par compensation des dépenses considérées comme inéligibles par la Commission européenne, de l'ordre de 0,228 M€. Elles représentent une proportion de 3,92 % des dépenses engagées et vérifiées (5,826 M€). La réalisation du plan des audits y afférent s'est poursuivie durant l'année en cours.

Ce graphique concerne les engagements spécifiques à savoir ceux directement gérés par la COFED et met en exergue la répartition des contrats par types de marché.

BILAN FINANCIER

Tableau n° 1 : Engagements financiers 10ème FED - en euros

N°	CODE COMP-TABLE	SECTEURS	LIBELLÉ DE L'ENGAGEMENT FINANCIER	ENGAGEMENTS PRINCIPAUX	CUMUL DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS AU 31/12/2017	PAIEMENTS CUMULÉS AU 31/12/16	RÉALISATIONS 2017	PAIEMENTS CUMULÉS AU 31/12/17	TAUX DE DÉ-CAISSE-MENT %
1	021349	GOUVERNANCE	Programme d'appui aux Parlements	4 685 670,90	4 685 670,90	4 606 607,16	0,00	4 606 607,16	98,31
2	021350		Programme d'appui à la réforme de la Police	17 000 000,00	16 792 505,55	13 369 386,94	94 189,14	13 463 576,08	79,20
3	021351		Projet d'appui à la réforme de la Justice | PARJ	30 227 736,77	29 961 163,45	21 553 579,15	3 239 435,20	24 793 014,35	82,02
4	021352		Projet d'appui à la modern. des Finances pub.| PAMFIP	10 000 000,00	9 877 194,41	8 562 483,97	0,00	8 562 483,97	85,62
5	021561		Programme d'appui à la décentralisation en RDC	15 000 000,00	13 444 946,25	9 172 331,44	1 078 171,79	10 250 503,23	68,34
6	022855		Appui aux élections	41 500 000,00	41 278 897,40	39 276 713,23	1 418 441,67	40 695 154,90	98,06
Gouvernance				**118 413 407,67**	**116 040 377,96**	**96 541 101,89**	**5 830 237,80**	**102 371 339,69**	**86,45**
7	021511	SANTÉ	Programme d'appui au plan national de développement sanitaire	53 857 442,00	51 865 159,54	44 568 632,44	1 254 078,91	45 822 711,35	85,08
8	023801		Projet d'accélération de l'atteinte des OMD 4 & 5 en RDC	40 000 000,00	32 325 589,00	27 722 847,60	2 581 913,28	30 304 760,88	75,76
Santé				**93 857 442,00**	**84 190 748,54**	**72 291 480,04**	**3 835 992,19**	**76 127 472,23**	**81,11**
9	021535	INFRASTRUCTURE	Projet d'entretien et réhab. des infr. routières & d'amélioration de l'assain. urbain | PARAU	109 410 191,99	107 036 637,89	106 413 552,38	0,00	106 413 552,38	97,26
10	021536		Programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC	60 000 000,00	52 413 213,80	24 465 415,46	11 284 502,38	35 749 917,84	59,58
11	022738		Réhabilitation de la voirie de GOMA	28 500 000,00	26 023 352,50	19 586 660,06	4 025 771,78	23 612 431,84	82,85
12	022739		Route nationale n° 1 | RN1	113 700 000,00	104 430 942,00	64 445 643,35	30 829 350,84	95 274 994,19	83,80
Infrastructures				311 610 191,99	289 904 146,19	214 911 271,25	46 139 625,00	261 050 896,25	83,77
13	021032	HORS CONCENTRATION	Politique nationale de conservation et gestion de la forêt et de la biodiversité	33 360 000,00	33 123 855,36	31 061 151,26	610 690,39	31 671 841,65	94,94
14	021348		Programme d'aide au Commerce	16 000 000,00	14 317 018,71	13 877 423,67	0,00	13 877 423,67	86,73
15	021425		Programme d'appui à l'Ordonnateur national	6 556 254,94	6 473 888,05	6 473 873,46	0,00	6 473 873,46	98,74
16	021694		Facilité de Coopération Technique — TCF III	2 721 293,26	2 736 704,10	2 736 704,10	0,00	2 736 704,10	100,57
17	022915		Facilité de Coopération Technique — TCF IV	6 551 082,97	6 441 500,27	6 110 177,09	168 000,00	6 278 177,09	95,83
	022726		Appui aux Organisations de la société civile	4 000 000,00	3 800 000,00	989 236,60	0,00	989 236,60	24,73
Hors Concentration				69 188 631,17	**66 892 966,49**	**61 248 566,18**	**778 690,39**	**62 027 256,57**	**89,65**
Total enveloppe A				593 069 672,83	**557 028 239,18**	**444 992 419,36**	**56 584 545,38**	**501 576 964,74**	**84,57**
18	022623	AIDE NON PROGRAMMABLE / ENVELOPPE B	Projet d'appui au STAREC – Volet santé	4 890 000,00	4 854 723,00	4 851 839,52	0,00	4 851 839,52	99,22
19	022398		PARJE UHAKI SAFI (Programme d'appui à la réforme de la Justice à l'est de la RDC)	18 435 295,90	17 503 806,44	12 574 010,27	1 740 894,51	14 314 904,78	77,65
20	022551		Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'est de la RDC (PASTAR)	20 620 000,00	14 868 050,50	15 447 225,16	0,00	15 447 225,16	74,91
21	021645		Programme d'Appui budgétaire à la Stabilisation économique de la RDC	22 620 000,00	22 620 000,00	22 620 000,00	0,00	22 620 000,00	100,00
22	022389		VFLEX — Appui budgétaire pour atténuer les effets de la crise écon. et financière en RDC	50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00	0,00	50 000 000,00	100,00
23	023084		Office d'aide humanitaire ECHO	9 975 000,00	9 975 000,00	9 975 000,00	0,00	9 975 000,00	100,00
	024301		Initiative contre les violences basées sur le genre	20 000 000,00	19 500 000,00	16 825 665,56	0,00	16 825 665,56	84,13
Aide non programmable				**146 540 295,90**	**139 321 579,94**	**132 293 740,51**	**1 740 894,51**	**134 034 635,02**	**91,47**
TOTAL PROGRAMME INDICATIF NATIONAL				**739 609 968,73**	**696 349 819,12**	**577 286 159,87**	**58 325 439,89**	**635 611 599,76**	**85,94**

Tableau n° 2 : Engagements financiers 11ème FED - en euros

N°	CODE COMP-TABLE	SECTEURS	LIBELLÉ DE L'ENGAGEMENT FINANCIER	ENGAGEMENTS PRINCIPAUX	CUMUL DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS AU 31/12/2017	PAIEMENTS CUMULÉS AU 31/12/16	RÉALISATIONS 2017	PAIEMENTS CUMULÉS AU 31/12/17	TAUX DE DÉ-CAISSE-MENT %
1	036193	GOUVERNANCE	Programme d'appui à la réforme de la Sécurité - Volet Défense	25 000 000,00	16 513 194,00	3 877 326,03	3 024 753,17	6 902 079,20	27,61
Gouvernance				**25 000 000,00**	**16 513 194,00**	**3 877 326,03**	**3 024 753,17**	**6 902 079,20**	**27,61**
2	033822	SANTÉ	Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones prov or	5 000 000,00	4 800 000,00	4 320 000,00	73 365,60	4 393 365,60	87,87
3	038165		Programme de renforcement de l'Offre et Développment de l'accès aux Soins de Santé en RDC "PRODS"	145 000 000,00	48 675 000,00	0,00	18 422 000,92	18 422 000,92	12,70
Santé				**150 000 000,00**	**53 475 000,00**	**4 320 000,00**	**18 495 366,52**	**22 815 366,52**	**15,21**
4	038614	INFRASTRUCTURE	Réhabilitation de la Route Nationale n° 1 - Section Tshikapa - Mbujimayi	150 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infrastructures				150 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	034686	HORS CONCENTRATION	Programme d'appui à l'Ordonnateur national	8 000 000,00	7 762 509,67	4 128 448,06	1 923 107,40	6 051 555,46	75,64
6	034692		Facilité de Coopération Technique V	10 000 000,00	7 118 292,19	2 308 020,27	2 997 750,65	5 305 770,92	53,06
7	037685		Environnement et agriculture durable	120 000 000,00	90 147 237,00	13 910 498,73	13 324 788,11	27 235 286,84	22,70
Hors Concentration				138 000 000,00	**105 028 038,86**	**20 346 967,06**	**18 245 646,16**	**38 592 613,22**	**27,97**
Total enveloppe A				463 000 000,00	**175 016 232,86**	**28 544 293,09**	**39 765 765,85**	**68 310 058,94**	**14,75**
Total enveloppe B				0,00	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
TOTAL PROGRAMME INDICATIF NATIONAL				**463 000 000,00**	**175 016 232,86**	**28 544 293,09**	**39 765 765,85**	**68 310 058,94**	**14,75**

BILAN FINANCIER

Tableau n° 3 : Décaissements 2016 par FED et par secteur

SECTEUR	FED 9	FED 10	FED 11	TOTAL PAR SECTEUR EN VALEUR	TOTAL PAR SECTEUR EN %
GOUVERNANCE	0,00 €	5 830 237,80 €	3 024 753,17 €	8 854 990,97 €	9,03%
SANTÉ	0,00 €	3 835 992,19 €	18 495 366,52 €	22 331 358,71 €	22,77%
INFRASTRUCTURES	0,00 €	46 139 625,00 €	0,00 €	46 139 625,00 €	47,04%
HORS CONCENTRATION	0,00 €	778 690,39 €	18 245 646,16 €	19 024 336,55 €	19,39%
AIDE NON PROGRAMMABLE	0,00 €	1 740 894,51 €	0,00 €	1 740 894,51 €	1,77%
TOTAL	0,00 €	58 325 439,89 €	39 765 765,85 €	98 091 205,74 €	100,00%

La ventilation de l'ensemble des décaissements réalisés au courant de l'exercice 2017 sous analyse se présente comme suit :
Secteur infrastructures 47,04 % de l'enveloppe globale. La santé et la gouvernance ont réspectivement 22,77 % et 9,03 % ; tandis que les secteurs hors concentration totalisent 19,39 %. Enfin, l'aide non programmable représente 1,77 % des décaissements réalisés.

Synthèse des décaissements par secteur

SECTEUR	TOTAL PAR SECTEUR EN %
GOUVERNANCE	9,03%
SANTÉ	22,77%
INFRASTRUCTURES	47,04%
HORS CONCENTRATION	19,39%
AIDE NON PROGRAMMABLE	1,77%
TOTAL	100,00%

Graphique n° 1 : Répartition des décaissements par secteur en 2017

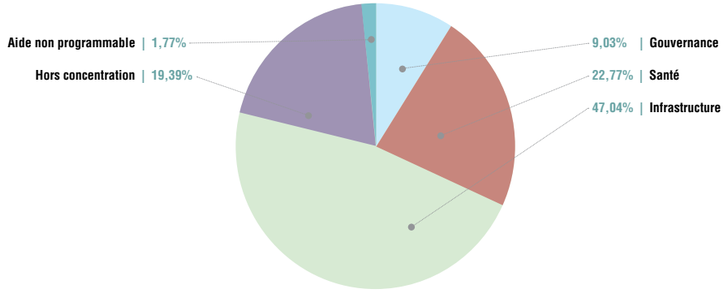

Tableau n° 4 : Volume des décaissements cumulés en millions d'euros

ANNÉE	VOLUME DES DÉCAISSEMENTS EN MILLION D'EUROS	VOLUME DES DÉCAISSEMENTS CUMULÉS EN MILLION D'EUROS
AVANT 2007	207,52	207,52 €
2007	37,00	244,52 €
2008	82,00	326,52 €
2009	168,00	494,52 €
2010	172,00	666,52 €
2011	146,00	812,52 €
2012	78,00	890,52 €
2013	94,30	984,82 €
2014	71,51	1 056,33 €
2015	94,73	1 151,06 €
2016	100,27	1 251,33 €
2017	98,09	1 349,42 €
TOTAL	1 349,42	

Graphique n° 2 : Evolution du volume des paiements COFED + DUE (en millions d'euros) sur plus de 10 ANS

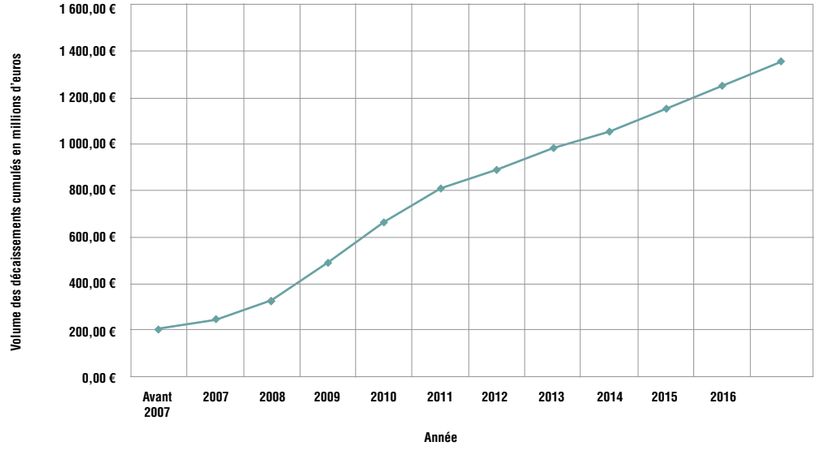

Tableau N° 5 : Tableau de dotations par secteur et par FED

SECTEUR	FED 9	FED 10	FED 11	TOTAL PAR SECTEUR EN VALEUR	TOTAL PAR SECTEUR EN %
GOUVERNANCE	255 984 695,00 €	118 413 407,67 €	25 000 000,00 €	399 398 102,67 €	21,21%
SANTÉ	80 000 000,00 €	93 857 442,00 €	150 000 000,00 €	323 857 442,00 €	17,20%
INFRASTRUCTURES	157 713 048,00 €	311 610 191,99 €	150 000 000,00 €	619 323 239,99 €	32,89%
HORS CONCENTRATION	86 088 709,00 €	69 188 631,17 €	138 000 000,00 €	293 277 340,17 €	15,57%
AIDE NON PROGRAMMABLE	100 654 472,00 €	146 540 295,90 €	0,00 €	247 194 767,90 €	13,13%
TOTAL	680 440 924,00 €	739 609 968,73 €	463 000 000,00 €	1 883 050 892,73 €	100,00%

Tableau N° 6 : Tableau des inéligibles payés par compensation en 2017

N° CRIS	PROJET	DÉPENSES ENGAGÉES ET VÉRIFIÉES (A)	DÉPENSES INÉLIGIBLES (B)	POURCENTAGE DE REJET (C)=([B]/[A]) X100
2012/288-083	DP2 CAG	473 705,34	47 802,58	10,09%
2012/300-213	DP2 FDSS	1 373 507,85	10 874,45	0,79%
2012/287-910	DP1 PAMFIP	1 422 217,60	36 587,98	2,57%
2012/289-644	DP1 PANAV	2 556 586,40	132 935,73	5,20%
TOTAL		5 826 017,19	228 200,74	3,92%

Tableaux financiers 10e FED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
APPUI À LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORETS ET BIODIVERSITÉ
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021032
Montant Engagé : 33 360 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
219879	Appui à l'UNIKIS. Composante Formation du Programme Xème FED. "Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion	ND	4,220,000.00	0.00	4,220,000.00	0.00
220130	Appui à l'ERAIFT. Composante Formation du Programme Xème FED « Appui à la Politique Nationale de Conservation et gestion	ND	4,220,000.00	0.00	4,220,000.00	0.00
220963	Projet d'appui à la gestion durable des ressources naturelles du parc national de la Garamba	Subvention	5,000,000.00	4,955,656.54	44,343.46	99.11
220967	Appui à la relance de la gestion du parc national des Virunga	Subvention	10,808,206.00	10,000,000.00	808,206.00	92.52
234897	Projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de biodiversité du parc national de la Salonga	Subvention	3,530,000.00	2,814,633.77	715,366.23	79.73
234946	Projet d'appui à la relance des activités de conservation et de valorisation du Parc National de l'Upemba	Subvention	2,530,000.00	2,440,935.36	89,064.64	96.48
354348	Renforcement Cellule Environnement Min. de l'Envi. et Dev. durable, ME&DD	Subvention	463,985.00	449,217.18	14,767.82	96.82
366239	Formation et professionnalisation des gardes de l'ICCN au Parc National des Virunga	Subvention	350,381.00	280,305.00	70,076.00	80.00
TOTAUX			31,122,572.00	20,940,747.85	10,181,824.15	67.28

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON-DUE : OP)
Numéro du Projet : 021348
Montant Engagé : 16 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
253629	Contrat de services AT UGP Aide au Commerce	Service	2,062,136.00	1,855,922.40	206,213.60	90.00
259045	DP 0 UGP Aide au Commerce	Devis - Programme	476,000.00	120,631.76	355,368.24	25.34
266115	Devis Programme 1 Programme Aide au Commerce	Devis - Programme	1,813,900.00	490,351.37	1,323,548.63	27.03
273234	Formation des Formateurs de la RD Congo aux actes uniformes OHADA	Service	314,037.00	272,737.60	41,299.40	86.85
293146	DP 2 Programme d'Aide au Commerce	Devis - Programme	975,000.00	621,611.44	353,388.56	63.76
295753	Contrat de fourniture de matériels informatiques et bureautiques au profit de la Direction Générale des Douanes et Accises	Fournitures	378,657.73	378,657.73	0.00	100.00
303962	Fourniture de matériels et fourniture de laboratoire au profit de l'Office Congolais de Controle (OCC)/ laboratoire de Lubumbashi	Fournitures	377,576.34	377,576.34	0.00	100.00
311327	Fourniture matériels de laboratoire au profit de l'OCC - Dir Gén KIN	Fournitures	708,885.14	708,885.14	0.00	100.00
314649	Construction et réhabilitation de bâtiment pour des tribunaux de commerce à Kananga en RDC Lot 4	Travaux	185,262.88	184,880.66	382.22	99.79
314707	Construction et réhabilitation de bâtiment pour des tribunaux de commerce à Boma en RDC Lot 1	Travaux	94,018.02	27,339.70	66,678.32	29.08
314710	Constr et Réhab batiment tribunaux Cce Kolwezi RDC Lot 3	Travaux	195,463.64	105,180.03	90,283.61	53.81
314711	Construct°&Réhab bat. tribunau Cce à Butembo RDC Lot 2	Travaux	253,007.06	215,151.64	37,855.42	85.04
317594	DP 3 Programme d'Aide au Commerce	Devis - Programme	2,276,354.00	1,304,068.60	972,285.40	57.29
317615	Réhabilitation des bureaux de douanes (Lot 1 Kin Aéroport)	Travaux	40,612.72	39,253.72	1,359.00	96.65
317624	Réhabilitation des bureaux de douanes à Kananga Lot 2	Travaux	48,497.96	48,494.70	3.26	99.99
317627	Réhabilitation des bureaux de douanes de Mbuji Mayi Lot 3	Travaux	36,922.03	36,918.76	3.27	99.99
317660	Réhabilitation des bureaux de douanes de Mwene ditu (Lot4)	Travaux	35,741.00	35,066.00	675.00	98.11
317705	Réhabilitation des bureaux de douanes de Mokambo (Lot 5)	Travaux	59,324.63	56,930.27	2,394.36	95.96
317706	Réhabilitation des bureaux de douanes de KALEMIE (Lot 6)	Travaux	35,000.00	35,000.00	0.00	100.00
317707	Réhabilitation des bureaux de douanes de Bunia Ville (Lot 7)	Travaux	77,891.70	63,495.16	14,396.54	81.52
340199	Fourniture de matériels informtiques et bureautiques à la direcion générale des douanes et accises (DGDA)	Fournitures	228,110.00	228,110.00	0.00	100.00
342576	Travaux de construction de deux bareau des douanes à Aru et Mahagi (LOT1ARU)	Travaux	196,478.18	182,261.43	14,216.75	92.76
342580	Travaux de construction de deux bureaux des douanes à Aru et Mahagi (LOT2 MAHAGI)	Travaux	194,939.73	194,939.73	0.00	100.00
348732	Fourniture équipements informatiques et mobiliers de bureau tribunaux de commerce Boma, Butembo et Kananga	Fournitures	21,553.00	21,553.00	0.00	100.00
348735	Fourniture équipements informatiques et mobiliers tribunaux de commerce Boma, Butembo, Kolwezi et Kanga	Fournitures	22,737.00	22,737.00	0.00	100.00
348736	Fourniture équipements informatiques mobiliers pour tribunaux de commerce Boma, Butembo, Kolwezi et Kananga L3	Fournitures	22,737.00	22,737.00	0.00	100.00
348774	Fourniture équipements informatiques et mobiliers pour les tribunaux de commerce Boma, Butembo, Kolwezi et Kananga L4	Fournitures	21,852.00	21,852.00	0.00	100.00
348823	Fourniture équipements informatiques, machine à écrire et mobiliers de bureau pr le tribunaux de commerce de Boma - Lot 5	Fournitures	21,210.65	21,210.65	0.00	100.00
348824	Fourniture équipements informatiques, machine à écrire et mobiliers de bureau pour les tribunaux de commerce Butembo	Fournitures	26,530.65	26,530.65	0.00	100.00
349097	Fourniture équipements informatiques, machine à écrire et mobiliers de bureau pour le tribunal de commerce de Kolwezi	Fournitures	27,005.65	27,005.65	0.00	100.00
349098	Fourniture équipements informatiques, machines à écrire et mobiliers pr les tribunaux de commerce de Kananga	Fournitures	24,535.65	24,535.65	0.00	100.00
353638	Travaux de construction et réhabilitation du Tribunal de Commerce à Boma	Travaux	176,564.39	44,009.60	132,554.79	24.93
357957	Fourniture de matériel de laboratoire à l'Office Congolais de Contrôle (OCC) en RDCongo	Fournitures	806,377.05	806,377.05	0.00	100.00
TOTAUX			12,234,918.80	8,622,012.43	3,612,906.37	70.47

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI AUX PARLEMENTS
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021349
Montant Engagé : 4 685 670,90 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
259789	Contrat d'assistance technique au projet d'appui aux parlements	Services	1,990,875.00	1,916,884.99	73,990.01	96.28
266597	DP0 du Programme d'Appui aux Parlements	Devis - Programme	321,584.00	260,137.05	61,446.95	80.89
279246	DP1 du Programme d'Appui aux Parlements	Devis - Programme	1,218,452.00	1,208,615.52	9,836.48	99.19
318791	DP02 du Programme d'Appui aux Parlements	Devis - Programme	1,153,570.00	1,117,586.18	35,983.82	96.88
TOTAUX			4,684,481.00	4,503,223.74	181,257.26	96.13

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE LA POLICE
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021350
Montant Engagé : 17 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
258597	Support à la Réforme de la Gestion des ressources Humaines de la Police Nationale Congolaise. Phase III.	Services	5,500,000.00	0.00	5,500,000.00	0.00
278005	Assistance Technique au Projet d'appui à la réforme de la PNC	Services	1,177,020.00	1,154,802.50	22,217.50	98.11
282407	DP0 - PARP	Devis - Programme	153,600.00	119,720.72	33,879.28	77.94
292569	DP1 - PARP	Devis - Programme	639,750.00	553,280.78	86,469.22	86.48
327955	Travaux d'extension des locaux du Service de Gestion et Entretien des Infrastructures (SGEI)/ Commissariat Général PNC	Travaux	164,193.88	158,247.23	5,946.65	96.38
328995	Contrôle des travaux d'extension des locaux du Service de Gestion et Entretien des Infrastructures du Com Gén de la PNC	Travaux	14,000.00	11,200.00	2,800.00	80.00
330527	Etudes, Surveillance et contrôle Tx construct° Académie de Police à Kimpolo (N'sele)	Travaux	278,900.00	96,000.00	182,900.00	34.42
342345	Assistance technique au Programme d'appui à la réforme de la PNC (PARP)	Services	3,299,640.00	3,292,103.77	7,536.23	99.77
348378	Devis programme de démarrage PARP II	Devis - Programme	544,145.00	274,480.60	269,664.40	50.44
353634	Devis - Programme n° 1 PARP II	Devis - Programme	1,692,387.58	1,657,680.19	34,707.39	97.95
373132	Travaux de construction de la première phase de l'académie de la police de Kimpoko en RDC	Travaux	2,858,520.85	720,041.54	2,138,479.31	25.19
374962	AXCESS-CONGO : Surveillance et contrôle des travaux construction ACAPOL	Services	295,640.00	59,128.00	236,512.00	20.00
388057	Mission d'appui au Maître d'Ouvrage pour le suivi des travaux de construction 1ère phase ACAPOL Kimpoko	-	69,300.00	13,860.00	55,440.00	20.00
TOTAUX			16,687,097.31	8,110,545.33	8,576,551.98	48.60

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROJET D'APPUI À LA RÉFORME DE LA JUSTICE
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021351
Montant Engagé : 30 227 736,77 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
270320	Assistance Technique au Projet d'appui à la réforme de la justice	Services	8,053,630.00	7,742,013.94	311,616.06	96.13
278134	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice - PARJ - Devis Programme 0	Devis - Programme	166,772.00	50,703.00	116,069.00	30.40
299020	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice - PARJ - Devis Programme 1	Devis - Programme	2,501,000.00	1,457,031.47	1,043,968.53	58.26
302237	Fourniture de Materiel Informatique et scanner au profit du PARJ	Fournitures	16,577.00	16,577.00	0.00	100.00
306638	Fourniture, mise en service et service après-vente de 10 vehicules de type 4x4 au profit de l'UGP PARP	Fournitures	314,000.00	314,000.00	0.00	100.00
318807	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot 1 : Etudes relatives à la construction d'un IN Form° Judic de Kin	Travaux	44,847.00	17,938.80	26,908.20	40.00
319011	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot2 : Etude sur construction TGI Kananga, Tshikapa et luebo et TRIPAIX	Travaux	41,697.00	16,678.80	25,018.20	40.00
319013	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot3 : Etudes relatives à la réhabilitation prison de Tshikapa	Travaux	18,549.00	7,419.60	11,129.40	40.00
319014	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot 4: Etudes relatives à la réhabilitation prison de Luebo	Travaux	76,482.00	30,592.80	45,889.20	40.00
319015	Etude Archit et techn const°&réh infra jud & pén Lot 5 : Etudes relatives à la réhabilitation de la prison de Boma	Travaux	32,751.00	13,100.40	19,650.60	40.00
319016	Etude Arch & techn const°&réh infra jud & pén Lot 6: Etudes relatives à la réhabilitat° de la prison de Matadi & Mbanza	Travaux	27,774.00	11,109.60	16,664.40	40.00
330924	TRAVAUX DE REHABILITATION BUREAU ANTENNE UGP-PARJ-KANANGA	Travaux	44,384.34	27,258.24	17,126.10	61.41
337993	Travaux de réhabilitation du Ministère de la Justice et Droits Humains Kinshasa-RDC	Travaux	1,206,158.03	1,317,898.35	-111,740.32	109.26
339046	Fourniture, livraison et mise en service de mobiliers de bureau dans les provinces de Kinshasa, Bas Congo et KOCC	Fournitures	58,902.00	58,902.00	0.00	100.00
339049	Fourniture des mobiliers de bureau du Nouveau Palais de Justice (Lot 4)	Fournitures	175,002.00	175,002.00	0.00	100.00
339076	Fourniture, livraison et mise en service d'équipements informatiques dans les provinces de Kinhsasa, Bas Congo et Kasaï	Fournitures	61,566.27	61,566.27	0.00	100.00
343109	Programme d'Appui à la Réforme de la Justice - PARJ - Devis Programme 2	Devis - Programme	4,438,232.00	3,746,881.81	691,350.19	84.42
344107	Surveillance et contrôle des travaux de réhabilitation des locaux du MJDH	Services	63,250.00	63,250.00	0.00	100.00
352456	Assistance technique au Secrétariat du GT JDH	Services	98,241.75	98,241.70	0.05	100.00
356872	Visibilité des actions du PARJ et de ses bailleurs de fonds & Impressions des documents et ouvrages à Kin,Matadi et Kananga	Services	325,116.88	246,657.88	78,459.00	75.87
359068	Mise à disposition de salles de séminaires et services pour la restauration pour les états généraux de la Justice	Services	140,000.00	140,000.00	0.00	100.00
359371	Travaux de construction d'un Institut National de Formation Judiciaire	Travaux	1,568,738.41	1,123,692.41	445,046.00	71.63
359679	Fourniture et installation d'un ascenseur au MJDH	Fournitures	64,100.00	54,485.00	9,615.00	85.00
359682	Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène au MJDH	Fournitures	52,090.50	52,090.50	0.00	100.00
359828	Rénovation des façades du MJDH	Travaux	161,666.57	71,093.63	90,572.94	43.98
360937	Surveillance et contrôle des travaux de construction de deux TGI et deux TRIPAIX de KOCC et INFJ Kin	Services	1,101,150.00	878,058.33	223,091.67	79.74
361398	Surveillance et contrôle des travaux de renovation des façades du MJDH	Services	17,000.00	4,800.00	12,200.00	28.24
362296	Construction du Tribunal de Grande Instance de Tshikapa (Lot 2)	Travaux	1,801,939.38	1,117,706.38	684,233.00	62.03
362417	Travaux de construction d'un Tribunal de Grande Instance à Kananga dans la Province du Kasaï Occidental (Lot 1)	Travaux	1,620,281.28	1,585,841.32	34,439.96	97.87
366713	Fourniture et livraison de cinquante motos, Lot 3	Fournitures	163,570.00	163,570.00	0.00	100.00
368430	Assistance technique au Secrétariat du Groupe Thématique Justice et Droits Humains (GT JDH)	Services	193,616.50	193,616.50	0.00	100.00
370781	Fourniture et Livraison d'un bus à Kinshasa Lot 4	Fournitures	62,400.00	62,400.00	0.00	100.00
370848	Fourniture et livraison de véhicules 4x4, fourgons cellulaires, motos, camion et bus pour le renforcement du secteur judiciaire en RDC (Kinshasa, Matadi et Kananga)	Fournitures	252,275.00	252,275.00	0.00	100.00
370857	Fourniture & livraison vehicules 4x4, Fourgons cellulaires, motos, camion et bus pour le renforcement lot 3	Fournitures	102,685.00	102,685.00	0.00	100.00
371581	Travaux de réhabilitation de la prison de Luzumu dans la Province du Bas-Congo en RDC	Travaux	3,127,096.27	2,108,569.35	1,018,526.92	67.43

BILAN FINANCIER

372470	Fourniture, livraison et mise en service d'équipements informatiques à Kinshasa, à Matadi et à Kananga, LOT 1	Fournitures	55,323.10	55,323.10	0.00	100.00
372473	Fourniture, livraison et mise en service gpe électrogene pour le palais de justice Kananga Lot2	Fournitures	14,667.00	14,667.00	0.00	100.00
372476	Fourniture et livraison de mobiliers de bureaux (Kinshasa, Matadi et Kananga) Lot 3	Fournitures	280,577.92	280,577.92	0.00	100.00
372483	SCCM- Fourniture et livraison de mobiliers de bureau spécifique à Kinshasa, Lot 4	Fournitures	13,477.50	13,477.50	0.00	100.00
372909	Fourniture et livraison de deux (02) véhicule 4x4 tous terrains, quatre (4) véhicules tous terrains pour usage , .. LOT1	Fournitures	595,472.00	595,472.00	0.00	100.00
372911	Travaux de Renovation du Bureau de l'Antenne du PARJ KANANGA	Travaux	16,510.77	16,510.77	0.00	100.00
373320	PRODIMPEX SA	Fournitures	125,240.00	125,240.00	0.00	100.00
374576	UAC-Livraison et montage de mobilier pour le tribunal de grande instance de Kananga (lot 2)	Fournitures	111,030.00	111,030.00	0.00	100.00
373045	Fourniture et livraison mobiliers de bureau pour l'INFJ à Kinshasa (Lot 1)	Fournitures	99,223.00	91,773.64	7,449.36	92.49
374579	Fourniture et livraison de mobiliers pour la Prison de Luzumu (Congo Central) Lot 4	Fournitures	99,320.24	39,728.10	59,592.14	40.00
374580	Livraison et montage de literie spécialisée pour la Prison de Luzumu (Kongo Central) Lot 5	Fournitures	245,000.00	24,500.00	220,500.00	10.00
374581	Fourniture et montage d'équipements de cuisine Prison de Luzumu (Lot 6)	Fournitures	31,040.00	12,416.00	18,624.00	40.00
380789	Reprise des travaux de construction du nouveau Palais de Justice	Fournitures	342,200.00	307,796.36	34,403.64	89.95
TOTAUX			30,222,622.71	25,072,219.47	5,150,403.24	82.96

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROJET D'APPUI À LA MODERNISATION DES FINANCES PUBLIQUES
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021352
Montant Engagé : 10 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
272406	Assistance technique d'appui au ministère des Finances pour la coordination et l'exécution du Programme d'appui à la modernisation des finances publiques	Services	2,681,428.00	2,412,781.61	268,646.39	89.98
272543	Devis programme n°0 - période de démarrage - PAMFIP	Devis - Programme	297,750.00	178,042.33	119,707.67	59.80
287910	Devis-programme n°1 - période de croisière PAMFIP	Devis - Programme	1,777,772.00	908,474.67	869,297.33	51.10
328931	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 2	Devis - Programme	1,196,878.00	563,687.18	633,190.82	47.10
338201	AGETIP AT mission de surveillance et contrôle des travaux & réhabilitation des batiments de DCP & DGRAD	Services	157,338.00	141,604.20	15,733.80	90.00
338229	Fourniture matériels informatiques et réseau pour la DGRAD, DCP & DTO	Fournitures	836,092.89	836,092.89	0.00	100.00
340146	Travaux de Réhabilitation des Bâtiments de la DGRAD à Matadi et Boma et de la Division Provinciale des Finances à Matadi	Travaux	360,254.09	360,253.54	0.55	100.00
343276	Fourniture d'un Progiciel de Gestion pour la DGRAD, la DCP et la DTO	Fournitures	315,000.00	236,000.00	79,000.00	74.92
344976	Travaux de réhabilitation et de construction des bâtiments abritant les bureaux de la DCP et de la DGRAD	Travaux	676,361.01	666,747.90	9,613.11	98.58
352595	Travaux de réhabilitation et construction des batiments de la DGRAD et de la Division Provinciale des Finances à Lubumbashi	Travaux	449,190.81	435,490.73	13,700.08	96.95
356013	Fourniture équipements et mobiliers de bureau à la DGRAD, la DCP et la DTO	Fournitures	277,697.31	214,464.31	63,233.00	77.23
361040	Devis programme n°3	Devis - Programme	671,000.00	335,048.85	335,951.15	49.93
374871	BGC Travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments abritant les bureaux de la DGRAD et de la division provinciale	Travaux	216,282.59	180,264.04	36,018.55	83.35
375212	Devis programme de croisière 4 PAMFIP	Devis - Programme	1,126,869.80	939,841.95	187,027.85	83.40
374872	Travaux de construction et réhabilitation bureaux DGRAD et DP Finances à l'équateur, Mbandaka	Travaux	210,931.43	42,186.31	168,745.12	20.00
374875	Réhabilitation du bâtiment de la Division Provinciale des Finances du Kasaï Central à Kananga	Travaux	46,008.14	16,535.95	29,472.19	35.94
374881	Mission de surveillance et de contôle des travaux de construction et réhabilitation bâtiments DGRAD et DP Finances	Travaux	57,000.00	38,000.00	19,000.00	66.67
TOTAUX			11,353,854.07	8,505,516.46	2,631,120.30	74.91

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI À L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021425
Montant Engagé : 6 556 254,94 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
259268	Devis programme n° 1 - Appui à l'ON (01/01-31/12/11)	Devis - Programme	1,272,312.77	1,261,797.81	10,514.96	99.17
259568	Assistance Technique en appui à l'Ordonnateur national du FED en RDC	Services	1,047,994.00	1,017,947.11	30,046.89	97.13
280689	Devis Programme 2 projet d'appui à l'Ordonnateur National du FED	Devis - Programme	1,299,914.07	1,267,527.37	32,386.70	97.51
306950	DP3 Appui à l'Ordonnateur National	Devis - Programme	1,445,875.34	1,396,276.94	49,598.40	96.57
330542	DP4 Appui à l'Ordonnateur National	Devis - Programme	1,479,526.36	1,473,240.16	6,286.20	99.58
TOTAUX			6,545,622.54	6,416,789.39	128,833.15	98.03

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI AU PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT SANITAIRE
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021511
Montant Engagé : 53 857 442,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
237231	Travaux de construction de la centrale d'approvisionnement et de distribution de médicaments essentiels de Bunia (CADIMEBU)	Travaux	284,705.56	168,039.49	116,666.07	59.02
252047	Devis programme n° 0 PA PNDS - actions au niveau périphérique et intermédiaire -oct-dec 2010	Devis - Programme	2,015,104.00	1,638,614.82	376,489.18	81.32
252050	Devis programme n° 0, période de démarrage octobre-décembre 2010	Devis - Programme	103,416.00	65,795.92	37,620.08	63.62
252220	Livraison MEC province du KOC 12 mois	Fournitures	245,936.82	245,936.76	0.06	100.00
252240	Livraison MEC province du KOR 12 mois	Fournitures	322,999.07	322,999.06	0.01	100.00
254649	Assistance technique au PA PNDS	Services	8,459,328.00	7,012,292.58	1,447,035.42	82.89
261345	Devis programme CAG no 1	Devis - Programme	374,682.00	308,446.19	66,235.81	82.32
261605	DP1 Activités au niveau périphérique - Nord Kivu	Devis - Programme	1,458,167.00	1,324,043.77	134,123.23	90.80
261985	Préparation et suivi des marchés d'infrastructures et équipements (PSIE) dans le cadre du PA PNDS	Fournitures	1,251,500.00	1,251,500.00	0.00	100.00
262032	Devis programme N°1 Actions au niveau périphérique- Province du Kasai Orientale	Devis - Programme	1,004,475.39	917,489.10	86,986.29	91.34
262036	Devis programme n° 1 Actions au niveau périphérique - province du Kasai Occidental	Devis - Programme	972,064.25	833,381.32	138,682.93	85.73
262048	DP1 Actions au niveau périphérique dans la province orientale	Devis - Programme	829,965.00	545,152.11	284,812.89	65.68
262049	Devis programme n° 1 Actions au niveau interémdiaire	Devis - Programme	2,080,767.00	1,732,092.85	348,674.15	83.24
265664	Gestion de l'achat de services et l'amélioration du fonctionnement des services de santé dans la Province Orientale	Services	319,828.00	319,800.89	27.11	99.99
266773	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé dans la Province du Kasaï Occidental	Services	511,724.00	498,336.45	13,387.55	97.38
266796	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé dans la Province du Kasaï Oriental	Services	511,724.00	484,454.39	27,269.61	94.67
266797	Gestion financière des fonds destinés aux services de santé dans le Nord Kivu	Services	511,724.00	510,072.44	1,651.56	99.68
267620	Gestion des fonds de Développement des Services de Santé	Services	890,000.00	879,052.70	10,947.30	98.77
276188	Investissements pour les prérequis dans les Zones de Santé couvertes par le PA PNDS	Fournitures	1,760,769.00	1,669,015.95	91,753.05	94.79

BILAN FINANCIER

288073	Devis programme n° 2 Activités au niveau périphérique - Nord Kivu	Devis - Programme	2,427,880.00	2,165,605.06	262,274.94	89.20
288077	Devis programme n°2 actions au niveau périphérique - Kasaï Orientale	Devis - Programme	3,052,460.00	2,297,545.37	754,914.63	75.27
288079	Devis programme n° 2 Actions au niveau périphérique - Province Orientale	Devis - Programme	1,708,020.00	1,501,899.02	206,120.98	87.93
288081	Devis programme n° 2 actions au niveau périphérique - Kasaï Occidental	Devis - Programme	2,783,119.00	2,325,751.11	457,367.89	83.57
288083	Devis programme n° 2 CAG- actions au niveau central	Devis - Programme	652,632.00	542,639.14	109,992.86	83.15
300213	Devis programme n° 2 Actions au Niveau intermédiaire (ANI)	Devis - Programme	2,631,539.00	1,675,849.57	955,689.43	63.68
327078	Construction et réhabilitation de l'hôpital Général de Référence de Masuika (Lot 7)	Travaux	238,695.28	86,200.87	152,494.41	36.11
327198	Travaux de réhabilitation de l'HGR de KABINDA (Lot 1)	Travaux	1,395,819.99	1,426,722.88	-30,902.89	102.21
327232	Construction de l'Hopital Général de Référence et du Centre de santé de Mambasa Lot 3	Travaux	758,575.96	422,371.46	336,204.50	55.68
327239	Construction du bureau de la Division Provinciale de la Santé à Mbuji-Mayi (lot 4)	Travaux	244,110.80	127,201.70	116,909.10	52.11
327248	Construction d'un bâtiment annexe de l'Hôpital Général de Référence de MASEREKA (lot 2)	Travaux	614,753.12	277,385.56	337,367.56	45.12
327249	Réhabilitation de l'Hôpital Général de référence de Tshilenge (Lot 2)	Travaux	291,544.31	82,814.99	208,729.32	28.41
327287	Construction de la centrale d'approvisionnement et distribution des médicaments essentiels de Kananga (lot 5)	Travaux	375,676.06	174,924.69	200,751.37	46.56
329825	Devis Programme CAG n° 3	Devis - Programme	295,000.00	275,762.66	19,237.34	93.48
333358	Devis programme n°3 actions au niveau périphérique - Nord Kivu	Devis - Programme	2,255,299.00	2,215,530.74	39,768.26	98.24
335594	DP3 ANI-FDSS	Devis - Programme	2,132,970.00	1,485,767.35	647,202.65	69.66
335660	Devis programme n°3 FASS PO PAPNDS	Devis - Programme	1,318,035.00	1,317,145.80	889.20	99.93
335663	Devis Programme n°3 FASS KOR PAPNDS	Devis - Programme	1,543,334.00	1,377,461.87	165,872.13	89.25
335665	Devis Programme n° 3 FASS KOCC PAPNDS	Devis - Programme	1,327,839.00	1,257,266.15	70,572.85	94.69
344790	Travaux de réhabilitation et consturction de l'HGR de Kyondo et de l'HGR de Musienene au Nord Kivu	Travaux	710,112.45	518,755.06	191,357.39	73.05
344797	Construction et réhabilitation de l'hôpital général de référence de Mikalayi au Kasaï Occidental	Travaux	535,891.76	348,373.13	187,518.63	65.01
346015	Fourniture, livraison et service apres vente de 17 vehiciles ZS, DPS,EUP lot1	Fournitures	305,021.50	305,022.00	-0.50	100.00
346017	Fourniture, livraison et service après vente de 17 véhicules 4x4 aux ZS, DPS, EUP-FASS Lot2	Fournitures	256,696.27	256,695.00	1.27	100.00
353686	Atelier d'architecture DDV-Kin	Services	746,153.00	738,676.01	7,476.99	99.00
367189	Mission d'appui au comité de sélection en charge du recrutement au niveau central de cadres du MSP	Services	25,940.70	25,940.70	0.00	100.00
376587	Fourniture d'équipements biomédicaux à 9 HGR (Lot 2)	Fournitures	790,348.58		790,348.58	0.00
377434	Fourniture des groupes électrogènes à 5 structures sanitaires Lot 1	Fournitures	65,179.40	65,179.40	0.00	100.00
377461	Fourniture des groupes électrogènes à 21 structures sanitaires Lot 2	Fournitures	191,028.00	191,028.00	0.00	100.00
377493	Fourniture équip. inform, repro et matériels bureautique pr 10 HGR, 1 CDR, 1DPS Lot 1	Fournitures	127,174.36	117,175.36	9,999.00	92.14
377494	Fournitures équipements inform, repro et mat bureau 11 HGR, 1 CDR Lot 2	Fournitures	116,630.78	106,631.78	9,999.00	91.43
377495	Fournitures de 12 Kits solaires complets à 4 HGR et 1 CDR	Fournitures	158,315.28	158,315.28	0.00	100.00
382313	Travaux de construct° d'une centrale d'appro. et de distribut° de Médicaments Essentiels à Kananga	Travaux	955,260.68	490,899.35	464,361.33	51.39
382400	Travaux de construction et réhabilitation de la Division Provinciale de la Santé Kasaï Orientale à Mbujimayi	Travaux	338,765.96	243,558.75	95,207.21	71.90
382410	Travaux de construction et réhabilitation de l'HGR de Tshilenge au Kasaï Oriental	Travaux	505,186.56	236,972.86	268,213.70	46.91
TOTAUX			**55,783,886.89**	**45,565,585.46**	**10,218,301.43**	**81.68**

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo

PROGRAMME D'ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN RDC ET AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN À KINSHASA

Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 021535

Montant Engagé : 109 410 191,99 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
245742	Assistance technique pour la coordination de la cellule de gestion des projets PARAU, PAR II et PAUK	Services	1,126,774.00	982,240.00	144,534.00	87.17
245790	Assistance technique pour la coordination du volet réouverture routes en terre de la cellule de gestion des projets PARAU	Services	667,210.00	600,489.00	66,721.00	90.00
245797	Assistance technique pour la coordination du volet "Eau et Assainissement" de la cellule de gestion des projets PARAU	Services	951,119.00	835,873.00	115,246.00	87.88
245799	Assistance technique en tant que coordonnateur adjoint de la cellule de gestion des projets PARAU, PAR II et PAUK	Services	246,364.00	214,194.20	32,169.80	86.94
248141	Assistance technique pour la coordination du volet entretien routes de la cellule de Gestion des Projets PARAU et PAR II	Services	239,568.00	234,868.00	4,700.00	98.04
255186	Fourniture de matériel de transport à Kinshasa	Fournitures	2,923,157.72	2,910,392.24	12,765.48	99.56
256126	Devis programme de croisière PARAU/PAUK/2010-2011	Devis - Programme	13,454,534.56	12,527,243.28	927,291.28	93.11
258837	Devis programme de croisière PARAU/PAR/2010-2011	Devis - Programme	14,036,936.00	6,670,184.89	7,366,751.11	47.52
260135	Fourniture d'un bouteur à chenilles	Fournitures	229,996.00	229,996.00	0.00	100.00
262586	Aménagement de la rivière Gombe à Kinshasa	Travaux	6,767,058.52	2,929,288.42	3,837,770.10	43.29
265289	CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR D'EAUX PLUVIALES LE LONG DE L'AVENUE KABAMBARE A KINSHASA	Travaux	5,858,383.26	5,193,931.91	664,451.35	88.66
265706	Fourniture de 10 303 m3 de gasoil	Fournitures	10,706,431.33	10,706,405.16	26.17	100.00
295872	Devis programme de croisière PARAU/PAUK n° 2	Devis - Programme	16,638,218.37	16,638,218.37	0.00	100.00
295916	Devis programme de croisère PARAU / PAR n°2	Devis - Programme	13,091,680.26	13,091,640.91	39.35	100.00
307235	Fourniture de lubrifiants divers	Fournitures	127,674.48	127,674.48	0.00	100.00
309149	Construction d'un collecteur d'eaux pluviales le long des avenues Sekou touré et Mbwela dans la Commune de Bandalungwa	Travaux	443,480.53	443,454.00	26.53	99.99
309444	Fourniture de matériel de transport à Kinshasa	Fournitures	285,046.46	285,046.46	0.00	100.00
311205	Fourniture de pneumatiques avec chambre à air pour matériel divers de génie civil	Fournitures	397,296.00	381,297.90	15,998.10	95.97
317638	Fourniture et déchargement de 9 ponts modulaires & de 2 équipemetns de lancement	Fournitures	1,094,722.00	1,094,722.00	0.00	100.00
318214	Fourniture des pièces d'usure et de rechange des engins de marques Cartepillar et Mecalac	Fournitures	1,266,135.11	1,266,133.86	1.25	100.00
318222	Fourniture des pièces d'usure et de rechange des engins de marques New Holland, Scania et Iveco	Fournitures	1,961,444.10	1,891,724.40	69,719.70	96.45
318224	Fourniture des pièces d'usure et de rechange des engins des marques HBM et HAMM	Fournitures	464,467.88	457,688.71	6,779.17	98.54
320988	DP1 Projet d'appui aux brigades de l'OdR à l'Est de la RDC, phase 2 (PAREST 2)	Devis - Programme	1,980,000.00	981,310.40	998,689.60	49.56
321000	Devis Programme PARAU/PAR n° 3	Devis - Programme	5,514,973.08	5,504,486.04	10,487.04	99.81
321199	Fournitures et livraison de pneus de camions	Fournitures	1,032,041.55	1,032,041.55	0.00	100.00
321225	Fourniture et livraison d'équipement de laboratoire de travaux publics	Fournitures	354,067.89	264,713.30	89,354.59	74.76
321702	Devis Programme n°3 PARAU PAUK	Devis - Programme	14,379,462.60	14,275,203.79	104,258.81	99.27
383956	Travaux d'aménagement de la rivière Gombe entre les avenues Démocratie et du 30 Juin	Travaux	731,780.00	336,219.50	395,560.50	45.95
388467	Surveillane et contrôle travaux d'aménagement de la rivière Gombe	Services	52,650.00	10,530.00	42,120.00	20.00
TOTAUX			**117,022,672.70**	**102,117,211.77**	**14,467,780.43**	**87.26**

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI À LA NAVIGABILITÉ DES VOIES FLUVIALES ET LACUSTRES EN RDC
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021536
Montant Engagé : 60 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
267585	Projet d'appui à la navigabilité des fluviales et lacustres en R.D. Congo. Devis programme n° 0	Devis - Programme	422,959.00	254,097.36	168,861.64	60.08
289644	Projet d'appui à la navigabilité des fluviales et lacustres en R.D. Congo. Devis programme n° 1	Devis - Programme	3,195,733.00	1,405,809.10	1,789,923.90	43.99
307880	AT Programme d'Appui à la navigabilité des VF et lacustres en RDC	Services	3,992,360.00	2,326,123.96	1,666,236.04	58.26
318130	Fourniture et Livraison du matériel roulant du PANAV en RDC	Fournitures	46,601.50	46,601.50	0.00	100.00
322193	Devis Programme de Croisière n°2	Devis - Programme	3,911,137.00	1,832,756.99	2,078,380.01	46.86
354486	Dévis programme de croisière 3 PANAV	Devis - Programme	4,241,000.00	2,830,653.78	1,410,346.22	66.74
355129	AT de coordination des opérations du projet en RDC	Services	616,000.00	610,378.97	5,621.03	99.09
359069	Fourniture,livraison et SAV de matériels et équipements pour mesures hydrographiques,hydrométrique,hydrologiques	Fournitures	286,049.00	114,419.60	171,629.40	40.00
359342	Conception, fabrication et livraison de 13 canons hydrographiques	Fournitures	1,285,069.89	1,285,069.89	0.00	100.00
365284	Fourniture, livraison et installation de dix groupes électrogènes de 275 à 500 kVA Lot 3	Fournitures	727,658.00	727,658.00	0.00	100.00
365287	Fourniture, livraison et installation de six élévateurs de minimum 6 tonnes	Fournitures	773,366.60	773,366.60	0.00	100.00
365288	Fabrication, livraison et installation du balisage lumineux des accès portuaires aux ports de Kalemie et Kalundu, Lac Tanganyka	Fournitures	526,610.00	526,610.00	0.00	100.00
365309	AT Aménagement et entretien voies navigables et chantier naval et matériels de navigation	Services	1,192,750.00	802,680.00	390,070.00	67.30
365437	Fourniture équipements informatiques et réseau pour le PANAV Lot 3 Environnement logiciel PANAV	Fournitures	192,439.33	192,439.33	0.00	100.00
365438	Fourniture équipement informatiques et réseau, LOT1 Serveurs, ordinateurs, imprimantes, divers	Fournitures	139,820.00	139,820.00	0.00	100.00
365441	Fourniture d'équipements informatiques et réseau LOT2 Mise en réseau, ondulaires, groupes électrogènes, climatiseurs	Fournitures	57,048.00	56,941.00	107.00	99.81
365476	Fourniture carburants, lubrifiants et produits connexes sur le fleuve Congo et rivière Kasaï	Fournitures	2,638,525.46	142,228.67	2,496,296.79	5.39
365708	Mission d'AT Expert Hydrologue/Hydrographe	Services	409,469.00	305,401.40	104,067.60	74.58
366073	Acquisition & post-traitement images aériennes optiques et Lidar bien moyen fleuve Congo et rivière Kasaï en RDC	Fournitures	1,674,800.00	985,394.75	689,405.25	58.84
366157	FOURNITURE DE BALISES FLOTTANTES PR REALISATION DU BALISAGE FIXE SUR LE FLEUVE CONGO ET LA RIVIERE KASAI EN RDC	Fournitures	1,348,629.00	1,342,599.00	6,030.00	99.55
366259	Fourniture, livraison et installation équipements pour les opérations de chargement et de déchargement dans les ports	Fournitures	5,412,838.90	5,412,838.00	0.90	100.00
366261	Fourniture et livraison de matériels pour la fabrication et le mouillage de 300 bouées	Fournitures	509,239.75	509,239.75	0.00	100.00
367215	Fourniture, livraison, mise en service et service après-vente des matériels et équipements pour les mesures hydrographiques	Fournitures	408,572.00	375,774.00	32,798.00	91.97
367216	Fourniture, livraison, mise en service et SAP matériels et équpts pour mesures hydrogr (Lot 3)	Fournitures	320,738.00	320,738.00	0.00	100.00
367217	Fourniture, livraison, mise en service et SAP matériels équpts mesures hydro (Lot 4)	Fournitures	109,728.00	101,832.00	7,896.00	92.80
367218	Fourniture, livraison, mise en service et sap matériels et équipements mesures hydrographiques (Lot 5)	Fournitures	1,640,010.00	1,615,335.00	24,675.00	98.50
367751	Réhabilitation du baliseur KAUKA	Travaux	1,627,696.05	1,336,552.14	291,143.91	82.11
367827	Réhabilitation du baliseur LOMELA lot 1	Travaux	718,835.43	629,507.17	89,328.26	87.57
371026	Fourniture, livraison et service après-vente des signaux de balisage fixe de rive et des échafaudages et matériels liés au PANAV	Fournitures	1,952,120.00	1,952,099.50	20.50	100.00
373660	AT CONTROLEUR DE GESTION PANAV GAYE ALE	Services	248,523.04	215,129.00	33,394.04	86.56
375203	CICOS	Services	989,386.20	430,568.00	558,818.20	43.52
380164	DP4 Devis-Programme n°4	Devis - Programme	4,650,000.00	2,466,202.24	2,183,797.76	53.04
383720	Etude hydraulique monodimensionnelle du fleuve Congo et de la rivière Kasaï	Services	199,000.00	59,700.00	139,300.00	30.00
383884	Assitance technique opérationnelle au centre de traitement des données de la RVF	Services	1,967,520.00	393,504.00	1,574,016.00	20.00
384117	Fourniture, livraison et installation d'équipements opérations de chargement et déchargement Lot 1	Fournitures	837,299.90	334,919.96	502,379.94	40.00
384118	Fourniture, livraison et installation d'un élévateur de 6 Tonnes	Fournitures	134,486.94	53,794.78	80,692.16	40.00
386177	Conception, fabrication des bâteaux multifonctions modulaires à la RVF	Fournitures	3,596,388.82	1,438,555.53	2,157,833.29	40.00
386265	Conception, fabrication des bâteaux multifonctions modulaires à la RVF Lot 3	Fournitures	765,000.00	306,000.00	459,000.00	40.00
386381	Travaux d'installation des échelles et stations limnimétriques le long du fleuve Congo et rivière Kasaï	Fournitures	4,976,645.00	1,698,038.11	3,278,606.89	34.12
387315	AT de coordination des opérations PANAV	Services	227,000.00	45,400.00	181,600.00	20.00
388315	Fourniture de machines, équipements et consommables pour le slipway du chantier naval RVF	Fournitures	383,670.00	153,468.00	230,202.00	40.00
TOTAUX			59,352,722.81	36,550,245.08	22,802,477.73	61.58

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI AU DÉMARRAGE DE LA DÉCENTRALISATION EN RDC
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021561
Montant Engagé : 15 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
260579	Assistance technique au Programme d'Appui au Démarrage de la Décentralisation	Services	3,919,280.00	3,763,861.40	155,418.60	96.03
269830	Devis programme de démarrage - PADD	Devis - Programme	189,450.00	93,522.71	95,927.29	49.37
282503	Devis-programme n°1 - période de croisière Programme d'appui au démarrage de la décentralisation	Devis - Programme	2,086,000.00	989,038.74	1,096,961.26	47.41
300187	Réalisation des études et contrôle pour les travaux de réhabilitation de la division provinciale des finances du Nord-Kivu et de la maison communale de Goma	Services	85,340.00	28,691.59	56,648.41	33.62
300188	Recrutement d'un bureau d'études et de contrôle des travaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale et de l'hôtel du gouvernement de la province du Nord-Kivu	Services	262,320.00	119,477.85	142,842.15	45.55
300937	Réalisation des études et contrôle des travaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale et et de l'hôtel de ville de Kinshasa	Services	175,720.00	158,863.20	16,856.80	90.41
300944	Réalisation des études et contrôle des travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments du ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire	Travaux	85,636.00	75,909.40	9,726.60	88.64
325094	DEVIS PROGRAMME N°2 PA2D	Devis - Programme	2,900,000.00	1,991,982.08	908,017.92	68.69
356261	Travaux de construction du siège de l'Assemblée Provinciale du Nord-Kivu en RDC	Travaux	1,337,932.50	266,270.48	1,071,662.02	19.90
356262	Travaux de contruction de l'Hôtel du gouvernement du Nord-Kivu en RDC	Travaux	856,923.57	160,297.72	696,625.85	18.71
356263	Travaux de construction du gouvernorat du Nord-Kivu en RDC	Travaux	503,412.33	185,461.53	317,950.80	36.84
358279	Travaux de contruction du bâtiment abritant le siège de l'Assemblée Provinciale de Kinshasa	Travaux	1,535,920.95	1,379,641.62	156,279.33	89.83
360558	Trvx de Réhabi et extens° du batiment du Ministere de l'intérieur, sécurité, décentratlisat° et affaires couturnières	Travaux	936,859.94	714,240.65	222,619.29	76.24
361140	Fourniture, livraison & installation de mobiliers au MISDAC et dans les Institutions provinciales de Kin et du Nord Kivu	Fournitures	458,351.72	390,391.74	67,959.98	85.17
366662	Fourniture de matériel informatique au MISDAC et Institut° prov. KIN et N KIVU	Fournitures	289,988.35	115,995.34	173,993.01	40.00
376490	Contrôle et surveillance des Travaux de construction de l'Assemblée Provinciale, de l'Hôtel du Gouvernement et du Gouvernorat du Nord-Kivu	Services	212,769.85	185,262.49	27,507.36	87.07
TOTAUX			15,835,905.21	10,618,908.54	5,216,996.67	67.06

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
FACILITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE III
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 021694
Montant Engagé : 2 721 293,26 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
241805	DEVIS-PROGRAMME - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE III	Devis - Programme	280,000.00	200,268.97	79,731.03	71.52
249008	Ex-ante Audit VFLEX 2010	Services	148,000.00	0.00	148,000.00	0.00
251843	Mission d'identification du projet d'amélioration des soins de santé destinés aux victimes de violence sexuelle	Services	56,085.42	0.00	56,085.42	0.00
255442	Assistance Technique au CSRP - Prolongation de la mission de l'UGP SRPNC	Services	21,920.00	0.00	21,920.00	0.00
266852	Devis Programme 2 - Facilité Coopération Technique III	Devis - Programme	429,200.00	376,934.24	52,265.76	87.82
269439	Contribution de l'UE à l'Enquête 1-2-3	Subvention	461,689.00	461,689.00	0.00	100.00
307862	Devis Programme 3 - Facilité Coopération Technique III	Devis - Programme	347,680.00	165,165.00	182,515.00	47.50
TOTAUX			1,744,574.42	1,204,057.21	540,517.21	69.02

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA JUSTICE À L'EST DE LA RDC
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 022398
Montant Engagé : 18 435 295,90 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
300422	Uhaki safi : ASF Rapprocher la justice de justiciables à l'Est de la République démocratique du Congo	Subvention	5,000,000.00	4,573,621.56	426,378.44	91.47
300423	RCN Projet d'appui à la justice à l'Est de la République démocratique du Congo (PARJE) 'Uhaki Safi'	Subvention	4,998,700.00	4,929,430.88	69,269.12	98.61
324918	Assistance Technique au Programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC "UHAKI SAFI"	Services	2,593,957.50	2,138,733.27	200,000.00	90.00
331042	Devis Programme de démarrage	Devis - Programme	338,738.00	185,533.61	153,204.39	54.77
348388	Devis-Programme 01	Devis - Programme	1,400,000.00	880,128.61	519,871.39	62.87
362882	Etudes de conception et direction de travaux de construction/réhabilitation du nouveau palais de justice de Goma	Travaux	151,500.00	128,650.00	14,850.00	88.12
374546	Entrasco : Travaux de construction du nouveau palais de justice de Goma	Travaux	2,283,767.20	889,323.59	1,598,637.04	30.00
376050	Devis-Programme n° 2	Devis - Programme	409,845.00	296,484.04	113,360.96	72.34
TOTAUX			17,176,507.70	14,021,905.56	3,095,571.34	81.63

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME D'APPUI À LA STABILISATION ET RECONSTRUCTION DE L'EST DE LA RDC
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON-DUE : OP)
Numéro du Projet : 022551
Montant Engagé : 20 620 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
263302	Entretien de la route Kisangani - Lubutu - Walikale	Conv. de contribution	5,499,426.00	5,175,409.80	324,016.20	94.11
296273	Fournitures pour le réequipement de l'Office des Routes du Maniema en RDC. Lot 5	Fournitures	307,297.00	307,291.00	6.00	100.00
296274	Fournitures pour le réequipement de l'Office de Routes du Maniema en République Démocratique du Congo. Lot n°2	Fournitures	1,325,267.94	1,325,267.93	0.01	100.00
296290	Fournitures pour le réequipement de l'Office de Routes du Maniema en République Démocratique du Congo. Lot n°3	Fournitures	3,060,422.00	3,060,422.00	0.00	100.00
296295	Fournitures pour le réequipement de l'Office des Routes du Maniema en RDC. Lot 4	Fournitures	212,260.00		212,260.00	0.00
296297	Fournitures pour le réequipement de l'Office des Routes du Maniema en RDC. Lot 1	Fournitures	1,046,683.04	1,046,683.04	0.00	100.00
312854	Devis Programme de Démarrage	Devis - Programme	674,465.00	154,871.91	519,593.09	22.96
326937	Devis Programme n°1	Devis - Programme	3,004,179.02	1,836,829.82	1,167,349.20	61.14
348603	Devis programme de croisière 2	Devis - Programme	1,768,125.13	1,728,796.65	39,328.48	97.78
366146	DP3 Projet d'Appui au STAREC (PASTAR)	Devis - Programme	37,160.00	34,392.28	2,767.72	92.55
TOTAUX			16,935,285.13	14,669,964.43	2,265,320.70	86.62

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRAMME DE STABILISATION ET DE RECONSTRUCTION DES ZONES SORTANT DES CONFLITS ARMÉS
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 022623
Montant Engagé : 4 890 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
266702	Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population du district sanitaire d'ARU (Ituri) en assurant la qualité des soins de santé primaire	Subvention	4,790,000.00	4,788,894.00	1,106.00	99.98
TOTAUX			4,790,000.00	4,788,894.00	1,106.00	99.98

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
RÉHABILITATION DE LA RN2
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 022738
Montant Engagé : 28 500 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
314592	Réhabilitation voiries à Goma et RN2 Goma - Sake	Travaux	23,014,113.45	22,333,383.75	4,048,071.37	97.04
336992	Assistance à l'ON du FED en RDC ds phase évaluat° offres & attribut° trvx voiries de Goma et RN2	Services	20,000.00	20,000.00	0.00	100.00
338629	Surveillance et Contrôle des travaux de réhabilitation des voiries de Goma et RN2	Services	2,285,693.00	2,469,171.49	461,115.38	108.03
358030	Recrutement d'une agence pour la réalisation d'une campagne de communicat° et Visibilité de la réhabilitat° Voiries Goma	Services	40,411.00	40,411.00	8,082.20	100.00
TOTAUX			25,360,217.45	24,862,966.24	4,517,268.95	98.04

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
RÉHABILITATION DE LA RN1
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 022739
Montant Engagé : 113 700 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
328531	Réhabilitation de la RN1 entre Batshamba et Tshikapa	Travaux	96,107,966.98	94,166,070.46	19,919,558.58	97.98
333928	Surveillance des travaux de réhabilitation de la RN1 entre Batschamba Tshikapa	Services	2,699,690.00	2,417,730.68	321,135.10	89.56
TOTAUX			98,807,656.98	96,583,801.14	20,240,693.68	97.75

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
FACILITÉ DE COOPÉRATION TECHNIQUE IV
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 022915
Montant Engagé : 6 551 082,97 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
299853	Assistance Technique a l'Ordonnateur National du FED en RDC pour assurer une meilleure supervision et contrôle des travaux	Services	190,700.00	178,548.19	12,151.81	93.63
312846	Assistance Technique à la PNC	Services	146,460.00	138,838.60	7,621.40	94.80
313724	Surveillance et contrôle des trx de construct° du PRZZ I entr BKV et Cyangugu	Services	177,985.55	160,633.34	17,352.21	90.25
315198	Coordination du groupe thématique Justice et Droits de l'Homme du Ministère de la Justice et Droits Humains	Services	72,950.00	61,881.36	11,068.64	84.83
322726	Renforcement de la Cellule Environnement du ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, MECN&T	Services	398,300.00	388,331.00	9,969.00	97.50
325703	AT à l'ON du FED/Phase d'évaluat° offres et attribut° marché RN1	Services	20,000.00	20,000.00	0.00	100.00
330600	Devis Programme 1 - Facilité de Coopération Technique IV	Devis - Programme	343,143.00	307,507.39	35,635.61	89.61
330683	Assistance technique ON FED RDC pour la supervision et contrôle des travaux construction des bâtiments	Services	127,299.52	127,299.52	0.00	100.00
357903	DEVIS PROGRAMME 2 TCF IV	Devis - Programme	173,985.00	173,903.13	81.87	99.95
TOTAUX			1,650,823.07	1,556,942.53	93,880.54	94.31

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PAP OMD
Carte Projet au 31/12/2017 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 023801
Montant Engagé : 40 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
334523	Subvention PAP OMD FASS NK	Subvention	5,150,895.00	5,133,468.95	17,426.05	99.66
335980	Subention PAP OMD FASS PO	Subvention	4,984,046.00	4,895,772.57	88,273.43	98.23
335984	Subvention PAP OMD FASS KOR	Subvention	5,240,699.00	4,719,485.60	521,213.40	90.05
335985	Subvention PAP OMD FASS KOCC	Subvention	4,610,825.00	4,541,818.76	69,006.24	98.50
367227	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE DEP	Devis - Programme	912,500.00	891,125.00	21,375.00	97.66
374160	Développement Management Professionnel des EUP dans le cadre du PAP OMD 4 & 5	Services	207,763.00	145,406.63	62,356.37	69.99
382274	Recrutement d'une AT pour la surveillance et contrôle des travaux de construction ou réhabilitation structures	Travaux	1,001,850.00	449,897.93	551,952.07	44.91
384200	Avenant 9 au contrat de services AT au PAPNDS/PAP OMD	Services	251,158.00	226,041.94	25,116.06	90.00
TOTAUX			22,359,736.00	21,003,017.38	779,650.49	93.93

Tableaux financiers 11e FED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
LRRD - AMELIORATION DE L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION DE 7 ZONES DE LA PROVINCE ORIENTALE
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 033822
Montant Engagé : 5 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
356579	LRRD Amélioration de l'état de santé de la population de 7 zones de la Province Orientale	Subvention	4,800,000.00	4,799,442.00	558.00	99.99
TOTAUX			4,800,000.00	4,799,442.00	558.00	99.99

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROJET D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (PAON)
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 034686
Montant Engagé : 8 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
356797	DEVIS - PROGRAMME N° 01	Devis - Programme	1,998,651.34	1,998,648.36	2.98	100.00
373064	DEVIS - PROGRAMME N° 02	Devis - Programme	2,682,312.12	2,603,631.09	78,681.03	97.07
383774	Assistance Technique à la cellule d'appui à l'ON	Service	437,508.75	190,621.75	246,887.00	43.57
389186	DEVIS PROGRAMME N° 03	Devis - Programme	2,626,294.46	2,085,035.57	541,258.89	79.39
TOTAUX			7,744,766.67	6,877,936.77	866,829.90	88.81

BILAN FINANCIER

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE 5 (TCF V)
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 034692
Montant Engagé : 10 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
375299	Devis Programme 1 TCF V	Devis - Programme	951,405.00	679,575.00	271,830.00	71.43
389431	Devis Programme 1 Communication et Visibilité	Devis - Programme	299,250.00	142,500.00	156,750.00	
TOTAUX			1,250,655.00	822,075.00	428,580.00	65.73

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PRODS
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 038165
Montant Engagé : 145 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
382015	ULB COOPERATION ASBL	Subvention	12,600,000.00	3,675,544.00	8,924,456.00	29.17
382109	MALTESER Programme de renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé de la population en Ituri	Subvention	11,700,000.00	3,457,350.00	8,242,650.00	29.55
382144	EUP FASS PO Organisation du financement des structures des soins dans 7 ZS de la Province Orientale	Subvention	2,250,000.00	1,800,000.00	450,000.00	80.00
382149	Subvention PRO DS FASS KOR	Subvention	3,400,000.00	2,631,050.00	768,950.00	77.38
382138	Organisation du financement des structures de soins dans les 8 zones de santé du Nord Kivu	Subvention	3,450,000.00	2,673,173.00	776,827.00	77.48
382195	Organisation du financement des structures de soins dans les 5 zones de santé du Kasaï Occidental	Subvention	875,000.00	700,000.00	175,000.00	80.00
382465	Renforcement de l'offre et développement de l'accès aux soins de santé en Ituri et Kongo Central	Subvention	14,400,000.00	3,504,395.92	10,895,604.08	24.34
TOTAUX			48,675,000.00	18,441,512.92	30,233,487.08	37.89

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 037685
Montant Engagé : 120 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
381015	Restauration des écosystèmes du parc national des Virunga et valorisation de ses ressources naturelles	Subvention	15,400,000.00	5,356,757.36	10,043,242.64	34.78
381068	Conservation des ressources naturelles et dvpt durable Garamba	Subvention	20,500,000.00	3,932,142.00	16,567,858.00	19.18
382295	Projet d'électrification rurale en territoire de LUBERO	Subvention	12,000,000.00	8,544,120.75	3,455,879.25	71.20
382653	Programme rural et de conservation du complexe de la Salonga "PARCCS"	Subvention	17,300,000.00	3,235,794.00	14,064,206.00	18.70
385232	Appui mise en place Cellule de Coordination	Subvention	9,837.00	9,837.00	0.00	100.00
TOTAUX			65,209,837.00	21,078,651.11	44,131,185.89	32.32

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED - République démocratique du Congo
PROGRESS
Carte Projet au 31/12/2016 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 036193
Montant Engagé : 25 000 000,00 €

CONTRATS			MONTANT EN EURO	PAIEMENT	SOLDE	%
CODE	LIBELLÉ	TYPE	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)= 100*(2/1)
360635	Assistance Technique au Programme d'appui à la réforme du secteur de sécurité (PROGRESS)	Services	12,995,000.00		12,995,000.00	0.00
370387	Devis - Programme de Démarrage	Devis - Programme	335,250.00	315,250.00	20,000.00	94.03
378247	Devis - Programme de croisière n° 1	Devis - Programme	2,250,400.00	733,064.28	1,517,335.72	32.57
384038	Etudes et supervision des travaux d'extension du siège du MDNAC-R, RDC à Kinshasa	Services	295,200.00	15,000.00	280,200.00	5.08
386810	Etudes techniques, architecturales et supersion travaux siège MDNAC-RDC à Kinshasa	Services	77,400.00	4,000.00	73,400.00	5.17
387288	RRSSJ- Appui au rapprochement armée/population à la redevabilité du secteur de la sécurité	Services	500,000.00	141,290.33	358,709.67	28.26
TOTAUX			16,453,250.00	1,208,604.61	15,244,645.39	7.35

GLOSSAIRE
ABREVIATIONS
PARTENAIRES
LEGENDES ET CREDITS

GLOSSAIRE

Accord de Cotonou : accord de partenariat ACP-UE signé à Cotonou le 23 juin 2000, révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010.

ACP : pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires de l'accord de Cotonou qui fixe les modalités d'un partenariat avec les pays membres de l'Union européenne.

APD : avant-projet détaillé qui consiste en un ensemble d'études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet en permettant le lancement d'études détaillées et d'activités d'approvisionnement.

APE : accords de partenariat économiques prévus par l'Accord de Cotonou qui devraient régir les relations commerciales entre l'UE et les pays ACP. L'objectif est d'améliorer, dans le respect des principes du libre-échange, l'accès aux marchés de l'UE pour les pays ACP et, de consolider l'intégration économique régionale de ces pays.

APS : avant-projet sommaire qui consiste en un ensemble d'études qui proposent une ou plusieurs solutions d'ensemble traduisant les éléments majeurs du programme fonctionnel. Elles présentent les dispositions générales techniques envisagées, les durées prévisionnelles de réalisation ainsi qu'une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux des différentes solutions étudiées.

APV : accord de partenariat volontaire, soit un accord international bilatéral entre l'Union européenne et un pays exportateur de bois, dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière du pays et de s'assurer que le bois importé dans l'Union européenne remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire.

Avenant : convention par laquelle les parties liées par un contrat antérieurement conclu entre elles apportent une ou plusieurs modifications aux termes et aux conditions dudit contrat.

Banque européenne d'investissement (BEI) : banque de l'Union européenne dont les missions sont de promouvoir les objectifs de l'UE et d'accorder des financements à long terme à l'appui des projets d'investissement.

Bilan financier ou bilan de liquidité : bilan établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme.

Biodiversité : diversité naturelle des organismes vivants.

Blending : important moyen de mobiliser des ressources additionnelles extérieures et d'accroitre ainsi l'impact de l'aide de l'Union européenne.

Comité de pilotage : organe d'orientation, chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

Commission ECOFIN : commission économique et financière, notamment de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

DAS : déclaration d'assurance de la Cour des comptes européenne. Elle a pour principal objectif de fournir aux parties prenantes, essentiellement le Parlement européen et le Conseil des ministres, mais également aux citoyens européens en général, une appréciation et une opinion concernant la manière dont les fonds de l'UE ont été dépensés.

DEVCO : direction de la Commission européenne responsable de la conception des politiques de développement de l'UE et de la prestation de l'aide, grâce à des programmes et projets à travers le monde.

Devis-programme : document fixant les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en oeuvre pour l'exécution d'une convention de financement pendant une période donnée.

DFID : Department for International Development (United Kingdom).

Fonds d'équité : dans le but d'atteindre la couverture universelle de soins de santé, le fonds d'équité est un mécanisme de financement du secteur de la santé visant à améliorer l'accès de la population la plus vulnérable aux services de santé, dans les pays à faibles revenus.

GLOSSAIRE

ÉCHO : office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

Écosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Endossement : approbation d'un acte financier.

Enveloppe A : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constituée des fonds que l'on dispose pour une aide programmable.

Enveloppe B : enveloppe qui, dans le cadre du FED, fait partie intégrante du programme indicatif national et qui est constituée des fonds que l'on dispose pour une aide non programmable.

EUFOR : force opérationnelle multinationale de l'Union européenne ou force de l'Union européenne.

EUPOL : mission de police de l'Union européenne en RDC.

EUSEC : mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC.

FLEGT : mécanisme de réglementation, mis en place par l'Union européenne, qui permet de s'assurer que le bois importé ne provient pas d'une exploitation illégale des forêts.

Fonds GAVI : Fonds de l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation.

IGAD : Intergovermental Autority on Development, Autorité intergouvernementale pour le développement. Organisme de développement et de lutte contre la sécheresse créée le 21 mars 1996 à Nairobi au Kenya. Son siège est situé à Djibouti, les pays membres sont : Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, et l'Ouganda.

Initiative PPTE : initiative qui vise à assister les pays les plus pauvres du monde en rendant leurs dettes internationales « soutenables ». Ce programme est mis en oeuvre par l'action conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

LRRD : approche qui permet de faire le lien entre les actions d'urgence, de réhabilitation et de développement à plus long terme.

Maître d'oeuvre : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable garante de la bonne réalisation technique d'un projet.

Maître d'ouvrage : entité porteuse du besoin, celui qui définit l'objectif du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Il doit maîtriser l'idée de base du projet, et doit représenter à ce titre les bénéficiaires du projet. Ainsi, le maître d'ouvrage est responsable de l'expression fonctionnelle des besoins.

Médicament générique : médicament identique ou équivalent à celui d'une marque (appelé médicament princeps), mais produit et commercialisé sous sa dénomination commune internationale (DCI, nom chimique de la molécule).

OHADA : organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) qui a pour objectif de favoriser, sur le plan économique, le développement et l'intégration régionale ainsi que la sécurité juridique et judiciaire dans les pays membres de l'organisation.

Ordonnateur national : personne chargée de représenter les pouvoirs publics de chaque État ACP dans toutes les activités financées sur les ressources du FED.

Plan d'action annuel (PAA) : outil qui permet la mise en oeuvre des documents de stratégie et des programmes indicatifs nationaux. Il regroupe notamment les fiches d'action des projets qui, pour une année donnée, sont soumises à l'approbation du Comité FED de la Commission européenne.

PNVI : parc national des Virunga, le plus ancien de la RDC, créé en 1925. Situé à l'est de la RDC, il a une superficie de 7.900 km2. On y trouve comme espèces phares les gorilles des montagnes et les éléphants des forêts.

PRADA : Programme régional d'accompagnement du développement dans le cadre des accords de partenariat économique.

PROFIT : Projet de renforcement de la redevabilité et de la gestion des finances publiques, financé par la Banque mondiale et DFID, à hauteur de 26 millions de dollars, et coordonné par le Comité d'orientation de la réforme des finances publiques (COREF).

Programme indicatif national : programme stratégique élaboré par chaque pays ACP dans le cadre de leur coopération avec l'Union européenne. Ce document reprend les priorités et les secteurs de concentration retenus pour chaque pays.

Reddition des comptes : opération effectuée par un mandataire ou par l'administrateur du patrimoine d'autrui, dans le cadre d'une tutelle par exemple. Il s'agit de tenir des livres de comptes justifiant des interventions de l'administrateur ou du mandataire sur ledit patrimoine.

Réforme structurelle : réforme engagée par les administrations et qui vise à améliorer son fonctionnement structurel, c'est-à-dire son organisation, ses réglementations, le niveau des dépenses publiques, etc. Une partie des réformes structurelles sont économiques.

Risque fiduciaire : désigne le risque de voir un intermédiaire ne pas protéger de façon optimale les intérêts d'un bénéficiaire.

Secteur de concentration : dans le cadre du FED, secteur majeur qui bénéficie d'un financement sur l'enveloppe programmable du programme indicatif du pays concerné.

Secteur hors concentration : dans le cadre de l'intervention de l'UE dans les pays ACP, les fonds alloués à travers le PIN sont distribués dans les secteurs considérés comme prioritaires. Les secteurs hors concentration concernent donc les interventions réalisées dans d'autres domaines, notamment pour les interventions d'urgences ponctuelles ou de coopération.

Subvention : aide financière à partir de fonds publics, pour le développement et/ou l'accompagnement d'une activité spécifique.

Sunset clause : date limite après laquelle aucune modification de contrat ne peut être effectuée. Concernant le FED, c'est la date limite d'engagement des fonds du 10e FED.

REDD+ : dispositif de lutte contre la déforestation qui prend en compte la capacité de stockage du carbone des forêts, la bonne gouvernance et l'aménagement des forêts ainsi que la protection de la diversité biologique et des services écosystémiques.

ABREVIATIONS

A

- AAA : Agro action allemande
- AAC : Autorité de l'aviation civile
- AAO : Avis d'appel d'offres
- ACAPOL : Academie de la police
- ACF : Africain Conservation Fund
- ACP : Afrique – Caraïbe – Pacifique
- ACP-UE : Afrique Caraïbe Pacifique – Union Européenne
- ACTED : Agence de coopération technique au développement
- AEDES : Agence européenne pour le développement et la santé
- AI : Appui institutionnel
- AIC : Appui institutionnel au niveau central
- AIDCO : Développement et coopération Europeaid
- AIDCOM : Aide au commerce
- AMCC : Alliance mondiale contre le changement climatique
- ANE : Acteurs non étatiques
- AP : Aires protégées
- APD : Avant-projet détaillé
- APE : Accord de partenariat économique
- APEC : Appui au processus électoral au Congo
- APF : African Parks Foundation
- APN : African Parks Network
- APP : Assemblée parlementaire paritaire
- APPRP : Appui à la promotion des partenariats dans les processus et réformes politiques
- APS : Avant-projet sommaire
- APV : Accord de partenariat volontaire
- ASBL : Association sans but lucratif
- ASF : Avocats sans frontières
- ASRAMES : Association regionale d'approvisionnement en medicaments essentiels

B

- AT : Assistant technique
- BCZ : Bureau central de zone de santé
- BEI : Banque européenne d'investissement

C

- CADIMEBU : Centrale d'achat et de distribution regionale de medicaments essentiels de Bunia
- CADIMEK : Centrale d'achat et de distribution de médicaments à Kananga
- CADMEKO : Centrale d'achat et de distribution des médicaments au Kasaï Oriental
- CAG : Cellule d'appui à la gestion du ministère de la Santé publique
- CAGF : Cellule d'appui à la gestion financière du ministère de la Santé publique
- CDR : Centrale de distribution régionale
- CNP- SS : Comité de pilotage du secteur de la sante
- CE : Commission européenne
- CEEAC : Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
- CEEC : Centre d'évaluation, d'expertise et de certification
- CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
- CENI : Commission électorale nationale indépendante
- CEPGL : Communauté économique des pays des Grands Lacs
- CEPFE : Cellule stratégique de la promotion de la femme
- CET : Centre d'enfouissement technique
- CF : Convention de financement
- CGP : Cellule de gestion de projets / programmes
- CICOS : Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha
- CIFOR : Center for international Forestry Research
- CIG : Centre d'information géographique
- CMICL : Comité mixte de concertation locale
- CMJ : Comité mixte de justice
- COFED : Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
- COMESA : Common Market of Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
- COMIFAC : Commission des forêts d'Afrique centrale
- COREF : Comité d'orientation des réformes des Finances publiques
- CPFE : Cellule strategique de la promotion de la femme et de l'enfant
- CPN : Consultation prenatale
- CPoN : Consultation postnatale
- CPRDC : Commission permanente de reforme du droit congolais
- CS : Centre de santé
- CSM : Conseil supérieur de la magistrature
- CSMOD : Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation
- CSRP : Comité de suivi de la réforme de la police
- CSU : Couverture sanitaire universelle
- CTB : Coopération technique belge
- CTD : Centre de traitement des données

D

- CTAD : Cellule technique d'appui à la décentralisation
- CTRS : Comité technique régional de suivi
- DAO : Dossier d'appel d'offres
- DCP : Direction de comptabilité publique
- DEA : Diplomes d'études approfondies
- DESS : Diplômes d'études supérieures spécialisées
- DEVCO : Développement et coopération EuropeAid
- DGDA : Direction générale des douanes et accises
- DGRAD : Direction générale des recettes administratives et domaniales
- DP : Devis-programme
- DPO : Devis-programme de démarrage
- DPS : Division provinciale de santé
- DS : District sanitaire
- DSCRP : Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté
- DSNIS : Division du système national d'information sanitaire
- DSR-PIR : Document de stratégie régionale de coopération-Programme indicatif régional
- DTO : Direction du trésor et de l'ordonnancement
- DUE : Délégation de l'Union européenne

E

- ECDM : Centre européen de gestion des politiques de développement
- ECHO : Bureau de la Commission européenne pour les affaires humanitaires
- ECOFAC : Ecosystème forestiers d'Afrique centrale
- ECOFIN : Commission économico-financière du Parlement ou du Sénat
- ECZ : Equipe cadre de zone de santé
- EES : Etude environnementale strategique
- ELDRAP : Élection, démocratie et radios de proximité
- EGEE : Etablissement de garde et d'éducation de l'Etat
- ENFPJ : Ecole nationale de formation de la police judiciaire
- ERAIFT : Ecole régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux
- ETD : Entite territoriale decentralise
- EUP : Etablissements d'utilité publique
- EUPOL : European Union Police Mission/Mission de police de l'Union européenne
- EUSEC RDC: European Union Security Sector Reform Mission DRC/Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC

F

- FAO : Food Agriculture and Organization
- FASS : Fonds d'achats des services de santé
- FARDC : Forces armées de la RDC
- FCT : Facilité de coopération technique
- FDSS : Fonds de développement des services de santé
- FED : Fonds européen de développement
- FEDECAME : Fédération des centrales d'approvisionnement en médicaments essentiels
- FIP : Fiche d'identification de projet
- FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade
- FMI : Fonds monétaire international
- FOLECO : Fédération des ONG laïcs à vocation économique du Congo
- FONER : Fonds national d'entretien routier
- FOSA : Formations sanitaires
- FRPC : Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

G

- GAVI : Global Alliance for Vaccination and immunisation (Alliance mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation)
- GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Agence allemande pour la coopération technique
- GMRRR : Groupe mixte de réflexion sur la réforme et la réorganisation de la police nationale congolaise
- GPECS : Global Programme on Electoral Cycle Support

H

- HGR : Hôpital général de référence
- HIMO : Haute intensité de main d'œuvre

I

- IADM : Initiative d'allégement de la dette multilatérale
- ICCN : Institut congolais pour la conservation de la nature
- ICD : Instrument de financement de la coopération au développement
- IDA : Association international de développement
- IFS : Instrument for Stability
- IITA : Institut international d'agriculture tropicale

ABREVIATIONS

I J K L M

IJZBC : Institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo
INERA : Institut national pour l'étude et la recherche agronomique
INPP : Institut national de préparation professionnelle
IPS : Inspection provinciale de la santé
ITIE : Initiative pour la transparence des industries extractives
ITPR : Infrastructures et travaux publiques
JICA : Japan International Cooperation Agency
KO : Kasaï-Occidental
KOR : Kasaï-Oriental
LOA : Letter of Agreement
LRA : Lord's Resistence Army (Milice illégale dans l'Est du pays)
LRRD : Lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement
MDM : Médecins du monde
MEG : Médicaments essentiels génériques
MIP : Médecin inspecteur provincial
MITP : Ministère des Infrastructures et Travaux publics
MJDH : Ministère de la Justice et Droits Humains

N O

MONUSCO : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC
MSP : Ministère de la Santé publique
NELSAP : Pays des lacs équatoriaux du Nil
NK : Nord-Kivu
OACI : Organisation internationale de l'aviation civile
OAPI : Organisation africaine de la propriété intellectuelle
OC : Organismes correspondants
OCC : Office congolais de contrôle
ODD : Objectifs de Développement durable
OHADA Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux
OIF : Organisation internationale de la Francophonie
OIM : Office internationale pour les migrations
OMD : Objectifs du millenaire pour le developpement
ON : Ordonnateur national
ONATRA : Office national des transports
OND : Ordonnateur national délégué
ONG : Organisation non gouvernementale
OP : Ordre de paiement

P

OR : Office de routes
OSC : Organisations de la société civile
OVD : Office des voiries et drainages
PAA Plan d'action annuel
PACO : Projet d'appui à la coordination des observateurs
PADDL : Programme d'appui à la décentralisation et au développement local
PAM : Programme alimentaire mondial
PAMFIP : Programme d'appui à la modernisation des finances publiques
PANAV : Projet d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC
PANEAC : Plateforme des acteurs non étatiques de l'Afrique centrale
PAP : Programme d'actions prioritaires
PA-PNDS : Projet d'appui au plan national de développement sanitaire
PAP-OMD : Projet d'accélération des progrès vers les objectifs du millénaire pour le développement
PAR : Programme d'appui à la réhabilitation
PARAU : Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa
PAR/ICCN : Programme d'appui à la réforme de l'institut congolais pour la conservation de la nature
PARJ : Programme d'appui à la réforme de la justice
PASTAR : Projet d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC
PATS : Programmes d'appui transitoire au secteur de la santé
PAUK : Projet d'assainissement urbain à Kinshasa
PEC : Projet Est-Congo
PESD : Politique européenne de sécurité et de défense
PEFA : Public Expenditure and Financial Accountability (Cadre des mesures de la gestion des finances publiques)
PESD : Politique européenne de sécurité et de défense
PFNL : Produits forestiers non ligneux
PIN : Programme indicatif national
PIR : Programme indicatif régional
PME : Petites et moyennes entreprises
PMEDE : Projets de développement de l'électricité pour la consommation domestique et l'exportation
PMPTR : Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance
PNC : Police nationale congolaise
PNFoCo : Plan national forêts et conservation
PNS : Parc national de la Salonga
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PO : Province Orientale
PPP : Partenaire Public- prive
PPTE : Pays pauvres très endettés
PRO-DS : Programme de Renforcement de l'Offre et Développement de l'Accès aux Soins de Santé
PROGRESS : Programme d'appui à la Réforme du Secteur de Sécurité
PROMINES : Projet d'appui au secteur minier
PSPE : Police spéciale de protection de l'enfant
PSRFR : Plan stratégique de réforme des finances publiques
PTF : Partenaires(prescription) techniques et financiers(eres)

Q R

QSG : Quality Support Group
RAC : Rapport annuel conjoint
RAM : Rapport d'activités mensuel
RAP : Recherche d'actions participatives
RAPAC : Réseau des aires protégées d'Afrique centrale
RCN : Réseau Citizens Network
RDC : République démocratique du Congo
REAFOR : Relance de la recherche agricole et forestière
REGIDESO : Régie de distribution des eaux
RGCP : Règlement général de la comptabilité publique
RN1 : Route nationale 1
RPR : Route prioritaire régionale
RVA : Régie des voies aériennes
RVF : Régie des voies fluviales

S

SEAE : Service européen pour l'action extérieure
SAPM : Southern Africa Power Market
SCPT : Société commerciale de transport et des ports
SGEI : Service de gestion d'entretien et infracstructures du commissariat general de la police
SGLVS : Strategie globale de lutte contre les violences sexuelles
SK : Sud Kivu
SNAME : Système national d'approvisionnement en medicaments essentiels
SNCC : Société nationale des chemins de fer du Congo
SNIS : Système national d'information sanitaire
SNR : Service national de reboisement
SRP : Stratégie de réduction de la pauvreté
SRSS : Stratégie de renforcement du système de santé
STAREC : Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés
SYS OHADA : Système comptable OHADA

T

TCF : Facilité de coopération technique (Technical Cooperation Facility)
TDR : Termes de référence
TFPR : Task force de Préparation Régional
TOM FED : Progiciel comptable destiné à la gestion des projets et des différents marchés/ contrats du FED
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

U

UCN : Unité de coordination nationale
UCP : Unité de coordination provinciale
UCPEC : Unité de coordination du Programme Est-Congo
UE : Union européenne
UGP : Unité de gestion de projets/programmes
UGPAG : Unité de gestion du programme d'appui à la gouvernance
UN : United Nation / Nations unies
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF : United Nations International of Child Education Found
UNIPACE : Union des patronats de l'Afrique centrale
UNOPS : United Nations Office for Project Services/ Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UNPOL : Police des Nations Unies
USAID : United States Agency for International Development

V W Z

VBG : Violences basées sur le genre
V-FLEX : Vulnérabilité mécanisme FLEX
VLIR : Vlaame Interuniversitaire Raad (Conseil interuniversitaire)
VVs : Victimes des violences sexuelles
WTI : World Trade Index
WWF : Fonds mondial pour la nature
ZS : Zones sanitaires

PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

APN – African Parks Networks
Immeuble Centurion, Bryanston East 20215 South Africa
Tél. : (+ 27) 11 465 0050
ceo@african-parks.org
Peter FEARNHEAD – Chief executive officer

ASSEMBLÉE NATIONALE
Palais du Peuple Lingwala, Kinshasa, RD Congo
Aubin MINAKU – Président

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA
21, av. Ituri Q/Batetela, Place Royale Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : 01 51 41 405
Caspa NKITUASISA – Président

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU NORD-KIVU
Bâtiment de l'Hôtel Fleur de Lys 223, av.de la Paix Q/HIMBI, Goma, RDC / Tél. : (+ 243) 81 08 62 446; (+243) 99 54 87 236
assprovnordkivu@yahoo.fr ; secab@apnk.cd

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU SUD-KIVU
11, Av. Maniema C/Ibanda, Bukavu, RDC
Tél. : (+ 243) 99 09 03 713
Info.minpiuhrap@yahoo.fr

ASF - AVOCAT SANS FRONTIÈRE
72, Rue de Namur B-1000 Bruxelles-Belgique
Josselin Léon – Chef de mission

CADIMEK – Centrale d'approvisionnement et de distribution des Médicaments essentiels de Kananga
Kananga, RDC
Tél. : (+243) 997 40 85 65
cadimekkga@yahoo.fr
Brigitte BIDUAYA – Directrice

CADMEKO – Centrale d'achat et distribution des Médicaments essentiels du Kasaï oriental
14, av. Dr Kalala, Q.Bonzola, Commune de Kanshi, Mbuji-Mayi, RD Congo
cadmeko_mbm@yahoo.fr
Stéphane KOLONGO NTAMBWE – Directeur

CAG-MSP – Cellule d'Appui et de gestion financière du ministère de la Santé Publique
Croisement blvd Triomphal et av. de la Libération, Kasa Vubu, Kinshasa, RDC
cag_msp@yahoo.fr
Thomas KATABA – Coordonnateur national

CELLULE INFRASTRUCTURES
70 A, av. Roi Baudoin Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 0010 26 81 ; (+243) 99 31 52 226
info@celluleinfra.org
Théophile NTELA LUNGUMBA - Coordonnateur

CELLULE FISCALE DES MARCHÉS PUBLICS A FINANCEMENT EXTÉRIEUR
2ème Etage, Bâtiment administratif de la Fonction publique
cfefinances@yahoo.fr ; cfefinances@micronet.cd
TSHISUAKA KALONJI – Coordonnateur

CHRISTIAN AID
51, Rue Kalemie, Gombe, Kinshasa, RDC / Tél. : +243 81 880 47 44
binogwabini@christian-aid.org
BILA INOGWABINI - Coordonnateur

CICOS – Commission internationale du bassin Congo Oubangui Sangha
Immeuble Kilou, 3e étage, croisement des av. Poids Lourds et Wagenia
cicos_inst@cicos.info ;
Georges GULEMVUGA GUZANGA – Secrétaire général

CIFOR – Centre pour la recherche internationale
Bogor, Indonésie
Dr Robert NASI – Directeur général

COFED – Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
Hôtel des Impôts (DGI) Croisement des av. des Marais et Province Orientale Gombe, Kinshasa, RDC
Alexis THAMBWE-MWAMBA – Coordonnateur, Ordonnateur national délégué du FED
Tél. : (+243) 81 555 36 44
cofed@cofed.cd – www.cofed.cd

COMESA – Common market for eastern and southern Africa
COMESA centre
Ben Bella Road
Lusaka 10101
Sindiso Ngwenya - Secrétaire général
Tél : (+260 122 9725/ 32)
secgen@comesa.int – www.comesa.int

COREF – Comité d'orientation de la réforme des Finances publiques
16, av. du Comité urbain Gombe, Kinshasa, RDC
Email : corefminfin@yahoo.fr
Godefroid MISENGA MILABYO – Coordonnateur

COUR DES COMPTES
13, av. Comité urbain Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 89 899 30 39
Ernest IZEMENGIA – Président a.i

CTR – Comité technique de suivi des Réformes
15, av. Mweneditu, Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 23 24 285
ctr_redcongo@yahoo.fr
Félicien MULENDA – Coordonnateur

DEP – Direction d'Etudes et Planification
39, Av. de la Justice Gombe, Kinshasa, RD Congo
Dr MBOKO IYETI Alain – Directeur a.i

DCP – Direction de la Comptabilité publique
32 bis, av. des Forces armées Gombe, Kinshasa, RDC
Adolphe BILOLO – Directeur, Chef de service

DGDA – Direction générale des Douanes et Accises
Blvd du 30 Juin, Place Royale, Immeuble DGDA, Gombe, Kinshasa, RDC
info@douanesrdc.com ; bco@douanesrdc.com
Déo RUGWIZA MAGERA – Directeur général

DGRAD – Direction générale des recettes administratives et domaniales
Blvd Tshasthi, en face de la BCC, Kinshasa, RD Congo
Joséphine SWALEHE – Directeur général

DTO - Direction du Trésor et de l'Ordonnancement
Bâtiment de la Fonction publique Gombe, Kinshasa, RD Congo
André BONA KABAMBA

DUE – Délégation de l'Union européenne
Blvd du 30 Juin Immeuble BCDC, 13e -14 e et 15 e étage, Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 0815567401 ; (+243) 815554630
delegation-dem-rep-of-congo@ec.europa.eu - www.delcod.ec.europa.eu
Bart OUVRY – Ambassadeur, Chef de délégation

ENA – École Nationale d'Administration
Croisement des Blvd Palais de la Nation et Office des routes Kinshasa, RDC Guillaume BANGA WAKIMESA – Directeur général Adjoint

Enabel – Agence belge de développement
15-17 rue du Colonel EBEYA, Gombe, Kinshasa, RDC
Tél.: (+243) 99 59 04 017
representation.rdc@bctctb.org
Paul VAN IMPE – Représentant résident en RDC

ERAIFT – École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrée des forêts et territoires tropicaux
Université de Kinshasa Lemba, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 51 25 507 ; (+243) 99 99 14 967
eraift@yahoo.fr
Baudouin MICHEL – Directeur

FCCC – Forêt et Changement climatique au Congo
14, av. Sergent Moke, Concession Safricas Ngaliema, Kinshasa, RDC
fccc.coordination@gmail.com
Quentin DUCENNE – Coordonnateur

GOUVERNORAT DE LA VILLE DE KINSHASA
150 av. du Colonel Ebeya Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 89 12 95 25 97
contact@kinshasa.cd
André KIMBUTA – Gouverneur

GOUVERNORAT DU KONGO CENTRAL
B.P. 207 Kongo Central, RDC
Email : gouv_kc@yahoo.fr
Jacques MBADU NSITU

GOUVERNORAT DU NORD-KIVU
Av. du Lac, Q/Himbi Nord-Kivu, RDC / Tél. : (+243) 99 86 76 078
goupronordkivu07@yahoo.fr
Julien PALUKU KAHONGYA

GOUVERNORAT DU SUD-KIVU
Blvd PE Lumumba – La botte C/D'ibanda Sud-Kivu, RDC
infogouvernorat@sudkivu.cd
Marcellin CISHAMBO RUHOYA

I.C.C.N. – Institut congolais pour la Conservation de la Nature
13, av. des Cliniques (ex. Papa Ileo) Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 80 44 118
pdg.iccn@yahoo.fr
Cosma WILUNGULA - Directeur

IGF – Inspection générale des Finances
Av. des Forces armées (ex. Haut commandement) Gombe, Kinshasa, RD Congo
Victor BATUBENGA – Inspecteur général des Finances Chef de service

MALTESER
5, av. Mobutu Ariwara Ituri, Province Orientale
(+243) 81 78 17 155
mail@justin--sauteer.de
Justin SAUTER – Coordinateur du programme

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
Croisement blvd du 30 Juin et Avenue Batetela Gombe, Kinshasa, RD Congo

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS
Blvd du 30 juin Gombe, Kinshasa, RDC

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET RESSOURCES HYDRAULIQUES
5963, blvddu 30 Juin, Immeuble de la Regideso, 15e étage, Gombe, Kinshasa, RDC
rdcministerenergie@yahoo.fr

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
15, av. des Cliniques (ex. Papa Ileo), Gombe, Kinshasa, RDC
mecnt@yahoo.fr; cabmincn-t@hotmail.fr

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
Croisement des av. Colonel Mondjiba et Comorico, Ngaliema, Kinshasa, RDC

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS
1er Niveau, Immeuble Etat major Général Mont Ngaliema Ngaliema, Kinshasa, RD Congo

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DES REFORMES INSTITUTIONNELLES
Blvd du 30 Juin croisement Batetela, Immeuble Crown Tower, 5e étage Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 99 52 157
mindacrdc@gmail.comet
mindacrdc@yahoo.fr

MINISTÈRE DU GENRE, ENFANT ET FAMILLE
2164, blvd du 30 juin Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 71 17 490
Mingefae2012rdc@gmail.com

MINISTÈRE DU PLAN
4155, rue des Coteaux, quartier Petit pont Gombe, Kinshasa, RDC
Tél.: (+243) 0819922666 ; (+243) 993339258
miniplanrdc@micronet.cd

MINISTÈRE DES FINANCES
2, av. Lubefu, Blvd du 30 Juin Gombe, Kinshasa, RDC
cabfinances@minfinrdc.com

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
Bâtiment administratif Croisement des blvd Palais de la Nation et Office des routes, Gombe, Kinshasa, RDC
info@fonctionpublique.gouv.cd

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION
Blvd du 30 juin, 26 av. Colonel Tshatshi Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 70 61 384
itp@yahoo.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET SÉCURITÉ
1214, av. Colonel Tshatshi Gombe, Kinshasa, RDC
mininterieur@yahoo.fr

PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION
117, blvd du 30 Juin- Immeuble SCTP Gombe, Kinshasa, RDC
transvcom@yahoo.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX
Palais de la Justice, place de l'Indépendance, Gombe, Kinshasa, RDC
minjustdh@gmail.com
Tél. : (+243) 15 16 45 95
www.justice.gov.cd

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
4310, blvd du 30 juin - BP 3088
Gombe, Kinshasa, RDC
(+243) 81 815 04 40

MINISTÈRE DES MINES
Immeuble Gecamines (ex Sozacom), 3e étage Blvd du 30 juin Gombe, Kinshasa, RDC
info@mines-rdc.cd

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
17, blvd du 30 Juin Immeuble SCPT Gombe, Kinshasa, RDC
minecot@yahoo.fr

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES
1, Comité urbain, Immeuble Cohydro Gombe, Kinshasa
Tél. : (+243) 81 01 99 283 ; (+243) 99 31 62 989
contact@hydrocarbures.gouv.cd

OCC – Office de contrôle congolais
98, av. du Port, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 81 15 737 ; (+243) 81 30 16 668
RISASI TABU WA M'SIMWA – Directeur général

OIM – Organisation internationale de migration
8 av.de la Gombe, Kinshasa, RDC
Kali ELAVIA – Ressources Manager

OFFICE DES ROUTES
Av. de l'Office des routes Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 35 1 6 594 ; (+243) 82 16 98 227
or_rdc@yahoo.fr
Herman MUTIMA SAKRINI – Directeur général

OVD – Office des Voiries et Drainages
1443, av. Maçon, Limete/Funa, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 50 40 570 ; (+243) 85 12 07 371
ovdoffice@yahoo.fr
Bejamin Wenga Basubi – Directeur général a.i

OXFAM
1527, av. du Colonel Mondjiba, Immeuble Chanic
Ngaliema Kinshasa, RDC

PA2D – Projet d'Appui au Démarrage de la Décentralisation
29/31, av. du Roi Baudouin, Immeuble William's Résidence Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 84 46 37 874
Pierre Yves RENAUD – Coordonnateur

PAMFIP – Projet d'Appui à la Modernisation des Finances publiques
32, av. des Forces armées Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 71 00 690
pamfiprdc@yahoo.fr

PARJ – Projet d'Appui à la Réforme de la Justice
Av. Batetela, Immeuble Crown Tower 5e étage, bureau 503 Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 81 18 27 004
Secretariat-ugp-parj@gopa.de

PANAV – Projet d'Appui à la Navigabilité des Voies fluviales et lacustres en RDC
1 av. Wegenia, Palace Onatra Gombe, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 99 22 749 ; (+243) 81 81 13 424
pfed.voiesfluviales@yahoo.fr
François BLAIZE – Coordonnateur

PNUD – Programme des Nations Unies pour le Développement
Bureau pays du PNUD en RDC, Immeuble Losonia, Blvd du 30 juin, Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél. : (+243) 815 553 300/307
registry.cd@undp.org

PROGRESS – Programme d'appui à la Réforme du Secteur de Sécurité
03, avenue Ouganda Gombe, Kinshasa, RD Congo
Tél : (+243) 82 556 248 ; (+243) 997 016 529
Mahamat Saleh BEN BIANG – Coordonnateur

RATPK – Régie d'Assainissement et des Travaux publics de Kinshasa
216 av. Kalembe Lembe Lingwala, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 99 02 54 756 (+243) 99 99 57 913
ratpkin@yahoo.com, ratpk@kinshasa.cd
Prof. Biey MAKALY

RVF – Régie de Voies Fluviales
2357, av. Poids lourds, Chantier naval Kingabwa, Kinshasa, RDC
Tél. : (+243) 81 00 47 790
regiedesvoiesfluviales@gmail.com
Ruphin NGOMPER ILUNGA – Directeur général a.i

SECRETATRIAT GÉNÉRAL AU COMMERCE
Bâtiment administratif de la Fonction publique, 2e étage, aile3, local 2305 Gombe, Kinshasa, RDC

SCTP – Société Commerciale des Transports et des Ports
177, blvd du 30 Juin, Immeuble ONATRA Gombe, Kinshasa, RDC
onatrakin@gmail.com ; sctpkin@gmail.com
Tito UMBA DI MALANGA – Administrateur Directeur général adjoint

SNCC – Société Nationale des Chemins de fer au Congo
115, Place de la Gare Lubumbashi, RD Congo
Tél. : (+243) 97 00 58 203 ; (+243) 97 00 58 560
snccdg@yahoo.fr
Vincent TSHIONGO NGALULA Administrateur Directeur général adjoint

SZF – Société Zoologique de Frankfort
BerhardGrzimekAllee, 1- D-60316 FRANKFURT - Allemagne
Tél. : (+49) 69 94 34 469 ; (+243) 99 72 51 960
info@zgf.de; robertmuir@fzs.org
Robert MUIR - Directeur Afrique

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
2, av. des Ambassadeurs, Gombe, Kinshasa, RDC
Tel : (+243) 81 88 48 253

UNICEF – Fonds des Nations unies pour l'Enfance
372, av. Colonel Mondjiba Concession Immotex (ex Utexafrica), Ngaliema, Kinshasa, RDC
(+243) 81 555 7680
kinshasa@unicef.org

WWF – Fonds Mondial pour la nature
14, av. Sergent Moke Concession Safricas Quartier Socimat, Ngaliema, Kinshasa, RDC
(+243) 99 891 3773

LEGENDES ET CREDITS

Couverture	Mosaïque photos © Pixabay / Unsplash / Pexels
10	Fillete en robe © Leausa.org
13	Parlement européen © Eurothierache.com
15	Boulevard du 30 juin, Kinshasa © COFED
17	Pirogues sur le fleuve Congo © MONUSCO / Alain Wandimoyi
18-19	Equipe COFED © COFED
24-25	Mosaïque photos © Pixabay / Unsplash / Pexels
26	Photo artistique « Recherche d'identité » © Kin ArtStudio
27	Session du conseil des ministres ACP © DR
28	Atelier sur l'autonomisation © COFED
29	Formation des agents de la DGRAD © COFED
30	Sommet Union africaine – Union européenne © Europa.eu
31	Conseil des ministres ACP © Dakaractu.com
32-33	Groupe d'enfants © Martin Bekerman
34	Enfant souriant © Alexander Radelich
37	Camion dans un chantier © COFED
39	Assemblée Provinciale de Kinshasa © COFED
40	Fille avec les bras croisés © Nathaniel Tetteh
41	Pose de la première pierre © COFED
42	Militaires en conférence © COFED
45	Batiment © COFED
47	Photo artistique « Feeling of abandonment » © Kin ArtStudio
49	Conférence COMESA © COFED
51	Festival Amany © COFED
53	Photo artistique « Entrevoir » © Kin ArtStudio
54-55	Chantier © Flickr
56	Route Tshikapa © COFED
57	Réhabilitation route © COFED
59	Voiries de Goma © COFED
60	Route dans la ville de Goma © COFED
62	Ingénieurs sur un bateau © Alpha Topo
63	Bateau sur fleuve Congo © Alpha Topo
64	Panneau de signalisation © Alpha Topo
65	Port maritime © Alpha Topo
67	Photo artistique « Réalité fictive 2 » © Kin ArtStudio
68-69	Groupe d'enfant entrain de courrir © Seth Doyle
70	Photo aristique « Cry » © Kin ArtStudio
71	Hôpital de Kyondo © COFED
75	Enfant souriant © Pixabay
77	Arrière d'un batiment © COFED
79	Femmes transportant du bois © Annie Spratt
79	Femme dans un jardin © Annie Spratt
80 -81	Lionceau © Jeff Rodgers
83	Nature © Thomas Nicolon
84	Girafe dans la savane © Loretta R. Smith
85	Reunion dans le parc national de la Salonga © COFED
86	Oiseau sur une branche d'arbre © Pexels
87	Photo artistique « The map of the futur » © Kin ArtStudio
89	Gorille dans un parc © Pixabay
90-91	Vue aérienne d'une forêt © Thomas Nicolon
92	Mosaïque photos © Pixabay / Unsplash / Pexels
98	Mosaïque photos © Pixabay / Unsplash / Pexels / COFED
120	Mosaïque photos © Pixabay / Unsplash / Pexels

Editeur : COFED

Rédacteurs : Gisèle Lamboley, Pierre Medi Kongolo, Jacky Mukala, Olivier Mondonge, Pascaline Mvula, Frédéric Mawela, Patrice Ntumba, Ruphin Mfumu, Apollinaire Kiakesidi, Ben Ilunga, Alice Ntumba, Adèle Mamay et Thérèse Tshimanga
Design et mise en page : Stel Mangala pour KAZAKA, Gisèle Lamboley et Ndandu Welkenhuysen
Impression : Jouve, France